ACHETONS DES PRODUITS CANADIENS

METEO
Nuageux avec neige, moins froid : 5 sous 0 et 20 au-dessus. Aperçu pour mardi : moins froid.

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
2910 L 1 JANV 63

L'ACTION CATHOLIQUE

PREMIERE EDITION

55e ANNEE — 16,785 QUEBEC — LUNDI, 12 FEVRIER 1962 5 CENTS LE NUMERO

EN FRANCE: UNE HEURE DECISIVE

Vive la France !



● Le nouveau paquebot de ligne "France" est accueilli royalement à son arrivée dans le port de New-York, le 8 février, au terme de son premier voyage transatlantique. On aperçoit à l'arrière plan le panorama impressionnant de la Métropole américaine.

PARIS, (Reuters) — La menace d'autres effusions de sang au sujet de l'épreuve algérienne a grandi hier soir alors que des appels en faveur de manifestations de masse et de grèves étendues permettaient de s'attendre que la France soit paralysée aujourd'hui et demain.

Les syndicats communiste et catholique ont publié des appels en faveur de la grève pour manifester leur sympathie à l'égard des huit personnes tuées jeudi lors de la manifestation contre l'OAS que soutenaient précisément ces organismes.

M. Roger Frey, ministre de l'Intérieur, a pris la parole à la radio et à la télévision en adressant un appel spécial aux socialistes et aux communistes pour qu'ils reviennent sur l'ordre de manifestations prévue pour ce soir.

Le ministre a déclaré : "Si cet appel n'est pas entendu, les forces de l'ordre feront leur devoir et s'opposeront aux manifestants".

Le gouvernement français a interdit toutes les manifestations et M. Frey a donné l'avertissement que le fait de passer outre à cette interdiction pourrait provoquer de "graves désordres".

Les renforts

Des informateurs dignes de foi ont déclaré que des renforts étaient acheminés vers Paris pour porter à 30,000 le nombre des policiers qui se trouvent dans la capitale française.

Les syndicats ont ordonné une grève générale d'une demi-heure ce matin et un arrêt de travail de quatre heures demain matin. Les enseignants, les étudiants et les employés des chemins de fer ont également reçu l'ordre de faire une courte grève mardi.

On s'attend que le gaz, l'électricité et les transports publics soient particulièrement atteints aujourd'hui et demain.

Les grèves de mardi doivent coincider avec les funérailles des huit victimes de la manifestation anti-OAS.

M. Frey a fait appel à l'"esprit civique" des groupes à "une heure qui est décisive pour la France et qui ne laisse pas place aux calculs et aux manoeuvres politiques".

L'Australie ne veut pas la guerre à l'Indonésie

CANBERRA — (Reuters). — Le premier ministre de l'Australie, M. Robert Menzies, a déclaré hier qu'il serait insensé et irresponsable de la part de son pays de déclarer la guerre à l'Indonésie si la Nouvelle-Guinée hollandaise était attaquée.

M. Menzies a fait cette déclaration en réponse au chef de l'opposition, M. Arthur Calwell, qui avait affirmé la semaine dernière que si l'Indonésie se sert de la force pour créer une menace virtuelle à la sécurité australienne, il fallait faire face à cette menace.

L'Australie administre la moitié orientale de la Nouvelle-Guinée, dont l'autre partie sous régime hollandais, a été menacée par l'Indonésie, qui affirme vouloir la "libérer" par la force des armes si nécessaire.

M. Menzies a accusé le chef de l'opposition de vouloir créer une atmosphère qui empêche l'Australie de vivre en harmonie avec ses voisins, quels que soient les résultats du problème de la Nouvelle-Guinée.

SOLIDE APPUI

Il a déclaré que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont très au courant du désir de l'Australie d'éviter l'usage de la force, et a ajouté qu'il faut que le pays prenne en considération l'attitude adoptée par ces grandes nations.

Il a expliqué qu'un fait s'impose, à savoir que, même si l'Australie a reconnu la souveraineté de la Hollande sur la Nouvelle-Guinée hollandaise, toutes les nations asiatiques appuient la revendication indonésienne.

Le Herald de Sydney a rapporté hier qu'un appareil militaire indonésien a survolé un gros navire-citerne australien dans la mer de Java. D'autres navires auraient été traités de la même façon dans cette même région.

Un membre de l'équipage a raconté qu'il y avait plus de 6,000,000 de gallons d'essence à bord du navire-citerne lorsque l'appareil s'est montré et a tourné en rond au-dessus du navire.

Franco et Salazar se rencontrent aujourd'hui

MADRID — (P.A.). — Deux vieux géants du monde de la dictature, le général Franco, d'Espagne, et M. Salazar, du Portugal, projettent de se rencontrer aujourd'hui pour discuter l'intégration politique de leurs pays respectifs dans une fédération de la péninsule ibérique.

Des informateurs ont déclaré que la réunion, qui doit avoir lieu dans la ville espagnole de Ciudad Rodrigo, près de la frontière portugaise, est due à l'initiative de M. Salazar.

Le dirigeant portugais ébranlé par la perte de Goa, demande le soutien militaire de l'Espagne pour renforcer sa main mise sur ce qui reste des possessions portugaises outre-mer, ont déclaré ces informateurs.

Soutenu par l'armée du général Franco qui est bien équipée et qui comprend environ 500,000 hommes, Salazar pourrait écraser beaucoup plus efficacement les soulèvements nationalistes en Angola et dans d'autres possessions portugaises.

Un informateur a déclaré :

"Si cette fédération est créée, personne ne pourrait protester contre l'intervention espagnole dans ces territoires, surtout l'Angola et la Mozambique, sans lesquels le Portugal ne saurait survivre comme nation.

Cet informateur a également déclaré que Salazar pense aussi qu'une entente avec Franco lui permettrait de résister plus facilement à la pression des Nations-Unies en faveur de l'autonomie de l'Angola. Salazar est au pouvoir depuis plus de 33 ans et est âgé de 72 ans. Franco, qui a pris le pouvoir en 1939, a 69 ans.

Réponse de M. Lemelin à MM. Hudon et Forsey

Monsieur le Président,
Madame, Messieurs du
Bureau des Gouverneurs,

Je désire enregistrer une déclaration concernant l'incident de la séance de vendredi soir, où Mtre Guy Hudon et le Docteur Eugène Forsey m'ont demandé des éclaircissements sur deux points de mon allocution. Je tiens à la donner publiquement et non par lettre confidentielle au Bureau, afin de ne pas inciter les deux honorables gouverneurs et le public à croire qu'il existait dans mon texte des insinuations malveillantes ou des éléments de dénonciation, tel que suggéré par M. Hudon. Il n'y en a pas. Je vous réfère au premier passage de mon texte mis en question par M. Hudon : "Plusieurs des signataires de lettres en faveur de Radio-Canada étaient des gens intéressés, soit par des cachets, soit par des avantages financiers ou d'influence personnelle, créés par l'installation de Radio-Canada à Québec".

Je réponds qu'un cachet n'est pas un pot-de-vin, Monsieur Hudon, mais une somme d'argent que l'on reçoit pour avoir participé à une émission de radio ou de télévision. Donc, tous les artistes, comédiens, musiciens, meneurs de jeux qui espèrent participer aux émissions de Radio-Canada à Québec, et qui croient aux promesses de Radio-Canada, qui paie mieux que les postes privés (n'est-il pas notre premier Conseil des Arts ?), ces gens, dis-je, nous préfèrent Radio-Canada, et cela va de soi. Je vous citerai en exemple Monsieur Jean Pelletier, qui est venu appuyer Radio-Canada, qui reçoit actuellement, et qui espère recevoir plus tard des cachets de Radio-Canada, Monsieur Françoys Bernier, qui est aussi venu appuyer Radio-Canada, est musicien, et il espère aussi recevoir sa part de cachets si Radio-Canada s'installe à Québec. Il n'y a pas de mal à cela. Et que dire de tous ceux qui espèrent obtenir un poste dans l'administration du poste de Radio-Canada à Québec ? Ils ne peuvent être pour nous. Influence personnelle : il est évident que ceux qui détiendraient les postes-clés dans le nouveau poste auraient à Québec une influence certaine dans le milieu des artistes. Donc, pour conclure sur ce premier point, il n'y a pas de méchants loups derrière la porte ouverte et il n'y a personne à dénoncer.

Je réponds maintenant plus substantiellement qu'à la séance de vendredi à la question du Docteur Eugene Forsey concernant le passage suivant de mon texte : "Je suis sûr que Radio-Canada se rend compte de ce genre de danger qui la menace et qu'elle fait tout en son possible pour empêcher cette sorte d'infiltration. Ce noyautage larvé par des re-

(Suite, Réponse de, p. 13)

La réunion Powers avec sa famille est entourée du plus grand secret

WASHINGTON (P.A.) — Le pilote de l'avion d'espionnage U-2 abattu au-dessus de l'URSS en 1960, Francis Gary Powers, est rentré hier aux Etats-Unis où il a rejoint sa famille.

L'annonce de la libération du pilote a été faite par la Maison Blanche dans une ambiance de mystère et de secret alors que l'on ignore ce qu'est devenu Powers depuis qu'il a été vu passant la frontière à Berlin. L'attaché de presse adjoint de la Maison Blanche a donné lecture d'un communiqué annonçant :

"Francis Gary Powers est de retour aux Etats-Unis et a rejoint sa famille dans l'intimité. Il a atterri tôt ce matin dimanche." "M. Powers semble en bonne condition physique. Comme on l'a annoncé précédemment, il sera interrogé par les autorités".

"M. James B. Donovan, avocat new-yorkais, qui a contribué à la libération de M. Powers est rentré par le même avion".

C'est ainsi que l'on pense que les deux personnes qui ont été vues, à l'aube hier matin, descendant d'un avion à la base d'Andrews pourraient bien être Powers et Donovan.

James Donovan est l'avocat qui a défendu l'espion soviétique, Rudolf Abel contre lequel Powers fut échangé sur un pont séparant les deux secteurs de Berlin.

RECHERCHES

En même temps que le bref communiqué dont il a donné lecture l'attaché de presse a aussi montré deux photos sur lesquelles Powers apparait en chemise sport et pantalon, arborant un sourire heureux. On n'a pas précisé où avaient été prises les photographies. Les services de presse de la Maison Blanche n'ont pas voulu davantage confier aux journalistes le lieux de la retraite des Powers.

Les journalistes américains ont organisé une véritable chasse pour tenter d'arriver les premiers dans la famille du libéré. Certains indices ont laissé supposer qu'elle pourrait se trouver quelque part sur une plage de la côte atlantique à quelque 150 milles de Washington, au sud.

Dimanche matin, Mme Barbara Powers, épouse du pilote, est arrivée à l'aéroport de Washington, venant d'Atlanta, en compagnie de son frère, le capitaine Jack Moore, aumonier militaire.

Un certain nombre d'hommes, que l'on croit être des agents du gouvernement, ont accompagné les deux voyageurs vers un hôtel du centre de la ville, où ils prirent quelques heures de repos avant de se faire servir le petit déjeuner. A 11 heures du matin, ils ont pris place dans un appareil vers une destination inconnue.

De leur côté, les parents de Francis Powers, ont quitté Norton, en Virginie, en voiture samedi soir pour une destination secrète.

21 MOIS DE PRISON

On se souvient que Powers, qui pilotait un avion d'espionnage avait été abattu au-desus du territoire soviétique — il y avait pénétré de 1,200 milles — arrêté et traduit en justice sous une accusation d'espionnage. Ayant plaidé coupable, l'aviateur américain fut condamné à dix ans, d'emprisonnement. Powers avait purgé 21 mois de sa peine quand les Soviets acceptèrent de l'échanger contre Abel.

Quand il a passé la frontière Est-Ouest, Powers a été pris en charge par des agents de la Sûreté américaine, mais les autorités ont néanmoins fait savoir qu'il n'était pas surveillé pour autant.

C'est à l'intervention de la femme de Rudolf

(Suite, La réunion Powers avec sa, p. 2)

Le président défend McNamara



● Le président Kennedy, à une récente conférence de presse, a fermement défendu son secrétaire à la Défense McNamara qui a refusé d'identifier les censeurs du Pentagone pour les enquêteurs du Sénat. Le président a annoncé aussi qu'il saurait "d'ici un mois" s'il allait décider la reprise des expériences nucléaires dans l'atmosphère.

M. Lesage entend réintégrer le Québec dans la réalité canadienne-Le mot "nation"

Par JOSEPH MACSWEEN

NEW YORK (P.C.) — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a quitté hier la métropole américaine où il venait de passer un week-end au programme particulièrement chargé.

Bien que se disant favorable aux investissements étrangers au Québec, le premier ministre a affirmé à New York que la population québecoise est appelée à s'intéresser plus directement au développement économique de la plus importante province canadienne qui a connu la léthargie durant des années du régime de l'Union nationale.

Comme il l'avait fait à Québec déjà, M. Lesage a rappelé aux Etats-Unis, la création d'une Société générale de financement, à laquelle le gouvernement québecois entend prendre part et qui permettra la création d'industries nouvelles de transformation et le développement des richesses naturelles.

C'est vendredi soir, alors qu'il parlait devant une inhabituelle assistance canadienne de New York, que le premier ministre a fait ces déclarations. Ignorant ses notes, M. Lesage a notamment affirmé : "Nous ne sommes pas socialistes", et c'est si vrai que nous entendons laisser à l'Etat une part "minoritaire" dans la Société générale de financement.

Rayonnement

M. Lesage, s'attachant au rayonnement du Québec à l'étranger s'est plu à souligner l'ouverture récente de la Maison du Québec à Paris, celle prochaine d'une semblable légation à Londres et les projets d'accroissement de l'importance de la maison newyorkaise dirigée par M. Charles Chartier.

Un quotidien de New York écrivait samedi que le marché financier de la métropole américaine avait longtemps constitué la source des investissements au Québec.

Dans ses conversations avec les banquiers et autres hommes d'affaires de New York, M. Lesage a précisé que les Québecois, en accueillant les investissements étrangers, sont plus que jamais conscients de l'importance des richesses de leur "nation".

Bien qu'ayant fait maintes fois mention du mot "nation", M. Lesage s'est dit opposé au mouvement séparatiste et a même précisé, au cours d'une entrevue, qu'il entend "réintégrer" le Québec dans la réalité canadienne.

Une nouvelle conférence sur le désarmement aurait lieu le 14 mars prochain à Genève

WASHINGTON (P.A.) — Le premier ministre Khrouchtchev aurait proposé hier que la première réunion de la conférence des 18 nations sur le désarmement, se déroule, le 14 mars prochain à Genève, au niveau des chefs de gouvernement.

La proposition du premier ministre soviétique aurait fait l'objet d'une lettre adressée au président Kennedy ainsi qu'aux dirigeants des autres pays membres de la conférence.

Le chef du State Department, Dean Rusk, aurait conféré hier en fin d'après-midi avec les ambassadeurs de Grande-Bretagne, du Canada, de la France et de l'Italie à Washington. Il s'agit là des représentants des pays de l'OTAN qui font aussi partie du groupe des 18.

Le secrétaire d'Etat aurait donné connaissance aux diplomates occidentaux de l'essentiel du message de sept pages envoyé par le chef du Kremlin. Hier soir rien n'indiquait encore que l'une ou l'autre des capitales concernées ait reçu sa copie de la lettre.

Khrouchtchev aurait fait cette proposition en réponse de celle qu'avait faite le président Kennedy et le premier ministre Macmillan, la semaine dernière, voulant que la séance de reprise, à Genève, soit tenue par les ministres des Affaires étrangères des pays intéressés.

Khrouchtchev aurait répliqué que l'issue de la conférence était trop importante pour qu'on en confie le soin à des "bureaucrates".

On sait que le gouvernement américain n'entend pas davantage que sous Eisenhower accepter une conférence au sommet tant que des négociations préliminaires n'auront pas donner certaines garanties de succès de la rencontre suprême.

Electricité et construction

Le potentiel de l'industrie électrique dans la construction domiciliaire": tel était le sujet traité par M. Antoine Grégoire, conférencier invité à l'ouverture de la Semaine nationale de l'électricité.

"Il n'y a pas de doute, dit le conférencier, que l'électricité est un facteur primordial dans l'évolution extraordinaire de notre monde moderne tant dans les domaines industriel, commercial que domestique".

Le conférencier a surtout traité de l'aspect sécuritaire de cet élément.

Le conférencier a attiré l'attention des maitres-électriciens sur le danger des instalations désuètes et défectueuses. Naturellement, a-t-il allégué, il n'est pas facile pour l'entrepreneur-électricien de procéder à la modernisation ou à l'exécution d'une instalaltion électrique contre le gré du propriétaire. Mais le Bureau des examinateurs des instaallations est directement chargé par la loi, de veiller sur la sécurité en ce domaine et ceci pour toute la province.

En janvier dernier, notre Corporation a saisi l'hon. René Hamel de l'urgence de la situation. Le ministre du Travail nous a alors assuré que la réorganisation de ce Service d'inspection était en bonne voie. Pour assurer à la population la protection qu'elle est en droit de s'attendre, nous estimons qu'il faudrait ajouter de 80 à 100 inspecteurs aux 155 déjà en fonction. Le conférencier a poursuivi en disant, il est à souhaiter que des mesures expéditives soient adoptées dans ce sens, et ce, dans le plus bref délai possible.

Tempête

St-Jean, T.-N. — (P.C.) — Des centaines de poteaux supportant les fils électriques ont été couchés par la tempête hier soir à Terre-Neuve pendant que la neige et la rafale rendaient les routes impraticables.

Dans les parties est de la province, la pluie et le verglas ont rendu plus dévastateurs encore des vents de 50 milles à l'heure.

Dans les régions centrales, la neige tombait avec assez d'abondance pour paralyser toute activité.

ARGENT
POUR HYPOTHÈQUES disponible immédiatement

TERMES JUSQU'À 10 ANS

INSPECTION GRATUITE
Nous sollicitons et protégeons les demandes des courtiers et des agents.

Pour un service rapide sur 1ère ou 2e hypothèques de propriétés résidentielles ou commerciales, comptez sur

ASSISTANCE
LOAN & FINANCE CORP.
4113 est, rue Jean Talon
Montréal 38. RA 9-1886

OCCASIONS D'EMPLOI DISPONIBLES
à votre
BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT

CUISINIER — REGION DES CANTONS DE L'EST — RESTAURANT

S'occuper de la cuisson des viandes avec boisson — Préparation des sauces avec vin — Préparer son menu et divers desserts. 5 à 6 ans d'expérience dans restaurant avec cuisine française, dans l'hôtellerie, 8 heures par jour — 48 heures par semaine (Salaire: $90.00 par semaine, nourri).

Commandé: 427-Mp90.

COMMISSION D'ASSURANCE CHÔMAGE — BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT

Pour plus amples renseignements au sujet de cette position et des autres occasions d'emploi appelez votre Bureau national de placement.

CE SERVICE EST FOURNI GRATUITEMENT AU CANDIDAT ET À L'EMPLOYEUR

Bénédiction et inauguration d'un hôpital à St-Michel



● Photographie prise, dimanche après-midi, à St-Miche lde Bellechasse, à l'occasion de l'inauguration d'un nouvel hôpital dans cette municipalité de la Rive-Sud. On voit sur la photo, de gauche à droite: Garde Emond, garde Thérèse Fortier, Mme Emmanuel Garon, M. Emmanuel Garon, président de la corporation; Mlle Louise Garon, technologiste médicale et directrice; Irenée Royer, curé de St-Michel; Pierre Leclerc, directeur; Dr Pierre Genest, médecin attaché à l'hôpital. (Photo-Eclair, Lévis).

La réunion Powers avec sa . . .

(Suite de la première page)

Abel que les autorités américaines, sur la prière de l'avocat Donovan, envoyèrent l'espion russe à Berlin-Ouest où il fut échangé contre Powers.

A MOSCOU

Les journaux du bloc communiste n'ont guère fait éclat de la libération de Francis Powers, pilote d'espionnage américain, et de son échange contre le colonel Dudolf Abel, espion soviétique détenu aux Etats-Unis depuis 1957.

La plupart des journaux se sont contentés d'un paragraphe pour annoncer la nouvelle, à la suite d'un communiqué officiel de 75 mots émis par le Soviet suprême. L'entrefilet ne faisait nulle mention de l'échange ni de Berlin où il avait eu lieu.

Pas d'autre mention non plus de l'étudiant occidental, Frederik Pryor, qui fut libéré en même temps par les autorités de l'Allemagne de l'Est.

L'organe officiel du parti communiste soviétique, La Pravda, a publié la nouvelle en quelques lignes au bas d'une colonne de deuxième page sous le titre "Au présidium du Soviet suprême".

A la suite de cet "articulet", La Pravda accordait néanmoins quelques lignes à son correspondant à Washington qui faisait état des manchettes que les journaux américains consacraient à l'événement. Le communiqué officiel soviétique disait simplement que la libération de Powers n'avait d'autre but que de répondre à une requête de la famille du pilote et à la fois d'améliorer les relations soviéto-américaines.

Pour ce qui est d'Abel, qui avait été condamné à 30 ans aux Etats-Unis, les autorités communistes ont entouré sa libération d'un voile de mystère et d'aucune observateurs estiment qu'il restera dans l'ombre durant des années.

Ces mêmes observateurs signalent que la femme du colonel russe a quitté les environs de Leipsig, où elle vivait depuis plusieurs années, pour retrouver son mari à Berlin.

MOSCOU (P.A.) — L'Izvestia, journal du gouvernement soviétique à Moscou, accuse dans son édition d'hier les Etats-Unis d'acheminer vers le non-sens les pourparlers préliminaires sur l'Allemagne.

Quelques diplomates occidentaux avaient cru que la libération du pilote Francis Gary Powers présageait une période d'accalmie entre Moscou et Washington. Ils croyaient que les négociations sur la question allemande en seraient facilitées.

Ces hypothèses apparaissent comme non fondées lorsqu'on prend connaissance de l'article du commentateur politique de l'Izvestia, M. Polyanov, qui accuse également les Etats-Unis d'encourager la tension internationale.

Selon l'article, Washington essaie de jeter tout le blâme possible sur l'URSS en ce qui concerne la tension mondiale, tandis que le caractère principal de la politique américaine est de ne rien faire pour réchauffer le climat des relations internationales.

PROGRAMME INSENSE

Le commentateur soviétique écrit que l'Ouest tente de faire accepter un programme de non-sens au sujet de l'Allemagne, qui a pour but non seulement de perpétuer l'occupation de Berlin-Ouest, mais également créer une nouvelle gendarmerie internationale qui s'occuperait de la perception des droits pour l'utilisation des routes, rivières et voies aériennes.

C'était là une allusion aux propositions occidentales demandant des garanties internationales quelconques au sujet des routes d'approvisionnement à Berlin-Ouest.

Le commentateur soviétique s'en prend encore amèrement aux expériences nucléaires que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis projettent de faire, mais ne souffle mot des expériences soviétiques de l'automne dernier.

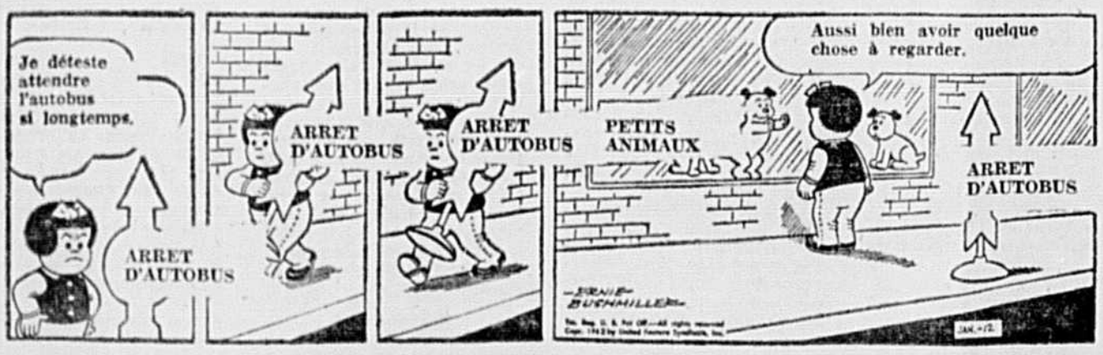
LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moor



PHILOMENE — par Ernie Brushmiller



Lévis et la région

Le Jeune Commerce: école de formation

Une fois de plus, le Jeune Commerce Lévis-Lauzon Inc. a trouvé un autre moyen de contribuer encore plus étroitement à la formation de ses membres. Le bureau de direction a en effet nommé un président exécutif, M. P.-E. Guay, qui s'occupera dorénavant de faire respecter dans ses moindres détails tout le décorum en usage dans une assemblée.

Lors de la mise en vigueur de cette innovation à l'assemblée générale de mercredi dernier, on a pu remarquer que M. P.-E. Guay, de même que plusieurs des membres présents, étaient parfaitement au courant de toutes les procédures à suivre au cours d'une assemblée, et qu'on faisait preuve de bonne volonté pour les respecter.

Le point d'ordre, seul moyen légitime d'interrompre un orateur et d'arrêter toute discussion inutile, a été invoqué à plusieurs occasions, ce qui permet d'éviter les digressions et enlève aux beaux parleurs l'emploi de moyens détournés pour faire accepter leurs idées.

Voici la liste des activités du Jeune Commerce Lévis-Lauzon, jusqu'au 20 juin 1962:

Assemblées générales: mercredi le 21 mars, mercredi le 18 avril, mercredi le 23 mai, élections le 20 juin.

Soupers-causeries: lundi le 26 mars, lundi le 9 avril, lundi le 14 mai.

Février: samedi le 17: Descente en ski au centre de ski de Lauzon dans le cadre des activités du Carnaval de Québec avec la présence des duchesses.

Samedi le 24. Sleigh-ride pour les membres.

Mars : Dimanche le 4: Course en canot sur le fleuve. Le Jeune Commerce a organisé encore cette année un pool pour cette course et il compte beaucoup sur le revenu de cette vente.

Mercredi le 14: Débat oratoire local.

Jeudi le 15. Visite à la session provinciale.

Fin de mars ou début d'avril: Journée des mouvements sociaux.

Avril: Dimanche le 1er: partie de sucre pour les membres.

Samedi le 28: débat oratoire provincial.

Fin d'avril ou début de mai: retraite fermée pour les membres.

Toutes ces activités se termineront mercredi le 20 juin par l'assemblée générale annuelle suivie des élections du nouvel exécutif.

Aux Loisirs de Ste-Bernadette

Dimanche dernier, au sous-sol de l'église, les membres des Loisirs de Ste-Bernadette Inc. avaient l'honneur de recevoir M. le maire Louis-Philippe Guay, M.D., ainsi que M. l'échevin Léonard Parent. M. Berthelot, président des Loisirs, leur a souhaité la bienvenue au nom de tous les membres ainsi qu'en son nom personnel et invita M. le maire a nous adressé quelques mots; notre premier magistrat félicita tous les membres du magnifique travail accompli jusqu'à maintenant ainsi que les quelque cent enfants qui lui firent un accueil chaleureux. Le tout se termina par la remise d'un chèque de $2,500.00 que M. le maire remit à notre président, suivi d'une réception chez M. le Curé.

La direction,
Robert ROBERGE,
publiciste

AU BADMINTON DE STE-BERNADETTE

Position des équipes
— Groupe 1 —

		Pts
1	Fournier et Fournier	22
2	Fortin et Lachance	19
3	Bissonnette et Lemay	17
4	Bilodeau et Lagacé	17
5	Matte et Fournier	13
6	Labranche et Matte	10
7	Simard et Matte	3
8	Bilodeau et Bilodeau	1

— Groupe 2 —

		Pts
1	Bilodeau et Bissonnette	11
2	Larocque et Brousseau	11
3	Couture et Lavoie	7
4	Morrissette et Dumas	5
5	Poisson et Gagnon	4
6	D'Anjou et Nadeau	4
7	Robitaille et Carrier	2

Mort de monsieur Armand Laverdière

Au Sanatorium Ste-Germaine, Dorchester, le 9 fév. 1962, à l'âge de 47 ans, 8 mois est décédé M. Armand Laverdière, célibataire fils de feu sieur Octave Laverdière, et de feu Dame Olivine Guillemette, de Lévis.

Il laisse pour pleurer sa perte: son frère: M. Roger Laverdière, de Lévis; ses soeurs: Mme Vve Antonio Guay, de Lévis; Mme (Dr) Roméo Roy, de Lévis; Mme Patrick-Elie Sirois, de Lévis; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Roger Laverdière, Dr Roméo Roy, M. Patrick-Elie Sirois; ses neveux et nièces: J.-Paul, Robert, Jeannine et Jacqueline Guay, Denise, Nicole et André Laverdière, Mme Yves Chantal, Gilles et Louise Strois, et plusieurs cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu mardi matin à 10 h. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Ltée, 58 Ave Bégin, à 9 h. 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Funérailles de M. Gilles Béland

Mardi dernier, le 6 fév., au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église de Lauzon, les funérailles de M. Gilles Béland, fils de M. Robert Béland et de dame Jeannine Bernard, décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec le 2 courant à l'âge de 15 ans et 7 mois.

La levée du corps fut faite par M. le chan. Jos.-V. Boucher curé de la paroisse, qui a aussi chanté le service assisté comme diacre et sous-diacre de M. le chan. Léon Lessard du Collège de Lévis et de M. l'abbé Paul-Henri Lachance, vicaire de Ste-Bernadette.

La croix était uortée par M. Raynald Nadeau.

Conduisaient le deuil: son père M. Robert Béland; son frère, M. Martin Béland; son grand-père, M. Edouard Bernard; ses incles, MM. Roland, Paul-Emile, Yvon, Jean-Baptiste et Ernest Bernard, Aurèle Robitaille, Fernand Paquet et Fortunat Bérubé; ses cousins, MM. Paul Béland, Fernand Guay, Georges et Jean-Claude Bernard, Yvan et Jean-Guy Blais, Pierre, André et Serge Paquet.

Dans le long cortège on remarquait: M. Mario Brousseau trésorier de la cité de Lauzon; M. Patrick Dumas, chef de Police de Lauzon; MM. Benoit Guay, Arthur Boutin, Robert Boucher, Donat Bourget, Cyrille Samson, Noël Vézina, Chs-H. Godbout, Jean-Chs Bourget, Jean Gonthier, Adélard Boucher, Albert Nadeau, Nap. Rhéaume, Arthur Samson, Roland Bouchard, Lucien Bérubé, Paul Isabelle, Paul Robitalle, Willie Blais, Jos. Cloutier, Honoré Tessier, Emile Marier, Paul Charest, Gilbert Simon et Ghislain Nadeau, Alain Fraser, Pierre, Jacques et Gérard Brodeur, François Fraser Nelson Héthrington, Simon Robitaille, Jean-Luc Carrier et une foule d'autres.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Décès de monsieur René Samson

A Québec, le 10 fév. 1962, à l'âge de 58 ans, 10 mois, est décédé subitement M. René Samson, célibataire, fils de feu sieur Joseph Samson, et de feu dame Hénédine Boutin, autrefois de Lévis.

Il laisse pour pleurer sa perte: son frère: M. J.-N.-Rosaire Samson, de Lévis; ses soeurs: Mme James Héthrington, de Montréal; Mme François Berrouard de Québec; Mme Jean-Charles Guay de Québec;ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme J.-N.-Rosaire Samson, M. François Berrouard, M. Jean-Chs Guay, M. Donat Bégin, de Lévis; M. et Mme Albert Bertrand de Trois-Rivières, et plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 h. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Ltée 58 Ave Bégin, à 8 h. 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Une éducation . . .

(Suite de la page 3)

du laïc, père de famille, au diner de clôture du séminar des éducateurs franco-ontariens.

Pendant deux jours, quelques 400 éducateurs, membres de l'Association de l'enseignement français d'Ontario, ont discuté des problèmes de l'éducation chrétienne que doit dispenser l'école séparée d'Ontario", M. Poliquin a tenu à préciser la place qu'occupe cette école dans la nation canadienne.

Il a dit que l'école séparée de l'Ontario confère un enseignement "accordé aux exigences de la rualité culturelle de notre pays". Il s'agit d'un enseignement qui réalise la synthèse des avantages respectifs des méthodes françaises et anglaises d'instruction".

Plus loin M. Poliquin note que "l'Ontario se révèle la province où la minorité française est la mieux organisée et dispose du régime scolaire qui demeure, comparativement bien sûr, le plus approprié à notre épanouissement ethnique".

SES QUATRE ENFANTS

M. Poliquin dit qu'il se félicite d'avoir ses quatre enfants d'âge scolaire à une des écoles séparées d'Ontario. Notant que le petit Ontarien est un enfant sollicité de toutes parts par le double courant d'idées que véhiculent les moyens de communications d'expression française et l'expression anglaise,, il dit que "c'est à l'école séparée qu'il incombe de sauvegarder sur ce point l'unité intérieure de la personnalité de nos enfants."

Affirmant que les prétentions à un bilinguisme intégral ou parfait lui ont toujours parues "stupides" il dit : "A mon sens, le bilingue formé dans les écoles séparées d'Ontario a acquis l'habitude de recourir à la langue française comme à une reine, et à l'anglais comme à son valet".

"Pour une âme française, l'anglais est un mauvais maître, mais un excellent serviteur. Pour ma part, c'est en parlant anglais que je gagne ma vie, et c'est en parlant français que je goûte à la vie", dit M. Poliquin, qui est d'origine trifluvienne.

Il estime que "les instituteurs et les institutrices des écoles séparées de l'Ontario devraient se rappeler souvent, que, de par leur formation même, leurs élèves possèdent de quoi rendre viable la Confédération". Il note plus loin que le "Franco-ontarien évolue à l'aise dans n'importe quelle sphère de l'Etat canadien".

M. Poliquin note que "plus l'unilinguisme sévit, plus l'unité de nos dix provinces est menacée. Plus le bilinguisme s'épanouit, plus le jointoiement de nos dix provinces se consolide".

LES VALEURS CATHOLIQUES

Au chapitre des valeurs catholiques, M. Poliquin a dit : "Lorsque nous boudons la Confédération, nous laissons la majorité protestante consolider son emprise sur les affaires de tout un peuple. Nous manquons alors à notre devoir de catholiques". Il est d'avis "qu'en tant que catholiques, les Franco-ontariens sont appelés, plus que les citoyens de mainte autre province à pratiquer l'apostolat auprès des Anglo-protestants".

Afin de mieux équiper les Franco-ontariens à cette fin, il croit que l'enseignement catéchistique devrait personnaliser le message du Christ". Il souhaite aussi un catéchisme humanisé, biblique et liturgique.

Sur la rive sud, ce soir

Chambre de Commerce sénior: Au Manoir de Lévis, sur la rue St-Georges, à 6 h. 15, souper et assemblée générale de la Chambre de Commerce sénior de Lévis. On y soumettra le rapport du comité des Loisirs.

L'ACTION CATHOLIQUE
A LEVIS
ABONNEMENTS
A votre service de 8 h. 30 a.m à 7 h p.m.
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
Tél.: 837-1922
NOUVELLES :
Tél.: 837-5981
32, rue Wolfe
ANNONCES CLASSEES :
Québec : 522-4771
ANNONCES COMMERCIALES :
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
Tél.: 837-1922

A vendre — divers

SACS DE JUTE
Coton, papier, neufs et usagés de toutes sortes.
SPECIALITE : SACS POUR SABLE
COMMERCIAL BAG REG'D
21 Montcalm, Lévis
Tél. : 837-5547
20484—13-1
(l.mer.s. au 12-3) 21 C.L.

Avis divers

DISQUES
Choix complet de disques classiques et populaires
Haute fidélité et stéréo phonique
SPECIAL : DISQUES 33 RPM
$1.49 et plus
NOREAU ELECTRIQUE
Ltée
44, RUE ST-LOUIS, LEVIS
TEL.: 837-9321
20403—18-1 (1 ms) 25 C.L.

SERVICE
T.V.
sur toutes marques
NOREAU
ELECTRIQUE LTEE
44 RUE ST-LOUIS, LEVIS
Le jour. Tél : 837-9321
Le soir. Tél 837-5589
Satisfaction assurée
20403—15-1 (l. au 5-3) 25 C.L.

POUR les REINS et les DOULEURS RHUMATISMALES
Après 35 ans, beaucoup d'hommes et de femmes souffrent de troubles urinaires. Les déchets et les bactéries irritent souvent les voies urinaires délicates. Vous vous sentez fatigué, vieilli, énervé et vous souffrez de maux de dos, douleurs rhumatismales, articulaires, sciatiques ou névritiques. Des milliers de personnes trouvent un soulagement rapide avec CYSTEX, antiseptique urinaire et analgésique. Les reins fonctionnent mieux, la douleur disparaît et le sommeil revient. Vous vous sentez rajeuni et fortifié. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui.

VOTRE NERVOSITE peut PARFAITEMENT "se comprendre" et DEFINITIVEMENT "se guérir"
Vous êtes NERVEUX?
Un psychologue et psychanalyste consultant de Montréal, André La Rivière
B.A., M.A.Ps., L.Péd., M.S.A.Ps., M.S.AIP.s., M.S.Gr.Ps.
Ancien professeur à l'Université de Montréal
Ex-stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-1951)
a écrit à votre intention 7 ouvrages où il expose plus de 180 cas qu'il a eu l'occasion de suivre durant ses consultations tant à Montréal qu'à Paris.
Faites venir GRATUITEMENT la documentation détaillée en ECRIVANT ou en TELEPHONANT à : Thérèse Godin, directrice,
EDITIONS PSYCHOLOGIQUES ENR'G.,
3426, avenue Marcil N.D.G., Montréal HU. 8-4312

POURQUOI NE PAS SOUSCRIRE UN ABONNEMENT
Il vous en coûtera moins de .03 sous par jour.

Bulletin d'abonnement

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne
(Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....
Adresse ..... Comté .....

POUR PRIX DE L'ABONNEMENT VOIR TABLEAU EN PREMIERE COLONNE DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES
L'abonnement est payable d'avance
Adressez votre abonnement à Casier postal 1727 Québec.

A l'Association de l'Enseignement français en Ontario

Une éducation catholique mieux comprise et mieux enseignée dans nos familles et dans nos écoles

NORTH BAY (P.C.) — Selon M. Ovide Proulx, inspecteur aux écoles secondaires d'Ontario, "on a exhumé un mythe, c'est-à-dire, la langue sauvegarde de la foi, lors de la séance de samedi du séminar annuel de l'Association de l'enseignement français de l'Ontario tenu à North Bay.

"On le croyait pourtant mort depuis assez longtemps a dit M. Proulx. Cependant il valait sans doute la peine qu'on l'exhume pour fins d'autopsie. Ainsi les chirurgiens de l'heure, des spécialistes en éducation, y sont allés de leur scalpel. Ils ont taillé avidement dans ce mort pour en arriver à des conclusions fort réalistes."

Les membres du panel qui a étudié cette question "de la vérité actuelle de la langue sauvegarde de la foi" étaient le R. P. Guillaume Belcourt, S.J., vice-président de l'Université Laurentienne de Sudbury, Mlle Eveline Leblanc, modératrice au département des Affaires étudiantes à l'Université d'Ottawa, M. Léopold Lacroix, inspecteur d'écoles, de Belle-Rivière, et M. Roland Bériault, d'Ottawa, administrateur de l'Association des commissaires d'écoles bilingues d'Ontario. Le R. F. Omer, E. M., d'Ottawa, vice-président de l'Ontario Teachers Federation, agissait comme animateur.

Somme toute, a affirmé Mlle Leblanc, le fondateur de la religion catholique n'a insinué nulle part que son évangile ne pouvait souffrir de tradition. Nous savons de plus que la diversité des langues n'a pas empêché la sainteté de fleurir sous tous les climats. Le plus qu'on puisse dire, c'est que le fidèle, parce qu'affectivement sensibilisé par l'éducation qu'il a reçu est d'ordinaire plus à l'aise dans sa langue maternelle pour converser avec Dieu."

SITUATION SPECIALE

Poursuivant son exposé, Mlle Leblanc a noté qu'en raison des circonstances historiques particulières et de la situation en général, on ne peut nier les services rendus par la langue à nos compatriotes dans le passé. Nous reconnaissons à cet effet les efforts et les sacrifices de notre clergé régulier et séculier, religieux et religieuses, aidés de vaillants laïques. Nous ne pouvons méconnaître non plus la force de conservation religieuse et morale qu'a offert le maintien de notre langue chez les nôtres des provinces minoritaires.

"Il reste à se demander si en voulant solidifier nos cadres nationaux, le problème a toujours été bien posé et si on n'a pas transposé au plan de la foi un réflexe humain; on peut défendre une culture, la mettre à l'abri d'influences délétères, mais, ce faisant, il est possible et probable que la foi elle-même, celle qu'on veut justement garder au chaud dans une culture, soit affectée et devienne plus sociologique que religieuse. Si la foi devient une partie intégrante de la vie concrète, il devient souvent difficile de savoir où se termine la foi et où commence la culture spécifique du groupement. Mais la foi ne peut être asservie ou mise au service d'une culture en soi, elle s'adresse à tous les hommes et peut s'insérer dans n'importe quelle culture".

"Forte et vivante, la foi n'a pas besoin de l'enveloppe d'une culture pour la protéger, de continuer Mlle Leblanc. Nous en sommes rendus à un point où nous ne pouvons plus prôner cette thèse, "la langue sauvegarde de la foi", faisait ainsi jouer le foi simplement comme atout pour transformer un combat sociologique en Terre sainte. Nous devrions revendiquer la culture canadienne-française au nom de la culture en soi et nom pas de la foi. Il faut définitivement à la foi d'autres leviers, de puissants leviers et notamment celui d'une formation religieuse orientée et adéquatement dirigée. A cet effet, une éducation catholique mieux comprise, mieux enseignée, mieux sentie, non seulement dans nos écoles mais aussi dans nos familles, s'impose.

LE CONTEXTE CANADIEN

"Dans le contexte canadien, a conclu Mlle Leblanc, l'assertion de la langue sauvegarde de la foi a été une prétention très souvent exagérée.

"Pour sa part M. Léopold Lacroix a soutenu que dans l'échelle des valeurs, il faut placer la foi dans une sphère que jamais la langue n'atteindra. Il faut reconnaître que la foi est une fin et que la langue est un moyen. La langue n'a jamais été et jamais ne sera une condition sine qua non de la foi.

"S'arrêtant de façon plus particulière aux droits de la minorité franco-ontarienne, M. Roland Bériault a rappelé qu'il y avait eu constamment combats dans deux domaines distincts bien que conduit simultanément linguistique et religieux.

M. Bériault a aussi dit qu'aujourd'hui les Franco-ontariens voient l'élément anglo-catholique s'unir à lui pour assurer un front commun quant à la défense des droits des catholiques en Ontario.

Quant au R. P. Guillaume Belcourt, S. J., il a demandé de ne pas oublier que la langue est une valeur humaine et il y a danger de la mettre sur le même pied que la foi qui, elle, est une valeur éternelle. La meilleure protection de la foi, et de loin, ce sont les convictions personnelle. La langue n'en demeure pas moins une protection secondaire conditionnée par le milieu.

(Par FRANCOISE COTE)

NORTH BAY (P.C.) — L'enseignement que dispensent les écoles séparées de l'Ontario "me paraît supérieurement adapté à l'épanouissement de la personnalitté d'un sitoyen canadien", a affirmé samedi soirw M. Jean-Marc Poliquin, correspondant à Ottawa. Il a été invité à apporter le point de vue

(Suite, Une éducation, p. 2)

★ ★ ★

La réserve Horton sera agrandie

Préserver le gibier et le poisson



Avec la collaboration des clubs privés de la région de Rimouski, l'hon. Gérard Lévesque annonçait samedi que la réserve Horton sera grandement agrandie pour répondre aux exigences croissantes des chasseurs qui fréquentent plus nombreux cette réserve du ministère de la Chasse et des Pêcheries, où l'on chasse le chevreuil, la perdrix et où la truite est abondante.

Présenté par S. H. le maire Wilfrid Hamel, qui souhaitait la bienvenue aux délégués du XVIe congrès annuel de l'Association des Outfitters du Québec, le ministre de la Chasse et des Pêcheries, annonçait aux nombreux convives de l'Association les mesures que son ministère entend mener à exécution dans l'intérêt du bien commun. Le ministre poursuivait son exposé en déclarant que la réorganisation du service de location de territoires de chasse et de pêche sous la direction du Dr Louis Lemieux, biologiste, permettra dans un avenir rapproché la création d'un parc provincial en Mauricie. Et dans l'allocation des territoires de chasse et de pêche, l'hon. Gérard Lévesque, qui s'adressait aux propriétaires de camps de chasse et de pêche (Outfitters) ouverts au grand public, déclarait que chaque fois qu'il y aurait conflit entre un club privé et un Outfitter, le ministère devra favoriser ce dernier à cause des services qu'il rend au public chasseur et pêcheur.

Fréquemment interrompu par les aplaudissements de son auditoire, le ministre de la Chasse et des Pêcheries affirmait que l'Association des Outfitters du Québec était en quelque sorte le prolongement du service des Parcs et des Réserves de son ministère et il entendait tout mettre en oeuvre pour permettre aux Outfitters d'offrir des services et des commodités dont la qualité sera égale à celles que l'on trouve dans nos parcs provinciaux. Ici, l'hon. Lévesque annonçait l'engagement de quatre inspecteurs qui auront la charge de faire l'inspection des camps et des établissements exploités par les Outfitters afin d'aboutir à une classification de ces établissements avant de faire publier par l'Office Provincial du Tourisme un répertoire de tous les camps de chasse et de pêche ouverts et accessibles au public chasseur et pêcheur.

Entouré de tous les hauts fonctionnaires de son minisère qui avaient suivi les délibérations du congrès, l'hon. Gérard Lévesque a assuré son auditoire que chaque décision administrative prise au Département l'était toujours dans l'intérêt général et en fonction du bien commun. Il a remercié les journalistes présents de la compréhension dont ils font preuve dans leur travail et il les a invités à écrire toujours objectivement afin de mieux servir le public et de mieux éclairer les autorités.

Le ministre était remercié par M. Robert Prévost, directeur de l'Office Provincial du Tourisme, qui invita les Outfitters à se montrer différents par le logement et la qualité du service. Car, de dire M. Prévost, si le touriste ordinaire ne nous laisse que $10., par personne, le touriste chasseur ou pêcheur nous vaut beaucoup plus dans l'économie de la province et il convient de le bien accueillir et le bien traiter.

L'abbé Pierre Gravel est contre les ambassades de pays communistes à Ottawa et contre R.-C. à Québec

Au cours d'un banquet de la Société St-Jean-Baptiste de Bois-chatel, le curé de cette paroisse, M. l'abbé Pierre Gravel, s'est prononcé contre le principe d'avoir des ambassades de pays communistes, à Ottawa.

Qualifiant ces ambassades de "nids de trahison", l'abbé Gravel a expliqué que c'était là, selon lui, montrer une certaine tolérance envers l'erreur. Les gens ne savent plus que penser devant ce geste de condescendance qui fait que l'erreur et la vérité ont le même droit au pays, a-t-il expliqué.

Abordant le sujet d'un nouveau poste de télévision à Québec, le curé de Boischatel, expliquant que, comme payeur de taxes il avait autant de droit de se prononcer que les professeurs de Laval, il s'est prononcé en faveur d'un poste privé de TV à Québec.

Après avoir exprimé son ennui de toujours entendre la même voix de gauchisme, il a rendu du hommage au poste CJLR comme le poste "de la belle musique à Québec".

Au cours de son allocution, l'abbé Gravel a insisté sur la nécessité de démasquer les anticléricaux et de dénoncer l'infiltration de l'idée communiste chez certains professeurs et sociologues et commentateurs de programmes de télévision.

Sur le plan de la question du séparatisme, il s'est rangé du côté de l'historien Robert Rumilly pour sa prise de position dans son volume "Le problème national au Canada français". Il a également vanté l'historien pour son histoire de la province de Québec et sa lutte contre le gauchisme.

Le curé de Boischatel s'est également prononcé contre les écoles neutres.

Le Dr F.-X. Belley, président de la Société St-Jean-Baptiste de Boischatel, présidait la réunion.

La route: trois morts et cinq blessés à Timmins

Timmins — (P.C.) — Trois personnes ont perdu la vie et cinq autres ont été blessées samedi soir dans une collision d'automobiles survenue sur la route 101, à 50 milles environ au sud-ouest de Timmins.

Les morts sont M. Arnold Tremblay, travailleur social âgé de 27 ans et deux adolescents; Raymond Schryer, 13 ans et Lawrence Harwood, 12 ans. Tous deux -taient des pupilles de la Eociété d'aide à l'enfance.

Le frère de Raymond Schryer, Andrew, 12 ans, et Sterling Antler, 16 ans, qui occupaient également le véhicule conduit par M. Tremblay, ont été blessés.

MM. James Culten, 26 aps, Ted Millette, 33 ans, et Norman Gentile, 31 ans, occupants de l'autre automobile et résidant tous trois à New Liskeard, sont à l'hôpital où l'on rapporte que leur état est satisfaisant.

Quatre exécutions

LONDRES (Reuters) — Le tribunal suprême de Lithuanie a condamné quatre personnes à passer devant le peloton d'exécution pour trafic de devises.

L'agence Tass, qui a rapporté cette nouvelle, ajoute que quatre autres personnes devront passer de quatre à dix ans en prison.

Un Canadien, président à la Haute Cour

NICOSIE, Chypre (Reuters) — Un Canadien a été nommé président de la Haute Cour de Chypre.

Il s'agit de M. J. L. Wilson, originaire de l'Ontario, qui faisait partie de la Haute Cour de Chypre depuis 1945.

Selon la constitution cypriote, le président de la Haute Cour doit venir d'un pays neutre et ne doit pas être originaire de Chypre, de Grèce, de Turquie ou de Grande Bretagne.

43,299 visiteurs à "Héritage de France"

OTTAWA (P.C.) — Du 5 janvier au 4 février, 43,299 personnes ont visité l'exposition Héritage de France à la Galerie nationale d'Ottawa. C'est le premier jour de cette manifestation qu'il y a eu le plus de visiteurs, 4,226.

Ces peintures seront exposées pendant un mois à la Galerie d'art de Toronto avant d'être rendues à leurs propriétaires en France, en Suède, aux Etats-Unis et au Canada.

René Lévesque et l'avenir du monde

Montréal — (P.C.) — M. René Lévesque, conférencier au banquet de clôture des Nations Unies modèles, au Centre social de l'UnUiversité de Montréal, a affirmé samedi que le seul avenir possible du monde, c'est d'être un seul pays. Il a de plus dénoncé une certaine confusion des valeurs qui fait qu'on place le respect des choses au-dessus du respect des individus.

Le ministre des Richesses naturelles du Québec a abordé les questions de Cuba et du programme américain de l'Alliance pour le progrès. Il a déclaré que nous avons assisté à Cuba à une exploitation de personnes au même titre que s'il s'était agi de choses. Il a souligné les lacunes du programmes de l'Alliance pour le progrès qui ne répond pas, selon lui, aux exigences essentielles et fondamentales des pays de l'Amérique latine, la nécessité première étant d'éduquer les pays sous-développés aavnt d'entreprendre quelque action que ce soit.

Le 23 février à Québec

Qui sera le champion mondial de la sciotte?

La population de la ville de Québec et le nombre incroyable de touristes qui sont en ses murs durant le Carnaval auront l'occasion le 23 février, lors de la "Journée de l aForêt" de voir évoluer, encore cette année, l'athlète parfait qu'emploient nos industries forestières dans la province de Québec.

Au carrefour des boul. Langelier et Charest à 3 hres de l'après-midi et à 8 hres du soir environ 20 champions régionaux de la sciotte viendront disputer à M. Léopold Lavoie de St-Féréol, comté de Montmorency, le titre de champion mondial de la sciotte.

De fortes délégations de Hull, de la Gaspésie, du Nord de Montréal, de l'Abitibi, de la Côte Nord et de la région de Québec sont attendues au Carnaval pour cet événement qui a pour but de remettre en vedette l'un des plus vieux sports de la province dans lequel la force physique et l'habileté de l'homme de la forêt se déploient au maximum.

L'hon. Bona Arsenault, ministre des Terres & Forêts, S.H. le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, le président du Carnaval M. Blais, le Bonhomme Carnaval et les 7 duchesses participeront à ce grand événement sportif qui se terminera par une danse populaire dans les rues.

Ancien et nouveau président



● On voit ici l'hon. Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense, en compagnie du président sortant de charge, M. Richard E. Bolton, à gauche, et de M. Paul-O. Trépanier, de Granby, président élu lors du congrès de 3 jours de l'Association des Architectes de la province de Québec, tenu au Reine Elisabeth, à Montréal, sous le thème "Les grands ensembles".

M. Jean des Gagniers à l'Inst. Canadien

M. Jean Des Gagniers, professeur d'archéologie classique et d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres de l'Université Laval, prononcera le mercredi 14 février une conférence publique à l'Institut Canadien. Il y traitera le sujet suivant: "Fouilles archéologiques de l'Université Laval, à Laodicée, en Turquie. Eté 1961" Cette conférence sera illustrée de diapositives en couleurs. Directeur des fouilles archéologiques à Laodicée, M. Des Gagniers passa une partie de l'été 1961 en Turquie, où il eut la bonne fortune de découvrir, avec la collaboration de trois archéologues français, des oeuvres d'art d'une singulière beauté. Cette première campagne archéologique fut un véritable succès. Le public est cordialement invité à venir entendre M. Des Gagniers, dont la conférence commencera à 8 heures et demie.

Complot contre la démocratie

Montréal — (P.C.) — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, est d'avis que le projet de réforme de la loi électorale déposé à l'Assemblée législative par le premier ministre Jean Lesage comporte "des faiblesses qui frisent le complot contre la démocratie".

Demande au ministère de l'Education d'Ontario

Non plus les écoles séparées, mais les écoles catholiques — Une allocution de S. Exc. Mgr A. Carter

NORTH BAY (P.C.) — Au soir de son neuvième séminar annel, l'Association de l'enseignement français de l'Ontario a proposé aux applaudissements des 400 délégués présents aux assises de North Bay, "qu'une demande soit faite au ministère de l'Education d'Ontario à l'effet de laisser tomber le mot séparé du nom de leurs écoles et qu'à l'avenir ce que l'on appelait les écoles séparées soit connu comme les écoles catholiques ou roman catholics schools".

Ce voeux était l'un des 23 formulés à la clôture du séminar samedi soir. Les autres portaient sur la nécessité impérieuse de voir à organiser un enseignement catéchistique adéquat dans toutes les écoles en prenant en considération les mesures qui s'imposent tant pour la préparation des cours que pour la formation des professeurs.

On a aussi souhaité qu'un esprit chrétien viril et bien vivant imprègne l'enseignement non seulement de la religion mais autant des autres matières dites profanes que des activités paracolaires.

Le séminar portant cette année sur l'éducation chrétienne dans les écoles séparées ontariennes.

Lors du banquet de clôture de la rencontre des éducateurs franco-Ontariens, S. Exc. Mgr Alexander Carter, évêque de Sault Ste-Marie, a demandé aux participants de se faire les artisans des bonnes relations entre les deux grandes nations qui composent notre pays en présentant aux Canadiens-anglais une image du Canada français qui forcera l'admiration et le respect de tous et de chacun à l'endroit de l'élément français.

Mgr Carter a de plus insisté auprès des congressistes pour qu'ils s'adonnent à une campagne d'information auprès des parents que l'on déplore avec raison. On doit s'inquiéter d'une telle situation, a dit Mgr Carter, et l'automation nous force à penser que seule une éducation complète et absolue pourra permettre d'y faire face.

M. ROBERT GAUTHIER

"La religion était, il y a 20 ans, la matière la plus mal enseignée dans nos écoles, alors même qu'on mettait toute l'emphase sur le péché au détriment même de la vertu", a dit M. Robert Gauthier, directeur de l'enseignement du français au ministère de l'Education d'Ontario, au cours de la première séance des présentes assises de l'AEFO, vendredi.

Aux 400 participants à ce septième colloque annuel de l'Association de l'enseignement français de l'Ontario, M. Gauthier a aussi rappelé comment à cette époque "on se délectait dans la peur" et combien étaient "horribles" les représentations du crucifiement. "On semblait s'acharner à vouloir troubler les gens, à les impressionner à force d'images ou l'horreur jouait sur tous les tableaux plutôt qu'à tenter de leur inculquer des convictions ou à leur faire saisir tout le sens du message du Christ. Au Christ rédempteur on avait substitué un Christ vengeur".

Tous ont alors été unanimes pour approuver un certain renouvellement des méthodes employées non tellement pour enseigner mais bien pour faire vivre intégralement la religion du Rédempteur. On a cependant admis une amélioration sensible, ces dernières années sur "les saisons académiques de la peur".

Le présent colloque de l'AEFO tenu à North Bay, est consacré à l'étude de "l'éducation chrétienne dans les écoles séparées ontariennes".

La suggestion de M. Gauthier de procéder à la formation d'un comité susceptible de favoriser un enseignement plus réaliste de la religion et d'y inclure au sein des membres une représentante des mères de familles a été chaleureusement accueillie. "La maman n'est-elle pas, en définitive, celle qui sait le mieux les possibilités de compréhensions des tout-petits", a-t-il ajouté.

Adressant quelques mots durant la même séance, M. Benjamin Michaud, surintendant adjoint de l'enseignement primaire au ministère de l'Education d'Ontario, a noté que "le programme d'études doit tenir compte de la vie réelle et doit former le caractère de l'élève à mesure que se développe la personnalité".

A son tour, M. Michaud s'est réjoui du fait que ce colloque de l'AEFO sera indéniablement la source d'une nouvelle invasion bienfaisante des idées chrétiennes.

M. Joseph Bernier gagne le grand prix de la bougie soit: $3,000.00

Le grand prix de $3,000. résultant de la vente de la bougie du Carnaval, samedi soir, a favorisé M. Joseph Bernier, un pompier à sa retraite et domicilié au no 661, 4ème rue à Limoilou.

Deux autres grands prix ont été attribués. le premies à Mme Léna Lepage, 85 rue Lockwell, qui a gagné le deuxième montant d'argent soit $1,500. et le troisième prix a été gagné par M. Arthur Bourassa, de Notre-Dame des Laurentides. Ce troisième montant était de $750.

Les personnes dont les noms suivent ont reçu $150. Ce sont: M. Georges Gingras, M. Paul Desbiens, Mlle Hélène Huot, M. Roch Côté, M. André Letarte, Mlle Lise Plamondon, M. Lucien Grégoire, M. René Touchette, Mme Emery Fontaine, M. Pierre Wagner, Mme Henri Belleau, M. Charles Sanschagrin, M. Benoit Trudel, M. Denis St-Hilaire M. Wellie Levole, M. Jean-Paul Leblond, M. J.-Chs Flamand, M. Daniel Gauvreau, M. Alphée Martin, M. Fernand Giguère, M. L.-H. Godin. De leur côté, M. Benoit Lacroix et Mme Arthur Fradette ont reçu chacun $50.

Cette soirée de la bougie a remporté un grand succès et on croit atteindre entre $95,000. et $100,000. Hier soir, le compte n'était pas encore final puisqu'il restait de l'argent à rentrer de certains endroits éloignés des duchés de Montcalm, Lévis ou Montmorency. M. Le-Philippe Bouchard, contrôleur de la maison qui administre l'argent du Carnaval, a prétendu qu'on ne serait pas loin de l'objectif qui était, comme on le sait de $100,000.

M. Léon Lyonnais, le président du comité de la bougie remporte un succès sans précédent.

Ouverture d'un chalet d es sports à La Malbaie



● A l'occasion de l'ouverture d'un nouveau chalet pour les sports d'hiver à La Malbaie, l'invité d'honneur Jean-Pierre Masson, comédien bien connu, signe le livre d'or en présence de son honneur le maire de La Malbaie, Me Martial Asselin, M.P. A l'extrême droite, on remarque M. Ernest Bruyère distributeur de la Brasserie Dow pour les comtés de Charlevoix et Saguenay.

L'ACTION CATHOLIQUE
ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROY
LUNDI 12 FEVRIER 1962
Chef du Service des Nouvelles: Camille FLEURY

La refonte de la loi électorale

Le bill 15 est l'un des plus volumineux qui aient jamais été présentés à l'Assemblée législative : 220 pages. Vouloir en faire une analyse même sommaire serait présomptueux. Tenons-nous en à quelques commentaires seulement.

Dans l'ensemble, le projet de refonte de la loi électorale paraît excellent. Seuls les tiers-partis pourraient s'en plaindre, et sur certains points, non sans raison.

Il va de soi que l'Opposition aura des suggestions à présenter, mais sans présumer de ses intentions, elle sera sans doute d'accord sur l'essentiel : L'identification aussi rigide que possible des candidats. la limitation des dépenses électorales dont une partie payable par la Province, pénalités sévères pour les infractions.

* * *

On fait bien de se montrer sévère pour les candidatures. Il est bon d'éliminer les candidats fantômes et les candidats de paille. On doit éviter dans la mesure du possible que surgissent des embarras de dernière heure. A titre d'exemple : un candidat du même nom qu'un autre, personnage non fictif mais qui n'a jamais songé à poser sa candidature avant d'être approché à la dernière minute et qui cède à l'appat irrésistible de l'argent, en consentant à se présenter pour jeter la confusion.

Désormais le bulletin de présentation devra comprendre une photo du candidat, son consentement écrit, une copie authentique de son acte de naissance, la désignation de son parti ou son indépendance.

La photo devra porter au dos la signature de deux personnes attestant sous serment qu'elles reconnaissent comme authentiques le candidat, sa date de naissance et son adresse.

Autre point important : les bulletins que le scrutateur aura oublié d'initialer seront désormais valides.

Cette disposition aura l'avantage de valider un bulletin qu'un scrutateur aura "volontairement" oublié d'initialer, mais elle aura l'inconvénient de tenir pour bons des bulletins déposés dans les boites "à double fond" avant le scrutin ... A moins que cette pratique soit par ailleurs devenue impossible ?

Il faut se réjouir aussi de l'article du bill 15 qui prescrit que chaque électeur recevra gratuitement une copie de la liste des électeurs qui auront à voter dans le même bureau de scrutin.

* * *

Mais les dispositions les plus radicales ont trait aux dépenses électorales, lesquelles sont limitées à 75 cents par électeur, dont 50 cents par le candidat et 25 cents par le parti, sauf dans trois comtés dont la superficie dépasse 25,000 milles carrés, où la limite est portée à 60 au lieu de 50.

Le gouvernement assumera une partie des dépenses électorales et remboursera en outre l'agent officiel d'un candidat en raison de 15 cents par électeur, mais à condition que le candidat ait recueilli 20 pour cent des voix exprimées.

Les candidats des "partis reconnus" auront droit à des considérations spéciales. Mais pour être "reconnu" un parti devra avoir présenté des candidats dans au moins 60 pour cent des comtés lors des élections générales précédentes, ou devra démontrer qu'il aura ce nombre à l'élection en vue de laquelle il sollicite sa reconnaissance.

Cette disposition exige des éclaircissements. D'abord le pourcentage de 60 semble trop élevé. Et puis faut-il déduire d'une autre disposition que seuls les partis reconnus auront droit de dépenser 25 cents par électeur ?... Mais les non reconnus alors ?

Que l'on prenne des dispositions pour entraver la prolifération des partis non sérieux, c'est bien; mais qu'on rende la vie impossible à des tiers-partis qui sans présenter des candidats dans 60 pour cent des comtés, peuvent tout de même être sérieux, ne serait-ce pas exagéré et contraire à la démocratie ? Il n'y a pas si longtemps, des groupes relativement peu nombreux, ont réussi à faire élire quelques candidats de choix. Empêcher que cela se répète ne serait-ce pas aller à l'encontre du bien commun ?

Louis-Philippe ROY

Les noms français au Nouveau-Québec

A ceux qui lui écrivent en faveur du maintien intégral de la douzaine de noms géographiques français du Nouveau-Québec qu'on croit devoir laisser tomber après les avoir approuvés en février 1961, le bureau du premier ministre, M. Jean Lesage, répond, nous dit-on, de la façon suivante : Il transmet photographie d'un article de journal, paru il y a déjà quelques semaines.

Seulement, voici : Il se trouve que ledit écrit (on pourra du reste s'en rendre compte à la lecture du document que nous reproduisons ci-contre) paraît assez discutable. Pour sa part, l'Abitation Cavelier de la Salle, des Chevaliers de Champlain, explique au juste pourquoi, dans cette lettre transmise à M. Lesage, en date du 3 février dernier.

Tous ceux — et ils sont chez nous légion — qui s'intéressent à bon droit à cette question de la toponymie du Nouveau-Québec liront la dite lettre de l'Abitation Cavelier de la Salle.

* * *

Sur ce même thème, un lecteur renseigné soutient qu'il y eut pression de la part de gens du Fédéral auprès du Québec. Il nous écrit : *"Pour démontrer à quel point les gens d'Ottawa savaient ce qu'ils faisaient, il suffit de consulter une des cartes au 10,000,000 c de l'Atlas du Canada; les noms qui y apparaissent sont, comme par hasard, les noms dont les fonctionnaires fédéraux ont exigé le maintien : Eastmain (Havre Sainte-Anne), Fort-George (Fort Ste-Foy), Golfe de Richmond (lac du Sceptre), Port Harrisson (Port Lapérouse), Cap Smith (Cap d'Youville), Cap Wolstenholme (Cap d'Iberville), Wakeham Bay (Ste-Anne-de-Maricourt) et Payne-Bay (François-Babel). Sur ces noms, un seul a été francisé par le Québec de façon définitive : celui du cap d'Iberville. Ainsi, le visage du Nouveau-Québec sur les cartes à petite échelle et sur les cartes internationales sera aussi anglais qu'auparavant; c'est exactement ce que voulaient ces messieurs".*

* * *

Par ailleurs ,on nous signale ceci : Certains des toponymes anglais qui remontent ainsi à la surface, après avoir été officiellement remplacés par des noms français en février 1961, figurent déjà à maints autres endroits, dans le nord. Ce serait, par exemple, le cas de Wakeham qui désignerait trois accidents géographiques. Ce serait le cas d'Harrisson donné à DOUZE caps, îles, lacs et pointes. C'est aussi le cas de Payne donné à cinq baies, rivières et lacs. C'est également le cas de Smith qui, au Nouveau-Québec, dans l'Arctique et au Yukon, apparaît QUATORZE fois. C'est le cas de George qui, au Nouveau-Québec et dans l'Arctique, figure SEPT fois.

* * *

Aux spécialistes de corroborer ou, le cas échéant, de contredire les avancés de nos correspondants. Le public, lui, sera bien un peu de l'avis des membres de l'Abitation Savelier de la Salle : Il ne se tiendra guère pour satisfait de l'éventuelle réception d'une lettre du bureau du premier ministre, accompagnée de la photographie d'un article de journal renfermant, affirme-t-on, erreurs et lacunes manifestes.

En définitive, la question à résoudre est celle-ci : Oui ou non, le Québec a-t-il approuvé, en février 1961, une liste de toponymes français pour le Nouveau-Québec ? Les faits sont là : c'est oui qu'il faut répondre. Dès lors, pourquoi au juste croirait-on devoir, par la suite, céder à des pressions en provenance d'Ottawa, dans un domaine ressortissant exclusivement à la juridiction du Québec? On annonce que bien d'autres noms ont été et seront francisés. Cela ne change rien à la question: Pourquoi, après avoir approuvé officiellement des changements de noms, de l'anglais au français, en février 1961, le Québec croirait-il indiqué d'en revenir, voire pour une dizaine de cas, (par ailleurs importants) aux anciens noms anglais ?

Odilon ARTEAU

Lettre de Paris

Le cardinal Feltin à ses prêtres: "PAS DE POLITIQUE"

Une des caractéristiques de la situation actuelle en France, c'est la confusion. Confusion dans les esprits, dans les coeurs et dans les faits, qui bouleverse profondément la hiérarchie des valeurs et des exigences. Les troubles politiques provoqués par la guerre d'Algérie, qui dure depuis plus de sept ans, ont conduit à l'exaspération des passions et, par là même, chez beaucoup de Français, à la cécité et à la perte du sens critique.

De ce fait, tous les arguments, tous les moyens semblent bons pour faire triompher l'option choisie. Le mensonge, la calomnie, la mitraillette et la bombe sont, hélas, devenus monnaie courante dans la défense de hautes valeurs dont la seule référence condamne, précisément, de tels arguments. La politique n'est plus l'art de rendre possible ce qui est nécessaire; elle est devenue une fin en soi, une sorte de religion séculière, qui, dans tous les camps, a ses mystiques, ses exaltés et ses fanatiques. Il s'ensuit une intolérance, qui est la négation même de tout ce pour quoi l'on prétend lutter de part et d'autre.

Ce phénomène, qui n'est d'ailleurs pas particulier à la France, — encore qu'il s'y manifeste actuellement avec une rare violence, sinon dans l'opinion, du moins dans les milieux dits "engagés" — a été remarquablement analysé par le R. P. Daniélou, dans l'importante communication qu'il vient de faire à la Convention Atlantique des nations de l'OTAN.

Devant une centaine de personnalités appartenant aux 15 pays de l'Alliance Atlantique, venues à Paris pour étudier, sous la présidence de M. Christian Herter, ancien secrétaire d'Etat américain, les moyens de transformer cette alliance en une véritable communauté de pensée et d'action, l'éminent jésuite a notamment déclaré :

"Une des pires déformations que le communisme a apportée au monde moderne est de politiser tous les problèmes. Les valeurs philosophiques, religieuses, artistiques, ne sont plus considérées que dans leurs incidences politiques. Ainsi, par une subversion dramatique, c'est la ligne politique qui devient la référence absolue, et le reste qui devient le relatif. C'est l'opération contraire que nous avons à accomplir. Il s'agit de restituer aux valeurs de vérité, de beauté, de spiritualité à tout l'immense domaine de la vie privée des hommes, celui du travail, de l'amour, de la religion, sa valeur première. La politique a pour but de le rendre possible; elle doit être ramenée à sa place, car elle est essentiellement du domaine du contingent, dans la mesure où elle a pour objet d'équilibrer des réalités complémentaires. Pour reprendre l'image du vieil auteur chrétien Hermas, la politique est l'orme, par lui-même stérile, mais sur lequel s'appuie la vigne, qui, elle, porte des fruits..."

* * *

Cette analyse, faite à l'intention de l'Occident tout entier menacé par l'idéologie communiste, est d'une terrible authenticité en ce qui concerne la France. Plus que quiconque, ce pays a besoin de ce renversement d'optique souhaité par le R. P. Daniélou.

Aussi bien, dans une note publiée à l'intention des prêtres, S. Em. le cardinal FELTIN, archevêque de Paris, vient-il opportunément de rappeler au clergé, sollicité de toutes parts et parfois enclin à "s'engager" dans la mêlée, la nature de sa mission d'évangélisation. Les prêtres, dit le cardinal, ne doivent pas oublier que "dans toutes leurs activités, ils sont aux yeux de tous des représentants de l'Eglise, et que celle-ci veut se tenir en dehors et au-dessus des discussions politiques, économiques et partisanes".

Diverses formes d'un néo-cléricalisme tendent en effet à s'infiltrer en France. C'est-à-dire que des hommes ou des groupements recherchent des cautions théologiques, évangéliques ou tout simplement ecclésiastiques pour leur action temporelle. Et ce, aussi bien d'un côté que de l'autre, à gauche comme à droite. "C'est au nom des exigences de notre foi que nous apportons notre appui au F.L.N.", disent les uns. "La doctrine de l'Eglise, les enseignements de la papauté et de la hiérarchie nous incitent à mener la contre-révolution", affirment les autres.

Il s'ensuit un certain nombre d'équivoques qui ne laissent pas de troubler les âmes simples et les coeurs purs. Le rappel du cardinal FELTIN à ses prêtres n'est donc pas inutile, de même que vient à son heure un ouvrage du R. P. de SORAS intitulé: "Documents d'Eglise et options politiques" (1).

* * *

Le P. de SORAS, jésuite lui aussi, étudie plus spécialement aussi, étudie plus spécialement, et des faits, la dynamique philosophique de la **Cité Catholique**. Comme il est certain qu'un nombre relativement important de doctrinaires au sein de l'O.A.S. appartiennent à ce groupement, ou sont influencés par lui, il était nécessaire en effet de dissiper certains malentendus en précisant les rapports de l'Eglise avec la **Cité Catholique**.

Cette organisation, que l'on peut considérer comme une résurgence de l'intégrisme, se propose de restaurer dans le monde actuel "la royauté sociale de Jésus-Christ", c'est-à-dire de rétablir la référence normale de la civilisation, des activités publiques, des opinions civiques, des institutions contemporaines, au message de lumière et de vie du Christ. Seule, dit-elle, cette référence réintroduira dans la cité le respect des valeurs surnaturelles, et même naturelles. Double série de valeurs solidaires, sans lesquelles nos existences et notre histoire ne pourront jamais retrouver l'équilibre qu'elles ont, depuis le Moyen Age, manifestement perdu.

Pour ce faire, la CITE CATHOLIQUE combat un certain nombre d'idéologies contemporaines, notamment le rationalisme, le naturalisme, le libéralisme et, bien entendu, le marxisme-léninisme. De son point de vue, tous les maux dont nous souffrons présentement ont leur origine dans les idées que la Révolution de 1789 a fait triompher. Il faut donc mener la contre-révolution.

L'organisation, qui fonctionne dans une semi-clandestinité — elle a ses cellules, ses réseaux, et même une action "capillaire" — se prévaut d'encouragements et de bénédictions de hautes autorités ecclésiastiques, et en appelle constamment, pour sa justification, à certains documents d'Eglise. "Oeuvre de laïcs plus directement ordonnée à des fins temporelles, civiques..., sans cesser jamais de rester sous le contrôle de la hiérarchie en ce qui la regarde absolument : la doctrine, les moeurs, la discipline ecclésiastique", telle est la définition du groupement, qu'en a donnée son fondateur M. Jean OUSSET.

* * *

Y a-t-il mystification ? Le P. de SORAS écrit : "Sous l'apparence et derrière le projet d'être le sanctuaire d'un catholicisme très purificateur, parce qu'il serait un catholicisme très purifié, CITE CATHOLIQUE ne serait-elle pas, en effet, très souvent le refuge d'un catholicisme certes plein de zèle, mais assez pauvre et fort ingénu, sans cesse menacé de se dénaturer à cause de son incompétence théologique, en intégrisme inconscient ?

En fait, il apparaît que sous couvert de restaurer un catholicisme "pur et dur", l'organisation de M. OUSSET travaille essentiellement à des fins politiques en faveur de ce qu'il est convenu d'appeler la droite. L'équivoque politico-religieuse est grave, et c'est pour la dissiper que le P. de SORAS montre à quelles erreurs aboutissent la sollicitation de documents pontificaux ou l'interprétation abusive et exhaustive de certaines démarches épiscopales. De cette étude, il ressort que la hiérarchie demeure extrêmement réservée à l'égard de la CITE CATHOLIQUE, et que celle-ci n'a nullement le droit de se prévaloir de telle ou telle marque de sympathie donnée isolément et dans des situations déterminées.

A telle enseigne que d'aucuns voudront mettre au compte de la sympathie qu'il a naguère manifestée à cette organisation le récent rappel en France de S. Exc. Mgr Marcel LEFEBVRE, archevêque de Dakar et ancien délégué apostolique pour l'Afrique Française. Mgr LEFEBVRE, qui devient évêque du petit diocèse de Tulle, tout en conservant personnellement le titre d'archevêque, avait encouragé et béni la CITE CATHOLIQUE au Sénégal. Est-ce là la raison de sa surprenante mutation ? Ou faut-il seulement considérer le fait que le Sénégal, Etat indépendant de l'Afrique Noire, souhaitait avoir à la tête de son Eglise un prélat autochtone ?

Quoiqu'il en soit, il apparaît bien qu'en dépit de la confusion actuelle, l'Eglise de France n'entend pas se laisser entraîner hors du domaine de sa mission spécifique.

Maurice HERR

(1) Editions du Centurion — Paris.
(Copyright B.I.P.)

No 1873

Education - Orientation

INITIATION A LA MUSIQUE

Une correspondante m'écrit :

"Je vous écris à propos de ma jeune fille de 13 ans qui est en 7e année et qui se destine à l'enseignement et au mariage... Devrais-je lui faire donner des leçons de piano?

J'ai toujours regretté de n'avoir aucune notion de musique; on entend à la journée, radio, télévision, tourne-disque et je ne sais même pas distinguer le classique de la musique légère ce qui me fait l'impression d'être devant un beau livre et de ne pas savoir lire. Je voudrais que ma fille eût quelques notions de la musique; est-ce qu'au cours secondaire on enseigne un peu de musique aux élèves ou au moins l'histoire de la musique ? ou devrais-je faire donner des leçons de musique à ma fille ?

Elle chante un peu comme tout le monde et je ne crois pas qu'elle ait d'aptitude spéciale pour cet art; je crains aussi que des leçons de musique ne nuisent à ses études, car elle n'est pas très forte dans sa classe et il serait regrettable qu'elle fût obligée de doubler une année... Et puis, nous ne demeurons pas au village : il faudrait donc qu'elle prenne des leçons et sa pratique durant les récréations et je crains que cela ne nuise à sa santé. Elle est indécise et moi aussi: conseillez-nous s'il vous plaît et merci et félicitation pour votre courrier si utile...

Madame Alice

J'espère que madame Alice continue de lire cette chronique et qu'elle y trouvera aujourd'hui — après, hélas ! plusieurs mois — une réponse à cette lettre fort intéressante.

Tous les aspects du problème étant considéré, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire donner des cours privés à cette adolescente qui ne manifeste pas de talents particuliers pour la musique. D'ailleurs, le programme du cours secondaire comporte une telle initiation qui doit se poursuivre durant tout le cours, c'est-à-dire de la 8e année à la 11e inclusivement, à raison, semble-t-il, d'une heure par semaine. Cette initiation me paraît bien suffisante pour cette jeune fille qui a besoin de concentrer son attention sur les matières scolaires, mais qui, d'autre part doit également participer aux récréations. D'ailleurs, il existe aujourd'hui, en librairies, de nombreux volumes susceptibles de renseigner sur la musique, d'initier tous ceux qui désirent comprendre, goûter, apprécier les chefs d'oeuvre des grands maitres.

Les objectifs de cet enseignement de la musique au cours secondaire sont clairement définis dans le programme officiel : c'est ainsi que le maître doit s'efforcer d'éveiller le sens esthétique et affiner la sensibilité de ses disciples par le contact avec la musique; il doit développer l'observation, le sens des justes proportions et de l'harmonie par l'étude des chefs d'oeuvre; il doit aider à la formation du caractère, en faisant constater et accepter l'effort individuel qu'il faut accomplir dans un travail collectif. Cette initiation aidera, d'autre part, à l'organisation de loisirs éminemment humains; elle permettra aussi de faire connaître et apprécier les chants de notre folklore et de découvrir les talents artistiques et de les orienter à meilleur escient.

Louis-Philippe AUDET

N. B. — Adressez vos questions à :
Courrier EDUCATION-ORIENTATION,
L'ACTION CATHOLIQUE, Place Jean-Talon, Québec.

Votre opinion

RUBRIQUE DES LECTEURS DE "L'ACTION CATHOLIQUE"

L'Indépendance

Monsieur le Rédacteur,

L'avènement éventuel de l'INDEPENDANCE du Québec suscite d'innombrables opinions. Les lettres dans les journaux le prouvent fort bien. Si on fait le bilan de ces lettres, venant de toutes les parties de la Province, on peut conclure que neuf fois sur dix, elles sont favorables, à différents degrés, à la souveraineté de notre véritable patrie.

Je n'affirmerai pas qu'il y a 90 p. 100 des Québecois gagnés à la souveraineté, mais personne ne peut nier que ceux qui ont le courage de s'exprimer sont 9 fois sur 10 des adeptes de l'INDEPENDANCE.

D'ailleurs est-ce qu'il faut attendre que toute la population adhèrent à l'un ou l'autre des mouvements indépendantistes pour justifier le droit du Québec à l'autodétermination ? Bien non. L'Histoire du monde est là pour prouver qu'une poignée d'ardents apôtres suffisent à changer la face et, parfois, l'âme même d'un peuple.

Le Christ lui-même a-t-il attendu que tous les Juifs soient gagnés à sa doctrine pour fonder son Eglise ? Il avait bien des milliers et des milliers de sympathisants; mais seulement 12 membres actifs: Pierre, Jacques, Jean etc. Le Christ était la Voie, la Vérité et la Vie. Tous les obstacles rencontrés ne purent empêcher l'Evangile de s'imposer au monde.

Il en est ainsi des apôtres de la souveraineté du Québec. Ils vaincront tous les obstacles, car ils sont convaincus qu'eux seuls peuvent sauver la nation canadienne française, comme le Christ et ses apôtres savaient que seul le christianisme pouvait sauver le monde.

Je vois d'ici le rire jaune des anti-canadiens français devant la comparaison des Laurentiens aux Apôtres du Christ.

Mais, rira bien qui rira le dernier. Surtout qu'on a rien vu encore de la puissance invincible de l'ALLIANCE LAURENTIENNE et de l'invincibilité de son chef: le Docteur Raymond Barbeau.

Un patriote qui agit pour ceux qui n'osent agir.

René MATTE,
346, Saint-Michel,
Ste-Thérèse de Lisieux.
12 janvier 62

Votre opinion

RUBRIQUE DES LECTEURS DE "L'ACTION CATHOLIQUE"

Lettre à l'hon. J. Lesage :

La toponymie du Nouveau-Québec

Ottawa, Ont. le 3 février 1962
Honorable Jean Lesage,
Hôtel du Gouvernement,
Québec,
Monsieur le premier ministre,

Votre lettre du 29 janvier, 1962, en réponse à la nôtre du 18 janvier, concernant la toponymie du Nouveau-Québec ainsi que le photostat d'un article du Soleil, en date du 25 janvier, nous sont bien parvenus le 31 janvier et pour lesquels nous vous remercions vivement.

Nous nous sommes cependant fortement étonnés de constater que l'éditorial du "Soleil" que vous avez soumis à notre attention contient des erreurs grossières et des lacunes incompatibles avec la tenue d'un journal bien informé. Nous considérons comme un devoir de vous signaler ces erreurs à la suite.

Un des premiers paragraphes de cet article se lit ainsi: "Disons d'abord, que des douze noms litigieux, trois représentent des localités situées dans les Territoires du Nord-Ouest à juridiction fédérale: Port Burwell, Cape Smith et Cape Prince of Wales. En voici trois qui échappent aux prises de la politique de refrancisation du Québec pour la raison évidente que la province ne peut y exercer aucune autorité". Cette assertion est peut-être vraie à la rigueur pour Havre-Turquetil (Port Burwell et le cap d'Youville (Cap Smith) mais le Cap Martigny (Cap Prince de Galles) que le Soleil présente sous le nom de Cap Prince of Wales se trouve indiscutablement dans le Québec et il est inadmissible qu'un journal censé ment sérieux comme "Le Soleil" soutienne que ce saillant de côte se trouve hors du territoire québecois; de ce fait, le Québec peut y exercer son autorité et y refranciser ce nom dès lors que cet obstacle se trouve levé. Nous sommes donc assurés, par voie de conséquence, que votre Gouvernement reconnaitra à ce point l'appellation Cap de Martigny.

"Le Soleil", en outre, écrit Sugluc avec un k terminal, à l'anglaise, alors que les cartes officielles du Québec l'écrivent avec un c de même que tous les noms esquimaux. Un peu plus loin Le Soleil prend la part d'un météorologue du nom de Payne qui aurait rendu de grands services à cette science et l'éditorialiste de ce journal ajoute: "Il n'y a rien d'exagéré à prétendre qu'il serait disgracieux de faire disparaitre ce nom". Nous sommes d'accord sur cette déclaration de bonnes intentions de la part du Soleil, nous aurions cependant hautement apprécié que Le Soleil précisât que le nom de ce M. Payne était honoré très exactement quatre fois dans la même région du Nouveau-Québec: Il y avait en effet le poste de Payne Bay qui a été changé pour François-Babel, la baie Payne changée pour la baie François-Habel, la rivière Payne changée pour rivière Arnaud et enfin le lac Payne qui est demeuré inchangé. Cette objection ne tenant plus nous croyons que votre Gouvernement peut donc redonner à ces trois noms l'appellation française du poste, de la rivière et de la baie, et Monsieur Payne se trouvera encore honoré par un nom donné à un des plus grands lacs du Nouveau-Québec.

L'article du "Soleil" précise encore que le golfe de Richmond (lac du Sceptre) a été fondé en 1756 et que Wakeham Bay apparait déjà sur les cartes de Champlain; la vérité exige que nous rétablissions les faits en précisant de notre côté que le lac Sceptre (golfe de Richmond) qui de fait n'est pas un golfe mais un lac, est encore moins un poste esquimau et que, de ce fait, n'a pu être fondé en 1756 non plus qu'en aucune autre année. Quant à Sainte-Anne-de-Maricourt (Wakeham Bay) ce nom n'apparait absolument pas sur aucune des trois cartes de Champlain de 1611, 1613 et 1632. Les deux seuls noms qui y apparaissent sont le cap Wolstenhome définitivement changé pour le cap d'Iberville et le cap Hopes Advance dont le nouveau nom Cap Dollard-des-Ormeaux a été refusé par votre Gouvernement après avoir été accepté en février 1961. Ces deux autres arguments du "Soleil" ne tenant plus, nous sommes assurés que vous voudrez bien redonner les appellations françaises, de lac du Sceptre au golfe de Richmond et Sainte-Anne-de-Maricourt à Wakeham Bay qu'ils avaient depuis le mois de février 1961.

Un autre paragraphe du "Soleil" se lit comme suit: "D'autres localités tiennent leurs noms, comme le cas se produit quelques fois au pays de celui du bureau de poste de l'endroit. Les postes étant de juridiction fédérale, il en est de même des noms qui en découlent. Là-dessus on pourrait répliquer que le fédéral devrait donner des noms français aux bureaux de postes situés dans le Québec. C'est exact, mais à Port-George (à consonance bilingue), sur une population de 1,069 personnes, une cinquantaine seulement parlent français. Ce fut initialement un poste de la compagnie de la Baie d'Hudson. A Port Harrisson (autre bureau de poste), sur 95 habitants, personne ne parle le français".

Au sujet de ce paragraphe, il faut préciser d'une part, que ce ne sont pas les localités qui tiennent leur nom du bureau de poste local, mais bien l'inverse, puisque les bureaux de postes, lorsqu'ils existent ont été établis bien après la fondation du village lui-même. D'autre part, il est possible que sur les 1,069 personnes à Fort Georges et non à Port George comme l'écrit le "Soleil" il n'y ait qu'une cinquantaine de personnes seulement qui parlent le français. "Le Soleil" oublie cependant de dire que le reste de la population ne parle pas l'anglais non plus mais une langue indienne.

Il est peut-être vrai aussi que les 95 habitants de Port Lapérouse (Port Harrisson) ne parlent pas le français mais nous aurions aimé que par souci d'honnêteté et de vérité Le Soleil soulignât que cette population ne parle pas l'anglais non plus comme il le laisse entendre, mais bien l'esquimau. Cette autre objection du Soleil étant à nouveau levée pour ces deux noms, nous ne doutons pas, Monsieur le Premier Ministre, que pour l'honneur du Québec vous redonnerez à ces deux noms leur appellation française.

Dans la conclusion de l'éditorial du "Soleil" se trouve le paragraphe suivant: "Voilà donc à peu près le bilan de la "capitulation" du ministère des Terres et Forêts. Dans cette affaire, il importe de tenir compte que l'Ungava n'avait auparavant que très peu de noms français. Depuis un an, on en a autorisé 146, dont 57 ont remplacé des dénominations anglaises. N'est-ce pas déjà remarquable ? Que sur 150 noms français, on en retienne douze de langue anglaise, il n'y a pas matière à jeter les hauts cris". Nous sommes forcés de constater que le point fondamental de la refrancisation du Nouveau-Québec doit être de donner des noms français aux principaux saillants et rentrants de côte de cette région. Or, "Le Soleil" ne l'a manifestement pas compris et le recul récent sur douze des plus importants noms de la toponymie du Nouveau-Québec fait justement que cette région du Québec conservera sur les cartes internationales et sur les Atlas scolaires, de même que pour toutes cartes de l'Atlas du Canada, un aspect presqu'exclusivement anglais. Nous aurions hautement apprécié, M. le premier ministre, que votre Gouvernement le comprit également. Nous sommes donc au regret, à nouveau, de vous exprimer notre profonde déception de ce que la grandeur française dont vous avez si souventes fois parlé ne se soit pas matérialisée dans le domaine de la toponymie du Nouveau-Québec par une attitude de dignité comme l'auraient voulu les intérêts d'un Québec indépendant et pleinement souverain.

Espérant que vous saurez faire droit à nos recommandations légitimes, veuillez croire, M. le premier ministre, à nos sentiments distingués.

Les Chevaliers de Champlain,
Abitation Cavelier de La Salle,
8-320, Ottawa, Ontario.

(Signé) Raymond Heppell,
Chevalier-secrétaire
71, rue Pinhey

M. Yvon-R. Tassé annonce la construction de l'édifice de l'Assurance-Chômage—Aménagement du Parc Cartier-Brébeuf et érection d'un autre édifice du Fédéral

Ainsi que le député de Québec-Est, M. Yvon-R. Tassé, l'avait annoncé il y a quelques semaines, un édifice s'élèvera prochainement sur l'ancien site de l'hospice St-Charles : ce sera l'édifice fédéral de l'Assurance - Chômage, à l'encoignure des rues Gignac, Dorchester et de la Couronne. Des soumissions, dit M. le député Tassé, seront prochainement demandées à cet effet.

En second lieu, M. Tassé a révélé que le Ministère des Affaires du Nord vient de lui soumettre un projet d'aménagement de l'historique Parc Cartier-Brébeuf. On y reconstituera la forêt comme au temps de Jacques Cartier, et il y aura aussi reproduction de l'un des navires du découvreur du Canada.

En troisième lieu, M. Tassé a annoncé qu'un autre édifice fédéral sera aussi construit à Québec, dans un endroit non encore désigné; cet édifice abritera le Ministère fédéral du Commerce et de l'Industrie.



Le député de Québec-Est s'adressait, hier soir, au cours d'une réception qui lui était offerte par l'Association féminine progressive - conservatrice du comté qu'il représente aux Communes. On notait la présence du ministre des Mines et Relevés techniques, l'hon. Jacques Flynn, député de Québec-Sud.

On remarquait aussi la présence de Mme Marc Poulin, présidente de l'association féminine progressive-conservatrice du district de Québec, Me Gaston Michaud, président de l'Association masculine progressiste-conservatrice de Québec-Est, M. P.-Henri Lafond, échevin de Limoilou (Mme G. Farrell, présidente de l'Association, à été empêchée d'assister à la réunion par suite d'un accident survenu dans la journée alors qu'elle s'est fracturé un bras.)

L'hon. Jacques Flynn

Le ministre fédéral des Mines s'est dit très heureux de voir le député de Québec-Est sur la voie d'un complet rétablissement et être en mesure de s'engager dans la lutte qui s'annonce très prochaine. L'hon. Flynn faisait allusion à la possibilité d'élections générales fédérales dans un avenir assez rapproché, au cours de l'année, apparemment. A ce sujet, Me Flynn s'est dit convaincu que le parti de l'hon. Diefenbaker remportera au moins autant de députés qu'il en a aujourd'hui dans la province de Québec particulièrement. Pour lui, l'absence dans le parti pendant près de 70 ans, de représentants progressistes-conservateurs a empêché le parti d'exprimer sa sympathie à l'égard de notre province. Aussi, c'est sous le gouvernement Diefenbaker que la province de Québec a été en mesure de faire valoir ses aspirations. Le ministre des Mines fait ensuite un résumé des principales réalisations du gouvernement élu le 31 mars 1958 : a) l'introduction de la traduction simultanée aux Communes et au Sénat; b) les chèques bilingues; c) la nomination du premier gouverneur général canadien-français; la reconnaissance des droits de la députation qui a demandé des changements de formules lors du dernier recensement, etc. En terminant, M. Flynn a fait l'éloge de M. Tassé, dont il a rappelé l'acharnement à développer le port de Québec et à doter la ville de Québec d'améliorations très appréciées de la population.

M. Yvon-R. Tassé

M. Tassé a passé en revue le travail qu'il a fait depuis quatre ans pour ses électeurs de Québec-Est.

Il a d'abord souligné que les chemins de fer pourront désormais passer sur un viaduc à l'avenue du Colisée, grâce à une contribution de 80 pour cent de la Commission des passages à niveau et grâce à la collaboration de la cité de Québec.

M. Tassé a déclaré également que dès la fin du mois, des soumissions seront demandées pour la construction de l'édifice qui s'élèvera sur le terrain acheté en 1958 sur le site de l'ancien Hospice St-Charles. Il s'agit d'un édifice d'une superficie totale de 31,000 pieds carrés, borné sur trois côtés par les rues Dorchester-Sud, Gignac et de la Couronne avec entrée principale sur la rue Dorchester. La bâtisse où seront organisés les bureaux de l'Assurance-chômage, aura 172 pieds de long sur la rue Dorchester et 120 pieds sur la profondeur.

Le député de Québec-Est a ajouté que le ministère des Travaux publics étudie le projet de construire un autre édifice pour la division des Standards du ministère du Commerce et de l'Industrie. Le site n'a pas encore été choisi cependant. La construction débutera apparemment en 1962. M. Tassé a rappelé également ses démarches pour obtenir la fermeture du pont Samson et des autres ponts de la rivière St-Charles, afin d'aider la ville à régler ses problèmes de circulation. Il a fait part aussi d'un projet de reconstituer sur le parc Cartier-Brébeuf l'ambiance du temps de Jacques-Cartier.

Plus de confort en portant vos

FAUSSES DENTS

Voici une manière agréable d'empêcher vos fausses dents de vous incommoder. FASTEETH une poudre perfectionnée saupoudrée sur les dentiers du haut et du bas, les tiendra fermement ainsi vous vous sentirez plus confortable. Non visqueuse, non pâteuse ne sent pas, ne goûte pas. Elle est alcaline Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui senteur des dentiers (haleine des dents) (non acide) ne surit pas. Essaye la à n'importe quelle pharmacie.

OFFRE D'EMPLOI

à titre de

Propagandiste de la Fédération C.F. de la Colombie-Britannique

FONCTIONS:

Recruter des membres
Introduire le plan de sécurité familiale.

QUALIFICATIONS:

Bonne instruction
Bonne éducation
Expérience du public
Vouloir servir les intérêts des Franco-Colombiens.

CONDITIONS:

Salaire fixe
Toutes dépenses payées, y compris dépréciation pour automobile et allocations pour millage.
Sécurité sociale : assurance-vie collective et assurance-accident-maladie, aussi indemnité hebdomadaire.

Adressez votre demande d'emploi à:

Le Conseil de la Vie Française
75, rue d'Auteuil, Québec (P.Q.)

Ce que préconise M. René Paré

Une souscription comme support à la Société de financement

MONTREAL. (P.C.) — **M. René Paré, président du Conseil d'Orientation économique du Québec, a préconisé le lancement d'une souscription populaire pour permettre au peuple de contribuer au succès de la Société de Financement dont le gouvernement provincial envisage la création.**

Selon le conférencier, qui s'adressait aux délégués au 40e congrès annuel de la Coopérative Fédérée du Québec, les experts estiment à 2 ou 3 milliards de dollars les sommes que possède le peuple. Si le peuple du Québec, a-t-il ajouté, souscrit une somme importante à cette fondation et y croit assez pour ne pas vendre ses actions le lendemain, la Société de Financement sera assise sur une base solide.

M. Paré avait exposé auparavant comment il concevait la future Société de Financement. Son rôle en serait un de stimulant. Après étude, la Société achèterait des actions ordinaires des institutions qu'elle voudrait aider ou promouvoir, ou provoquerait si nécessaire la fondation d'industries ou de commerces dont elle se désisterait dès que ceux-ci seraient sur la voie du progrès.

Quant à l'industrie sidérurgique, si important que doive être son rôle, son lancement ne saurait être que l'un des objectifs, parmi d'autres, de la Société de Financement.

Le conférencier a également exposé les fonctions du Conseil d'Orientation économique, sous son double aspect d'organe de planification à long terme et de conseiller pour les problèmes urgents, fonctions qui ne doivent pas empiéter sur les prérogatives des divers ministères.

Nomination



● OTTAWA. — M. Claude Hébert, de Montréal, est nommé pour trois ans membre du Conseil national de la Productivité comme représentant de l'industrie et du commerce. Sa nomination a été annoncée par le Gouverneur-général en Conseil.

100 employés quittent leur travail

SAINT-JEAN (P.C.) — Près de 100 employés de la Saint John Shipbuilding and Drydock Company Limited ont quitté leur travail, vendredi soir.

Il s'agit de membres de la filiale No. 3 de l'Union des employés de l'industrie des chantiers de construction navale CTC.

Un porte-parole de ces derniers a déclaré que cette décision avait été prise en raison d'une mésentente sur le temps supplémentaire et autres conditions de travail.

Les dirigeants syndicaux se réuniront aujourd'hui avant le début du travail, à cinq heures.

Le travail se poursuit comme à l'ordinaire dans les autres services.

Policier abattu

TORONTO. (P.C.). — Un agent de police de Toronto a été abattu au cours d'un échange de coups de feu qui s'est déroulé aux petites heures lundi au moment où il procédait à une inspection routinière d'un camion dans le secteur est de la ville-reine.

Colloque sur la sécurité sociale

MONTREAL — La Fédération des travailleurs du Québec tiendra, le 24 mars prochain, à Montréal, un colloque d'une journée sur la sécurité sociale. Plusieurs experts, dont le sous-ministre adjoint du ministère provincial de la Famille et du Bien-être social, M. J.-Edgar Guay, son directeur général du service de l'assistance sociale, M. Gérard Nepveu, et l'assistant au directeur de ce service, M. C.-A. Ducharme, participeront à ce stage d'étude organisé par la FTQ en collaboration avec le service d'éducation des Métallurgistes-unis d'Amérique.

Le directeur des services sociaux de la Fédération, M. Julien Major, a précisé que les participants étudieront l'ensemble de nos lois d'assistance sociale: assistance-chômage, protection de l'enfance, pensions de vieillesse, etc. Il a rappelé que la FTQ a été à l'avant-garde dans la campagne d'information destinée à faire connaître les bénéfices de l'assistance-chômage.

Commandant



● Le quartier général de l'Armée, à Ottawa, annonce la promotion du lieut.-col. B.-J. Guimond, de Montréal et de Québec, au grade de colonel et sa nomination comme commandant du Camp Valcartier et commandant du quartier général du secteur-cible, à Québec.

Le BRIDGE ♠ ♥ ♦ ♣

CONTRAT

Pour informations, adresser : La Chronique de Bridge, l'"Action Catholique", Place Jean-Talon, Qué.

Par **Louisette-F. PARADIS** Maitre Br.

LUNDI, LE 12 FEVRIER 1962

BRIDGE TEST. (avec réponses à la suite des problèmes posés).

1—Les enchères :

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♣	1-♠	2-♦	passe
?			

Qu'annoncez-vous en Sud avec la main suivante :

♠ 9 7 6 4
♥ A V 3
♦ 7 6 5
♣ A R D

2—Les enchères :

Nord	Est	Sud
1-♥	contre	?

Qu'annoncez-vous en Sud avec :

♠ 6 3
♥ 4 2
♦ 4 3
♣ A D 10 9 8 7 6

3—Nord-Sud non vulnérables. Est-Ouest vulnérables.

Les enchères :

Nord	Est	Sud	Ouest
1-♦	passe	2-♦	passe
3-♦	passe	?	

Qu'annoncez-vous en Sud avec :

♠ 10 3
♥ A V 7
♦ R 10 9 4
♣ 10 8 7 6

REPONSES

1—"PROBLEME QUASI INSOLUBLE" et qu'on se doit d'ouvrir à 1 Trèfle à cause des 14 points. Car en réalité il n'y a pas de problème en ce sens qu'aucune solution n'est techniquement satisfaisante. On doit donc déclarer 2 SANS ATOUT. Mais j'ajoute que tout le monde passerait volontiers avec une main semblable.

2—3 TREFLES. C'est sans équivoque, Sud possède une belle longue dans une main faible en honneurs. Il ne faut pas barrer plus haut, parce qu'il ne faut pas exclure la manche à Sans Atout si elle est possible.

3—PASSE. Le thème ici est la signification de l'annonce 3 Carreaux de Nord. Traditionnellement, il s'agit d'une annonce décourageante, mais dans certains systèmes modernes cette conception a été largement abandonnée pour m'accorder à cette annonce qu'une signification de barrage. Il faut considérer cette annonce comme un barrage contre Est-Ouest. Si le partenaire en Nord avait été très fort il aurait fait une autre déclaration.

Louisette-F. PARADIS

RETRAITES SAINTE-MARIE de BEAUCE

Jeunes filles de 15 ans, du lundi au 14 février après souper, prêchée par le R. P. R. Hodgson, s.m.m.

Jeunes filles, du vendredi 16 au 18 février après souper, prêchée par le R. P. Alex. Gauvreau, p.m.é.

Dames en général, du lundi 19 au 22 après dîner, prêchée par le R. P. Alex. Gauvreau, p.m.é.

Retraite conjugale mixte pour professionnel et industriels, du jeudi 1er au 4 mars après dîner.

Ouverture de ces retraites, le soir à 8 heures. Prière de s'inscrire à l'avance. Pour renseignements et réservations, écrire ou téléphoner aux : Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception. C. P. 358. Tél.: 387-2742

"Le meilleur médecin du monde"

Docteur en médecine de l'Université McGill, titulaire à 24 ans d'une chaire de physiologie, Sir William Osler est encore considéré, plus de 40 ans après sa mort, comme "le meilleur médecin du monde"! Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de février l'attachante histoire de ce grand Canadien aux dons prodigieux — et comment tant de nos vétérans de la Grande Guerre lui doivent de vivre encore! Achetez votre Sélection aujourd'hui même!

Le nouveau

Remington Rand

TOTALISATEUR ELECTRIQUE A CLAVIER COMPLET

Modèle FK711



Voici un totalisateur électrique réellement portatif, fabriqué pour assurer un service prolongé — pour une opération libre de soucis des années durant.

BAS PRIX DE **199.50**

- Opération silencieuse
- Rendement entièrement électrique à grande vitesse.
- Totaux obtenus directement.
- Multiplication rapide.
- Soustraction en direct
- Totaux et sous-totaux obtenus par saute-compteur automatique.
- Clef à additionner opérée par le pouce et conventionnelle.
- Clef de répétition opérée par l'électricité.
- Clefs jumelées pour totaux.
- Clavier à auto-correction
- Clefs des chiffres automatiques.
- Table à écrire.

Gérald Martineau

480 rue Dorchester
Tél. : 525-5156

"LA MAISON DU SERVICE"

Votre écriture est-elle épaisse ?



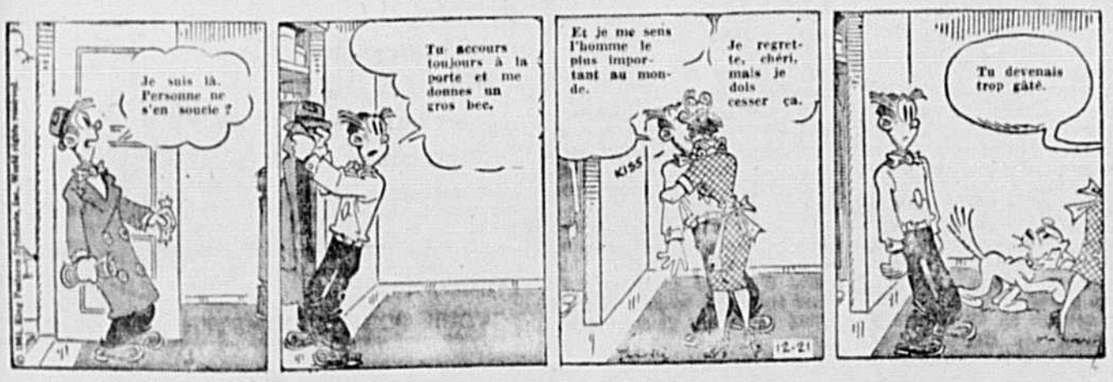
ALORS VOUS DEVEZ ÊTRE

Un causeur amusant, plein d'esprit et d'humour . . . un génie occasionnel dans les arts ou la musique, mais avec tout ce talent, vous pouvez faire des erreurs et oublier quelquefois: ■ L'adresse postale complète et correcte de votre correspondant. ■ Votre propre nom et votre adresse de retour dans le coin supérieur, à gauche. ■ ET LE NUMÉRO DE LA ZONE POSTALE, SI VOUS ÉCRIVEZ À QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG, OU VANCOUVER. Aidez-nous à accélérer votre courrier — consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone pour renseignements postaux complets.

POSTES CANADIENNES

PO-61-23F

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par Georges Wunder



La collection nationale



● Faisant partie de "La collection nationale" de la mode printemps-été 1962 présentée à Montréal par le Service de l'Etiquette syndicale de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, un des nouveaux modèles Junior "petite" par Dayval de Montréal — une scintillante robe de soie rose lotus, inspirée par le monde de Susie Wong.

Parmi les fleurs du Jardin botanique le sourire printanier de la mode canadienne

MONTREAL — Cette année, la Canadienne n'a apparamment pas l'intention de laisser rien au hasard dans le domaine de la mode. Volants, boucles, franges, broderies et perles donneront à la femme 1962 une allure des plus féminines.

Cette tendance, qui a pris de l'importance au cours des deux dernières années, semble vouloir atteindre un sommet en 1962, si l'on en juge par la grande variété des styles dans la mode printemps-été présentée vendredi, à "La collection nationale", au Jardin Botanique.

La présentation par l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames a été conçue pour promouvoir la mode de fabrication canadienne portant l'Etiquette syndicale, et l'admission au défilé a été restreinte aux rédactrices féminines les plus réputées au Canada ainsi qu'à un groupe de représentants des principaux magasins à rayons du pays.

C'était le première fois, dans l'industrie de la mode canadienne, dont le chiffre d'affaires atteint maintenant $500,000,000.00 par année, qu'un défilé comprenait la gamme complète du prêt-à-porter créé par des manufacturiers de Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, et un porte-parole de l'UIOVD a laissé entendre que "La collection nationale" deviendrait à l'avenir un événement bi-annuel.

La touche féminine dans ce défilé ne s'arrêtait pas aux garnitures décoratives seulement. Cette tendance était aussi remarquable dans les coloris et la diversité des tissus. Les teintes douces telles que, abricot, jaune et blanc cendré vont sans doute prédominer de la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve, le printemps et l'été prochain. Les imprimés à motifs fleuris affichant souvent une nuance exotique, feront de nouveau leur apparition dans la mode.

Une évolution et non pas une révolution semble se préciser comme caractéristique principale dans les styles prévues pour 1962. Mais le défilé de "La collection nationale" indique clairement que les manufacturiers du pays, malgré l'influence et les tendances prédominantes venant de Paris, New-York et d'ailleurs, peuvent maintenant rivaliser avec les créations venant de l'étrangers.

Les lignes moulantes, des jupes larges et évasées, les tailles cintrées, sont parmi les points saillants. Nos canadiennes pourront se prélasser avec souplesse et aisance dans les styles d'inspiration Chanel, souplesse que l'on retrouve aussi dans les créations de Dior et de Saint-Laurent. L'influence de Ballenciaga et Givenchy, adoptée par les jeunes couturiers "nouvelle vogue" Courreges et Venet, est illustrée par des pinces courbées, des encolures bien définies et une ligne qui appuie davantage au corps sans jamais l'étreindre véritablement.

Les couleurs vives, les rouge, les blanc et les bleu — qui abondaient dans une section complète du défilé — sont prometteurs d'un grand succès dans tout le Canada.

A voir "La collection nationale", la mode printemps-été 1962 abondera en détails — ceintures, plis et autres garnitures. Les boutons de cuir, de suède ou tissés et les autres garnitures soulignent une taille très variable.

Les rédactrices féminines du Canada, réunies pour cet évènement eurent l'occasion de voir, semble-t-il, le défilé de prêt-à-porter le plus complet et le plus détaillé jamais préparé au pays et Bernard Shane, vice-président de l'UIOVD souligna que les différentes créations représentaient le panorama complet de la production canadienne de prêt-à-porter, allant du vêtement de plage à la robe du soir la plus dispendieuse.

M. Shane et Mlle Yvette Charpentier, directrice du Service d'éducation de l'UIOVD souhaitèrent la bienvenue aux invités. Ils soulignèrent que le défilé, préparé et mis-sur-pied par l'Union, était conçu pour stimuler l'intérêt des 20,000 membres de l'Union et de l'industrie de la mode toute entière, tout en offrant "un réel service à des centaines de milliers de consommatrices canadiennes".

M. Shane décrit l'Etiquette syndicale comme "un symbole de la qualité et de la compétence de la main-d'oeuvre canadienne", indiquant à la consommatrice que le vêtement qui porte cette étiquette "a été fabriqué par des ouvriers compétents dans des ateliers hygiéniques où sont respectées les normes de salaires et de travail en vigueur au Canada".

Lors d'un déjeûner offert ensuite à l'île Ste-Hélène, M. Shane et Mlle Charpentier s'accordèrent pour dire que les campagnes "Achetons des produits canadiens" étaient xecellentes à la condition qu'on offre à la consommatrice un produit qui soit "équivalent quant au style, la qualité et la valeur", ou meilleur que ce qui peut être offert par la compétition étrangère.

"L'industrie canadienne" de dire M. Shane, "ne peut s'attendre à des privilèges spéciaux des consommateurs pour la seule raison qu'ils sont canadiens". Il ajouta que les vêtements féminins portant l'Etiquette syndicale pouvaient facilement rivaliser avec les importations quant au style, à la valeur et à la qualité.

Et, de terminer M. Shane, "les ouvriers canadiens compétents sont au moins égaux à leurs confrères des autres parties du monde, quant à la production de vêtements féminins".

Faites des heureux avec des fleurs à la St-Valentin



● Un Valentin sous forme de bouquet d'oeillets envoyé par télégramme à une amie, une mère ou autre parente fera des heureux le 14 février. Les 11,000 membres de l'Association de livraison télégraphique des fleuristes sont en mesure de dépêcher les fleurs de votre choix n'importe où au pays ou dans n'importe quel autre pays dans l'espace de quelques heures, et de garantir qu'elles arriveront en parfait état. Cette jolie fille est agréable à voir mais on ne peut malheureusement pas la donner avec les fleurs. (Photo par Malak, Ottawa).

Le courrier de LOUISE

Edifice L'Action Catholique — Chambre 325, Place Jean-Ta'on — Québec

GARDE A.-A. LeBEL. — Il me semble qu'il est tout trouvé le nom de votre chien blanc aux oreilles dorées, pompon français, dites-vous. Appelez-le "POMPON", tout simplemest. C'est un nom qui sied bien à un petit chien.

UNE QUI A HATE DE SAVOIR. — C'est à l'Institut de Technologie de Québec, 310, boulevard Langelier, Québec, que vous obtiendrez les renseignements que vous désirez sur les cours de coiffure.

ICI L'INJUSTICE. — C'est toujours difficile pour plusieurs générations de cohabiter harmonieusement sous le même toit. Ça doit l'être doublement pour vous tous, parce que la situation matrimoniale de vos parents n'est pas régulière et que votre grand-père se sent en quelque sorte dans l'obligation de vous venir en aide. Ce que vous appelez de l'égoïsme, de la dureté et de l'indécence, de sa part, peut prendre des proportions extravagantes en raison de la tension des esprits, mal disposés les uns vis-à-vis les autres. Votre frère de vingt-et-un ans aurait moins tendance à vous bousculer s'il avait un père en avant de lui, pour lui apprendre à vivre. En attendant que vous soyiez tous des adultes à votre compte dans la vie, pratiquez la charité, les uns vis-à-vis des autres, et vous adoucirez les angles présentement si aigus. Bonne chance! — L'adresse de la Cour de Bien-Etre Social de Québec est 380, rue St-Cyrille est, Québec.

UNE QUI AIME LA MER. — Voici les caractéristiques des prénoms de votre choix: Les Charlotte ont une volonté "terrible", indomptable; pourtant, elles ne parviennent pas souvent à leur but. A quoi cela tient-il? Sans doute à ce fait que leur imagination voit trop grand et les emporte au-delà du réalisable. Une sentimentalité ardente, on pourrait même dire violente, les agite et les empêche de se contenter d'un calme bonheur qu'elles jugent médiocre et insuffisant. — Les Gabriel sont imaginatifs, fins, spirituels, de caractère aimable et de manières avenantes; un peu capricieux et passant facilement d'une mélancolie que rien ne justifie à une gaieté disproportionnée avec sa cause; peut-être ces sautes d'humeur sont-elles dues à une sensibilité très vive sur laquelle les moindres heurts ont une résonnance insoupçonnée et à un amour-propre à fleur de peau aisément flatté, et aussi vite froissé. Dans l'ensemble, les Gabriel plaisent et sont sympathiques, mais ils ne sont pas faits pour les grandes entreprises ni pour les luttes âpres et acharnées.

Vous qui avez une belle cour, un patio, un jardin, vous aimeriez sans doute recevoir des suggestions au sujet des repas que vous vous proposez d'y servir l'été qui vient... Rendez-vous donc au Salon de l'Agriculture, tenu au Palais du Commerce, du 16 au 25 février. Les Economistes ménagères du gouvernement seront là pour répondre à vos questions.

Saviez-vous qu'on peut facilement cuire en plein air: des viandes et des volailles, rôties à la broche, grillées, rôties dans la poêle, braisées, bouillies; des légumes et des fruits grillés ou enveloppés dans l'aluminium ?

EXAMEN DE LA VUE
verre de contact
Optométriste
J.-M. Leveillé O.D.
Paquet - 5e étage.
Pour rendez-vous
TEL.: 524-5121 local 305
PAQUET

Une spécialité CONSEILS CULINAIRES

Une épaisse et savoureuse Sauce au Pain servie avec du poulet, de la dinde ou quelque autre volaille, c'est là une spécialité typiquement anglaise. Le secret de cette sauce est la simplicité même — il suffit de la faire cuire doucement en évitant la formation de grumeaux. La recette est la suivante: un petit oignon... deux clous de girofle... deux tasses de lait... une feuille de laurier... deux cuillers à table de beurre... une demi-cuiller à thé de sel... un quart de cuiller à thé de poivre... un quart de livre de mie de pain déchiquetée. Piquer les clous de girofle dans l'oignon. Mettre dans la partie supérieure d'un bain-marie. Ajouter le lait, la feuille de laurier, le beurre, le sel et le poivre. Chauffer jusqu'à ce que le lait arrive à ébullition. Incorporer la mie de pain à l'aide d'une cuiller de bois, et laisser cuire jusqu'à épaississement de la sauce, en battant de temps en temps pour la rendre lisse. Au moment de servir, enlever l'oignon et ajouter un morceau de beurre.

● **Se servir pour cuisinier de lait en poudre ou de lait évaporé.**

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir — effet demain matin
CONSTIPATION

CORSETERIE LINGERIE
Boucher
1024, rue St-Jean Tél. : 525-6785

Depuis 1871
le nom "WILLIS"
n'a cessé d'être synonyme d'excellence dans la fabrication des pianos
WILLIS & CO. LIMITED
1095 rue St-Jean, Québec — LA 4-3573

Malaises du "Retour d'Age" soulagés chez la plupart des femmes soumises aux tests dans une clinique pour femmes!

Irritabilité, Bouffées de Chaleur, Faiblesse nervosité, soulagés d'une maniere surprenante dans cas après cas!

Une clinique pour femmes, bien connue, a révélé que les résultats obtenus, à la suite de tests, ont démontré que plusieurs femmes peuvent être soulagées des ennuis du "retour d'âge"! Cas après cas ont été efficacement traités . . . même la nervosité et les "bouffées de chaleur".

Les résultats surprenants obtenus sont attribués entièrement au médicament employé . . . médicament bien connu que vous pouvez prendre à la maison . . . le Composé Végétal Lydia E. Pinkham!

Vous aussi pouvez espérer obtenir le même résultat si vous employez le même médicament. Des milliers de femmes ont constaté que le Composé Pinkham, qui agit par l'intermédiaire du système nerveux sympathique, remédie d'une façon exceptionnelle aux malaises d'origine fonctionnelle dus au "retour d'âge".

Alors, pourquoi endurer inutilement les misères du "retour d'âge"? Commencez dès aujourd'hui à prendre Pinkham. Voyez si la tension nerveuse ne diminuera pas! Voyez si ne disparaitront pas les "bouffées de chaleur" suffocantes qui rendent si difficiles plusieurs années de votre vie! Le Composé Végétal Lydia E. Pinkham est en vente dans toutes les pharmacies.

VOTRE SANG A-T-IL FAIM DE FER? Pour l'anémie due au seul manque de fer, prenez les Tablettes Pinkham. Ce tonique ferré fortifie le sang dès le premier jour.

Plusieurs modèles



9480
SIZES 10—18
Marian Martin

Un patron de base sert à confectionner plusieurs modèles de robes.

Vous avez la robe droite garnie de broderie, la robe avec jupe tablier et pour le soir la robe avec double jupe de tulle.

Quant aux manches, vous les ferez courtes ou trois-quarts.

Le patron 9480 se vend grandeurs : 10, 12, 14, 16, 18 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action Catholique", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Actualités féminines

Fraternité canadienne

La Fraternité Canadienne avise ses membres que à 8 hrs p. m. mercredi le 14 février, en la salle de l'Office National du Film au Palais Montcalm, il y aura présentation de films documentaires et conférence par Madame Fabienne Gagnon missionnaire bénévole au service des Pères Blancs d'Afrique. Madame Gagnon qui rentre d'un séjour de deux ans dans le diocèse de Bobo-Diulasso en Haute-Volta, parlera de son voyage.

Une salade populaire

Le mélange crabe et avocat qui est la simplicité même est une des salades favorites sur la côte ouest. Remplir des moitiés d'avocats aspergées de jus de citron avec votre salade de crabe préférée, et servir sur des feuilles de laitue. Une tasse de crabe cuit ou en conserve, mélangée avec ½ tasse de céleri tranché, qu'on mouillera avec une c. à thé de jus de citron et 3 c. à soupe de mayonnaise, suffit pour remplir les quatre moitiés d'avocats.

CONSEILS pour la journée

Copyright King Features Syndicate, Inc.

par Frances Drake

Ces conseils sont d'ordre général. Ils n'ont aucun rapport spécial avec la situation de chacun.

MARDI 13 FEVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une réalisation intéressante est en cours. Biffez de votre programme tout ce qui est synonyme de perte de temps.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Les études et les recherches sont favorisées par le mouvement planétaire. Ne vous cassez pas le cou en vous préoccupant de choses qui ne vous regardent pas.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne perdez pas votre optimisme par suite d'un contretemps. Un moment de fatigue vous oblige à ralentir vos activités.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Tenez-vous au courant des progrès dans votre domaine professionnel. Influences planétaires stimulantes pour votre vie intellectuelle.

24 juillet au 23 août (Lion) — La guerre froide n'est pas synonyme de paix, faites bien la différence dans votre poursuite de la paix. Evitez les discussions inutiles.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous faites preuve de discernement et de gentillesse. On trouvera des mots aimables pour apprécier votre dévouement.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne perdez aucune chance d'augmenter vos connaissances. Votre logique triomphera d'une épreuve. Bonne soirée.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Défendez-vous contre les interventions malhabiles. Ne perdez pas de temps à des bagatelles. "le temps perdu ne se retrouve jamais".

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous ferez un pas en avant dans la réalisation de vos ambitions personnelles. La planète Jupiter indique des gains pour les natifs de ce signe.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous serez dans d'excellentes dispositions pour répondre aux besoins de la journée. Votre verve étonnera certains de vos interlocuteurs.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Des changements en perspective. Vous faites des recherches dont les résultats sont plutôt contrariants que satisfaisants.

20 février au 2 0mars (Poissons) — Vous cimenterez de vieilles amitiés. Prenez le temps d'écouter ce qu'on raconte autour de vous, c'est une bonne façon de vous renseigner.

SI VOUS ETES NE UN 13 FEVRIER

C'est avec un coeur et un esprit ouverts que vous ferez votre chemin dans la vie. Des architectures, des décorateurs, des écrivains et des hygiénistes verront le jour à pareille date. Votre concours sera précieux en différentes circonstances, mais surtout quand vos amis traverseront des moments difficiles.

MAINTENANT elle fait son ménage avec la plus grande facilité!



Il était une fois une ménagère qui était toujours à bout! Elle ne se reposait pas bien — et elle avait de si violents maux de dos qu'elle pouvait à peine faire son ménage.

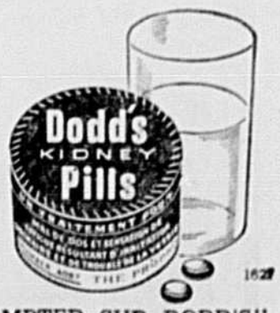
Puis, un jour, elle lut que ces malaises pouvaient être causés par les reins.

Elle apprit que, si les reins deviennent paresseux, ils permettent aux impuretés de rester dans l'organisme, d'ou une irritation de la vessie et du système urinaire. Il en résulte souvent des maux de dos et une sensation de fatigue générale.

Puis, elle découvrit (comme de nombreux autres hommes et femmes) que les Pilules Dodd's pour les Reins ont été mises au point justement pour soulager ces malaises.

Heureuse ménagère! Grâce aux Dodd's, elle a trouvé le soulagement des maux de dos et la sensation de fatigue.

Soulagez le MAL DE DOS en traitant sa cause



Les Pilules Dodd's sont faciles à acheter, faciles à prendre. Recherchez la boîte bleue à bande rouge à n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques.

1628

"VOUS POUVEZ COMPTER SUR DODD'S"



MOUILLE-T-IL SON LIT?

AGE : 4 à 40 Copyright 1960

280,000 enfants et adultes ont déjà été guéris par la méthode Enurtone, reconnue par de nombreuses Autorités Médicales comme la seule solution à ce problème. Aucun médicament : seulement un simple exercice technique !

METHODE EXPLIQUEE DANS LE JOURNAL OFFICIEL DE L'ASSOCIATION MEDICALE AMERICAINE

ENURTONE CO. LTD, 771, MONK, app. 2, Québec — TEL.: 683-3050
AC-8-2-62

NOM .....
ADRESSE ..... AGE .....
VILLE ..... TEL.: .....

J.B. LALIBERTÉ LIMITÉE

LIQUIDATION sans égard au prix coûtant

$159,000 de MARCHANDISES à SACRIFIER pour $97,000

POUR DAMES et DEMOISELLES
AU REZ-DE-CHAUSSEE

3 LOTS DE CHANDAILS SPORT A PRIX REDUITS DE 25% à 40%

$8 $10 $12

Confection soignée Orlon ou laine, dans une variété de teintes unies ou à motifs de fantaisie, pour tous les goûts. Grandeurs : petites, moyennes, larges.

BAS MESH SANS COUTURE

VALEURS .66 .77 ET .88 — 2 PAIRES POUR 1.00

100 douzaines à liquider ! Bonne qualité malgré un si bas prix. Teintes en vogue. Pointures : 8½ à 11. C'est le temps de faire provision !

BLOUSES COTON OU TERYLENE

1er LOT VALEUR 4.98 $2 | 2e LOT VALEURS 6.98 et 8.98 $4

A sacrifier tant qu'il y en aura ! Multitude de modèles pour toutes occasions : sport, régulier, chemisier, etc. Teintes unies ou imprimées. Tailles : 10 à 20, dans le lot.

POUR DAMES et DEMOISELLES
AU DEUXIEME

LOT 75 ROBES
VAL. JUSQU'A 29.95

Vaste assortiment de modèles pour toutes occasions. Tissus recherchés : brocart, organza, chiffon, crêpe, etc., dans les nuances : bleu, vert, rouge, blanc, or, noir, etc. Grandeurs désassorties : 8 à 20 et 16½ à 22½. $5

2 LOTS - JUPES DE LAINAGE

1er LOT VALEURS REG. 4.98 à 7.98 $3 | 2e LOT VALEURS REG. 7.98 à 12.98 $5

Modèles droit, ample ou à plis. Tissus unis ou carreaux. 100% laine. Couleurs à la mode et grandeurs désassorties : 8 à 18. Venez tôt demain pour le premier choix !

2 LOTS DE PANTALONS SPORT

1er LOT VALEURS REG. 4.98 à 7.98 $3 | VALEURS REG. 2e LOT 7.98 à 10.98 $5

Confortable modèle fuselé, avec poche et fermeture-éclair. Tissus de bonne qualité : flanelle 100% laine, worsted ou plaid tout laine, velours uni ou côtelé. Couleurs et grandeurs désassorties : 8 à 20.

500 PAIRES DE SOULIERS
VALEURS DE 10.95 à 16.95 6.99

A solder tant qu'il y en aura ! Vaste choix de modèles pour tous les goûts : escarpin classique, tailleur, habillé, correctif, de marche, etc. Suède, cuir verni lustré, veau mat, dans toutes les teintes en vogue. Pointures : 4 à 10 AAA-AA-B, pour dames et demoiselles.

BOTTES DE NEIGE VAL. 9.95
250 PAIRES A SACRIFIER

Excellente fabrication en suède ou cuir, noir, brun, beige, rouge, rouille ou vert. Chaude doublure de mouton véritable ou laine. Pointures : 5 à 9 dans le lot. 4.99

AUTRE LOT DE BOTTILLONS
VALANT DE 16.95 à 21.95

125 paires à solder. Suède ou veau de qualité supérieure. Teintes en vogue. Talon haut ou cubain. Pointures : 6 à 10 dans le groupe. 7.99

POUR DAMES et DEMOISELLES
AU DEUXIEME

LIQUIDATION - 4 LOTS DE MAGNIFIQUES MANTEAUX

1er LOT - VALEURS JUSQU'A 39.95

Vaste choix de tissus splendides : mohair, lama, tweed, suédine, corduroy, dans les tons de noir, vert, brun, beige, tan, etc. Riche doublure de satin, entredoublure et chamois au dos. Grandeurs désassorties : 8 à 20 et 16½ à 24½. $15

2e LOT - VALEURS JUSQU'A 49.95

Manteaux en mohair, lama ou sealskin 100% laine, unis ou garnis de vison chinois ou mouton rasé (agneau traité) imitant le castor. Aussi plusieurs manteaux sport en corduroy ou suédine, doublés de simili-fourrure. Grandeurs : 5 à 15, 8 à 20 et 16½ à 24½ dans le lot. Bleu, vert, brun, tan, noir, rouge, etc. $29

3e LOT - VALEURS JUSQU'A 79.95

Tous des manteaux 100% laine, mohair, sealskin, lama, tweed, unis ou avec large collet de Castor naturel ou de Mouton de Perse teint noir ou brun ou gris naturel. Entredoublure et chamois au dos. Tons de brun, vert, tan, rouge, gris, noir, etc. Tailles : 8 à 20 et 16½ à 24½ dans le lot. $44

4e LOT - VALEURS JUSQU'A 109.00

Voilà des manteaux de qualité supérieure, en mohair ou lama 100% laine, richement garnis de Vison pastel, Castor naturel ou Mouton de Perse gris naturel, ou teint noir ou brun. Doublure de satin, entredoublure et chamois au dos. Tons de vert, brun, tan, gris, rouge, noir. Tailles : 8 à 20 et 16½ à 24½ dans le lot. $55

AUTRES RICHES MANTEAUX AVEC LARGE COL DE FOURRURE
VALEURS REG. JUSQU'A 159.00

Prix réduits de 35% à 50%

Confection première classe en tissus 100% laine de la meilleure qualité. Tons de vert, noir, brun, tan. Somptueux col de Castor naturel, Vison ou Mouton de Perse. Grandeurs désassorties.

POUR LA COUTURE ET POUR LE FOYER - AU TROISIEME

TISSUS A ROBES
3 LOTS A SACRIFIER
LARGEURS : 36 ET 45 POUCES

1er LOT VALEURS JUSQU'A 7.75 LA VERGE $2 | 2e LOT VALEURS JUSQU'A 2.95 LA VERGE .98 | 3e LOT VALEURS JUSQU'A 1.59 LA VERGE 2 VERGES POUR 1.00

RIDEAUX DE CUISINE A SOLDER
val. jusqu'à 6.98 la paire 2.00

Modèle cottage ou café. Qualité parfaite. Patrons discontinués.

COUVRE-LIT ET DRAPERIES
val. jusqu'à 37.95 l'ensemble

Voilà des ensembles splendides, comprenant couvre-lit double et draperies harmonisantes hauteur 90 pouces. Une rare aubaine à ne pas manquer ! $15

POUR DAMES - AU TROISIEME

300 DUSTERS D'INTERIEUR
3 LOTS A LIQUIDER

1er LOT 80 DUSTERS VALEURS REG. JUSQU'A 3.99 $2 | 2e LOT 100 DUSTERS VALEURS REG. JUSQU'A 4.99 $3 | 3e LOT 120 DUSTERS VALEURS REG. JUSQU'A 6.99 $4

Une occasion à ne pas manquer ! Confection soignée en coton satiné ou en Cordonna de fantaisie, dans les tons de rouge, vert, bleu. Grandeurs : petites, moyennes, larges.

POUR GARÇONS et FILLETTES
AU QUATRIEME

MANTEAUX VALEUR 19.00
pour fillettes 7 à 12 adolescentes 8 à 14x

Confection soignée en fleece de laine. Choix de plusieurs modèles très élégants avec collet ou capuchon de fourrure. Couleurs à la mode. $10

AUTRE LOT DE MANTEAUX LUXUEUX POUR FILLETTES 7 A 12 ET 8 A 14X, ET PRATIQUES ENSEMBLES 3 PIECES POUR LES PETITES DE 4 A 6 ANS.

Prix réduits de 30% à 50%

3 LOTS DE ROBES
pour fillettes et adolescentes

1er LOT VALEURS JUSQU'A 6.98 $3 | 2e LOT VALEURS JUSQU'A 10.98 $5 | 3e LOT VALEURS JUSQU'A 15.98 $8

Confection soignée coton ou lainage. Tissus unis ou imprimés, faciles d'entretien. Grandeurs : 2 à 3x, 4 à 6x, 7 à 12, 8 à 14x.

PALETOTS VALANT 14.98 à 34.98

réduits de 25% à 40%

Modèle droit à manche semi-raglan. Lainage de bonne pesanteur. Doublure celanese. Choix de brun, gris, vert. Grandeurs : 24 à 34 pour garçons et 34 à 38 pour jeunes gens. Quelques paletots laminés "Curon" dans le lot.

POPULAIRES CAR COATS ¾ ET JAQUETTES "SUB-ZERO"
VALEUR 15.95 POUR GARÇONS 6 A 18 ANS

Car coats en tweed et fleece de laine, avec doublure piquée, col et poches en tricot rayé. Jaquettes "sub-zero" 100% nylon doublé de rayonne piquée, capuchon détachable. Grs : 6 à 18 ans. $7

ENSEMBLES DE NEIGE
VALEURS JUSQU'A 14.98
POUR GARÇONS DE 4 A 6 ANS

Ensembles 2 pièces tout nylon ou molleton de laine, avec chaude doublure matelassée. Capuchon à même ou amovible. Couleurs en vogue. Véritable aubaine ! 5.00

SOULIERS "SAVAGE"
137 PAIRES - VAL. JUSQU'A 8.95

Modèles lacés ou avec courroie amovible. Cuir brun ou noir. Pointures : 6 à 4 pour garçons ou fillettes. 4.00

AUBAINES SUR LA MEZZANINE

2 LOTS DE LAMPES SUR PIED

12 LAMPES VAL. JUSQU'A 49.95 19.95 | 20 LAMPES VAL JUSQU'A 29.95 10.

LAMPES DE TOUTES SORTES : lampes de boudoir, lampes de table, lampes sur pied, etc. à prix réduits de ..... 25% à 50%

9 GRILLE-PAIN AUTOMATIQUES VALEURS REG. JUSQU'A 19.95 $10.

15 BALANCES légèrement défraîchies, pour salle de bain. Prix réduits de 33⅓%

14 FERS A VAPEUR de marque réputée. VALEUR REGULIERE DE 22.95 pour seulement $15.

12 FERS AUTOMATIQUES modèles réguliers. Devraient se vendre normalement 13.50 $9.

21 BANCS PRATIQUES modèle sans dossier avec siège rembourré. Valeur rég. 3.49 $2.

21 TOURNE-DISQUES de toutes sortes, manuels, automatiques, stéréos, etc. Valeur rég. 69.95 $25.

AUTRES TOURNE-DISQUES à prix réduits de 25% à 50%

POUR HOMMES et JEUNES GENS
AU REZ-DE-CHAUSSEE

PALETOTS 3/4 SUBURBAN ORD. 17.95

Chaud tissu 100% laine. Collet harmonisant ou de teintes contrastantes. Choix de gris, marine, charcoal. Grandeurs : 36 à 44. $7

2 LOTS COUPE-VENT
pour hommes et jeunes gens

Populaires coupe-vent de nylon avec capuchon détachable. Autres coupe-vent en suède. Doublure entière nylon bouclé gros.

VALEUR REG. 24.95 $15 VALEUR REG. 22.95

CAGOULES DE NYLON - VALEUR 14.95

Idéales pour le ski.

VALEUR REG. 14.95 SPECIAL 10.99

2 LOTS DE CHEMISES
pour hommes et jeunes gens

ATTRAYANTES CHEMISES SPORT en lainage et rayonne REELLE VALEUR 5.95 $2 BELLES CHEMISES BLANCHES en coton facile d'entretien VALEURS 3.95 à 5.95

CHANDAILS 100% LAINE A SACRIFIER

Modèles pour toutes occasions.

VALEURS DE 5.00 A 8.95 POUR 2.00

30 PALETOTS TROIS-SAISONS
ORDINAIRement 35.00

- Choix de magnifiques tissus TOUT LAINE.
- Styles dernière mode et coupe soignée.
- Grandeurs désassorties pour hommes et jeunes gens de toutes les tailles.

19.90

POUR HOMMES et JEUNES GENS
AU SOUS-SOL

2 LOTS - 160 CHAPEAUX

1er LOT 100 CHAPEAUX VALEURS 10.95 à 13.95 **5.00** — Bonne fabrication en velours et cachemire. Balance de lignes régulières. Marque réputée. A solder pour hommes et jeunes gens.

2e LOT 60 CHAPEAUX VALEUR REG. 7.95 **2.00** — Feutre de bonne qualité, gris, marine ou charcoal. Grandeurs désassorties, pour hommes et jeunes gens. Venez tôt demain !

COUVRE-CHAUSSURES ORD. 6.95 et 8.95

Nylon noir imperméable. Fermeture-éclair. Doubure molleton. Seulement 60 paires. Marque Kaufman. Pointures : 6 à 11½. Choix de 3 largeurs. $5

150 PAIRES SOULIERS
VALEURS REG. 9.95 A 16.95

Balances de nos lignes régulières à sacrifier tant qu'il y en aura ! Veau brun ou noir. Marque réputée. Quantités et pointures : 3/6, 14/6½, 41/7, 22/7½, 7/8, 5/8½, 8/9, 5/9½, 14/10, 4/10½, 2/11. 5.00

BOTTES DE NEIGE VAL. 16.95 et 19.95

Populaires bottes "AfterSki" en veau brun, noir, vert, de première qualité. Doublure mouton véritable. Marques : Gale et Oakwood. Pointures : 6½ à 11½. $12

S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE NI TELEPHONIQUE - J.-B. LALIBERTE LTEE, 595 EST, ST-JOSEPH-QUEBEC

Au Palais de Justice

(Par François Trépanier)

Y parait qu'en arrivant à l'Ile Ste-Hélène Napoléon Bonaparte a déclaré : "Ca va être plat à mort ici."

Jean-Claude, un émailleur de 24 ans, a fait une réflexion du même genre ces jours-ci en pénétrant à la Prison des Plaines. "Tabarouette que ma vie ne sera pas le "fun" icitte", a-t-il dit.

Cette réflexion pleine de bon sens a été inspirée à Jean-Claude par six mois de prison. Ce sont les juges Gérard Simard et Albert Dumontier qui ont bien voulu les lui accorder après qu'il eut plaidé coupable à trois accusations de vol, la première en rapport avec un vol commis dans la nuit du 4 au 5 août 1960 à Charlesbourg à l'entrepôt Joseph Airsh Steel Co., la seconde relativement à un vol commis à la Tannerie Racine dans la nuit du 12 au 13 août 1960 et la troisième en rapport avec un vol d'outils, la propriété de M. Wilfrid Frigault.

LE NEZ DE M. DE GAULLE

Le nez du général De Gaulle aurait tremblé de fierté en voyant "driller" Michel, un militaire de Valcartier. Michel, en effet, est un artiste dans le domaine de la "drill". Ce qu'il y a de malheureux dans son histoire, c'est qu'il ne marche pas tout le temps de la même façon. Dernièrement par exemple, au lieu de faire gauche droite, gauche droite, piqué par on ne sait quelle baïonnette, il s'est mis à faire gauche, gauche, gauche. Ainsi il a dévié du droit chemin, s'est introduit dans une automobile la propriété de M. Jean-Paul Boulay, laquelle il a fait marcher à gauche et à droite. Conséquences : le juge Paul Roy lui a imposé 15 jours de prison.

UN SAINT-BERNARD AURAIT PU LE SAUVER

Peut-être qu'un Saint-Bernard aurait pu sauver Marcel en décembre dernier. Il était en train de jouer aux cartes quand tout à coup il eut l'impression d'être la victime d'une avalanche. Il s'aperçut, en effet, de l'absence de liquide dans son verre. N'étant pas homme à râler . . . de soif, Marcel demanda à son hôte s'il n'y aurait pas moyen de l'empêcher d'agoniser. Celui-ci lui répondit que la chose était impossible.

Devant cette réponse, Marcel qui tenait encore à la vie sortit un révolver, lequel il pointa sur les personnes présentes. "C'est un hold-up", déclara-t-il. "Donnez-moi une bière". Son ordre ne fut pas écouté . . . et il se retrouva en prison. Le juge Albert Dumontier lui a imposé quelques petites amendes pour avoir pointé une arme à feux sur ses amis et lui a accordé la permission de reprendre sa liberté, après qu'il eut expliqué par l'entremise de son procureur Me Gilles St-Hilaire que la boisson seule l'avait fait agir ainsi.

LA CONTRIBUTION

Montrer qu'on a le ferme propos de ne plus recommencer voilà une façon de s'attirer les bonnes grâces de la Cour.

C'est ce que sait maintenant Paul, un voyageur de commerce de 45 ans qui s'était permis de passer de faux chèques à MM. Alfred Julien, Roger Bourbonnais et Mozart Ltée, il y a quelque temps.

Paul a passé la fin de semaine en prison après avoir prouvé à la Cour qu'il ne recommencera plus. Il a montré ses bonnes intentions aux juges Alphonse Garon et Albert Dumontier en remboursant ses victimes avant de plaider coupable. Après avoir entendu son plaidoyer, les juges Garon et Dumontier n'ont pu faire autrement que de se montrer gentils avec lui.

La réforme de la loi électorale

Des faiblesses qui frisent le complot contre la démocratie

MONTREAL. — Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a déclaré que le projet de réforme de la loi électorale déposé à l'Assemblée législative par le premier ministre Jean Lesage comporte "des faiblesses qui frisent le complot contre la démocratie".

Le président de la FTQ, qui représente 235,000 syndiqués du Québec, trouve excellent en principe que l'Etat limite les dépenses électorales et en assume lui-même une partie. Mais il se demande si le projet de loi comporte un contrôle efficace de ces dépenses.

Selon M. Provost, le bill gouvernemental accorde indéniablement un traitement de faveur aux vieux partis déjà pourvus d'une grosse caisse électorale en restreignant aux deux seuls partis ayant obtenu le plus de voix à l'élection précédente la rémunération des représentants aux bureaux de scrutin. Pourquoi, dit-il, ne pas accorder le même traitement à tous les "partis reconnus", c'est-à-dire à ceux qui présentent des candidats dans 60% des circonscriptions ! Le leader syndical est d'avis que cette mesure discriminatoire s'inspire de la fameuse clause de l'énumérateur unique, "de duplessiste mémoire".

Le président de la FTQ doute du caractère démocratique de la clause du bill interdisant aux partis qui ne présentent pas des candidats dans 60% des circonscriptions de faire des dépenses électorales, et leur déniant le droit d'être identifiés sur les bulletins de vote. Le problème, dit-il, ne se pose pas pour le Nouveau parti démocratique, qui est un parti populaire, mais comment peut-on démocratiquement nier à un éventuel parti ouvrier ou agraire, jouissant d'un appui concentré dans certaines régions, le droit d'avoir une activité électorale légitime ? Que l'Etat, poursuit-il ,n'aide financièrement que les partis contestant une majorité des comtés, d'accord, mais pourquoi porter atteinte aux droits démocratiques des autres formations ?

A ce propos, M. Provost trouve insuffisant le critère appliqué aux "partis reconnus". Affirmant que le peuple du Québec participe maintenant aux traditions démocratiques grâce au travail d'éducation accompli par les mouvements syndical, coopératif, agricole, etc., le leader syndical soutient que la loi ne devrait reconnaître comme parti ayant une "structure provinciale" que les partis ayant une constitution, une structure et des cadres démocratiques, tenant des congrès réguliers à l'occasion desquels ils peuvent élire leurs dirigeants. y compris le leader, etc. Avec son projet de loi, selon M. Provost, le gouvernement rate une belle occasion de contribuer à la démocratisation de notre vie politique.

Le porte-parole de la FTQ croit que la manière la plus efficace de limifer les dépenses électorales et extra-électorales des partis politiques, c'est de s'attaquer aux sources d'approvisionnement de leur caisse électorale en les obligeant à avoir une comptabilité publique indiquant clairement la provenance de leurs revenus et la nature de leurs dépenses. D'après lui, cette mesure suffirait presque à elle seule à assainir le financement de nos partis politiques en mettant fin aux contributions occultes des grosses compagnies, des entrepreneurs et de la pègre. M. Provost se demande pourquoi le gouvernement Lesage n'y a pas songé, puisque sans cette réforme capitale, toutes les autres prescriptions de la loi seront probablement impuissantes à assainir nos moeurs politiques.

□ □ □

Les travailleurs au Parlement

MONTREAL — Commentant le projet de réforme électorale du gouvernement Lesage, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, déplore qu'on n'ait rien prévu pour assurer une meilleure représentation des travailleurs à l'Assemblée législative. Selon lui, les ouvriers ne pourront jamais se porter candidats en grand nombre tant que la loi ne forcera pas leur employeur à leur accorder un congé sans solde, sans perte des droits acquis, pour la durée de la campagne électorale et celle de leur mandat.

Le porte-parole de la FTQ souligne que ce n'est certainement pas le fait du hasard si l'on ne compte que deux ouvriers sur un total de 95 députés provinciaux. Le leader syndical déclare que le fait que les partis traditionnels se sont toujours méfiés des travailleurs ne suffit pas, à lui seul, à expliquer leur absence du parlement provincial.

M. Provost est d'avis que la véritable explication réside dans le fait que les salariés, travailleurs industriels comme collets blancs, ne peuvent, s'ils ont des obligations familiales, se porter candidats s'ils ne sont pas assurés de retrouver leur emploi, sans perte de leur ancienneté et de leurs autres droits acquis, à la fin de la campagne électorale ou au terme de leur mandat. "Sans le congé sans solde, dit-il, les salariés ne peuvent pratiquement pas s'acquitter de leurs responsabilités de citoyens sans se soustraire à leurs responsabilités familiales".

Le porte-parole de la FTQ rappelle que le congé sans solde pour activité syndicale est de plus en plus accepté dans l'industrie, et que le gouvernement de la Saskatchewan accorde déjà de tels congés à ses fonctionnaires qui briguent les suffrages.

Le président de la FTQ a souligné qu'à l'heure actuelle, on compte à l'Assemblée législative pas moins de 30 industriels, commerçants et hommes d'affaires, 27 avocats et notaires et 8 médecins. Selon M. Provost, les représentants de la bourgeoisie sont actuellement à peu près seuls à pouvoir aspirer aux fonctions de législateur non seulement parce qu'ils peuvent continuer jusqu'à un certain point de vaquer à leurs affaires, mais aussi parce qu'ils y trouvent souvent un avantage personnel, sous forme de publicité, de contacts ou de patronage, "bon" ou mauvais.

"En démocratie, déclare M. Provost, tous les citoyens sont égaux devant la loi. On voit qu'en réalité, sans congé sans solde, les salariés ne sont pas, devant la loi électorale, les égaux des professionnels et des hommes d'affaires. C'est pourquoi nous sommes de fait gouvernés par une aristocratie de l'argent qui, à notre avis, ne vaut guère mieux que celle du sang".



Au Carnaval de Québec

Des sports anciens qui n'ont rien perdu de leur attrait; des sports récents qui se sont littéralement emparés de toute la jeune génération; des sports jadis populaires, puis oubliés, et puis connaissent un renouveau extrordinaire : il y a tout cela dans le Carnaval d'Hiver de Québec.

Au milieu de toute cette exhubérance d'une ville en pleine période de réjouissances, avec ses grands bals et ses spectacles; ses mascarades et ses danses; ses parades et ses divertissements, les sports demeurent l'un des principaux éléments du Carnaval. Aux adultes comme aux enfants, Québec offre toutes les possibilités à ceux qui veulent profiter des avantages qu'offre un paradis des sports d'hiver. Au coeur de la ville, on trouve la fameuse glissoire de la terrasse du Château Frontenac; des pentes de ski sur les historiques Plaines d'Abraham; quantité de patinoires dans toute la ville, et au Lac-Beauport, à 20 minutes du centre de la ville, toutes les facilités d'un centre de ski moderne.

Durant le Carnaval, des vedettes sportives démontreront leur habilité dans divers concours, dont l'énumération succincte donne une assez juste idée de leur attrait et de leur variété. Suivant de très près le Bonspiel International de curling et cette année, le Congrès International des raquetteurs, le Carnaval présentera respectivement les 16, 17 et 18 février, les trois étapes du Dog Derby International d'une distance globale de 100 milles. Evénement unique en son genre, auquel participeront une trentaine de "mushers" américains et canadiens, conduisant leurs attelages à travers la plaine et les montagnes laurentiennes; débutant et terminant chaque étape dans la ville même, devant des milliers de spectateurs enthousiastes massés en bordure du parcours ou surveillant les départs et arrivées sur les Plaines d'Abraham.

Le 18 février, des courses de motocyclettes sur glace organisées par la Canadan Motor Cycle Association pour les championnats canadiens et nord-américains, dans une compétition déjà si populaire en Europe. Des mascarades pour patineurs à la patinoire du Château Frontenac et sur d'autres par toute la ville; des courses de tous genres au festival de la Basse-Ville, les 22, 23 et 24 février, ainsi qu'au festival de St-Roch, le 5 mars; des joutes de la ligue Américaine de hockey alors que les As de Québec recevront successivement les puissantes équipes rivales de Hershey, Pittsburgh, Rochester, Cleveland, Providence et Springfield. Le concours de sciage de bois lors de la littoresque "fête de la forêt", le 23 février; l'inoubliable "fête de nuit" des skieurs au Lac-Beauport, le 25, et le slalom dans la Côte Salaberry. A ajouter à tout ceci les spectaculaires événements sportifs du Tournoi International de hockey Pee-Wee, du 24 février au 3 mars; l'originale course en canots à glace sur le fleuve St-Laurent, entre Québec et Lévis, le 4 mars.

De cette fête de nuit des skieurs au Lac-Beauport, nous avons déjà parlé de l'enthousiasme que ne manque jamais de déclencher chez les milliers de personnes qui en sont annuellement les témoins, ce spectacle vraiment féérique. Dans cette descente aux flambeaux de la montagne, on se demande parfois ce qu'il faut admirer le plus; de la beauté des figures de feu tracées dans la nuit, ou de l'habité de ceux qui les tracent avec une régularité que ne troublent ni la noirceur ni la vitesse. C'est une fête splendide et inoubliable.

Que dire maintenant de ce Tournoi International de hockey Pee-Wee qui sera disputé entièrement au Colisée, du 24 février au 3 mars. Cette classique est organisée pour la troisième fois dans les cadres du Carnaval d'Hiver de Québec, et nul autre que Red Storey en sera l'arbitre en chef. C'est le même officiel qui avait donné sa démission au président Clarence Campbell comme arbitre de la ligue Nationale de hockey, au printemps de 1959, dans un geste dramatique faisant écho à un incident survenu en semi-finale Stanley. Près d'une trentaine d'équipes de jeunes venant de toutes les provinces, ou presque, du Canada et de plusieurs états américains, seront de ce tournoi qui attira l'an dernier près de 60,000 spectateurs.

Comme couronnement à toutes ces manifestations sportives, la sensationnelle et hasardeuse course en canots à travers les glaces mouvantes du St-Laurent, entre Québec et Lévis. Dans cette épreuv, des équipes d'hommes superbement entraînés, cinq par canot, réalisent aller-retour la distance séparant Québec et Lévis, en ramant, et parfois traînant leurs lourds canots à travers des monceaux de glace que pousse la marée. C'est un spectacle qui captive chaque année au-delà de 100,000 personnes massées sur les hauteurs des deux rives opposées ,peu importe le vent, le froid ou la neige, pour applaudir le courage de ces équipes. Les eaux du fleuve, recouvertes de glaces mouvantes, forment des obstacles dangereux que l'habileté, le courage et la tenacité des hardis marins doivent surmonter.

En résumé, le Carnaval d'Hiver du Québec pittoresque réserve quelque chose de vraiment exceptionnel à la population locale comme aux visiteurs, avec tous ses plaisirs, ses jeux et ses sports d'hiver de tous genres.

CHEVROLET

DES LIGNES CLASSIQUES. Les nouvelles lignes de la Chevrolet font briller les yeux d'envie. Il y a en elles un air de royale distinction. Cette remarquable voiture est toute harmonie.

UNE MANIABILITÉ EXCEPTIONNELLE. Un seul essai vous convaincra: la Chevrolet possède la douceur de manoeuvre que vous cherchiez; elle est due en grande partie à la direction à circuit de billes qui élimine pratiquement toute friction.

DES PERFORMANCES GRISANTES. Chevrolet offre un vaste choix de six moteurs, allant de l'économique 135 CV au surpuissant 409 CV. Il offre aussi quatre boites de vitesses qui permettent de choisir la combinaison convenant le mieux à vos exigences.

UNE VALEUR SÛRE. Le monde de l'automobile possède deux échelles de valeur: celle qu'on applique à Chevrolet et celle des autres. La Chevrolet est une valeur sûre et elle vous offre des avantages incomparables depuis l'achat jusqu'au moment où vous l'échangez.

UNE DOUCEUR IDÉALE DE MARCHE . . . grâce à la suspension perfectionnée. Quatre gros ressorts à boudin amortissent les cahots; les vibrations sont absorbées en 725 points d'amortissement. C'est à peine si l'on s'aperçoit que l'on roule. Quel moelleux, quelle douceur! . . . on ne peut souhaiter mieux.

DE LA PLACE, DU CONFORT, DE L'AISE. Que vous soyez grand ou petit . . . large ou mince, la Chevrolet vous accueillera dans le confort, même si vous devez voyager à six. Vous vous sentirez à l'aise immédiatement, et vos bagages tiendront facilement dans le très vaste coffre arrière.

UN AMÉNAGEMENT DE LUXE. Il y a d'autres voitures aussi luxueuses, seulement . . . elles sont bien plus chères. Chevrolet produit plus de voitures que toute autre marque, voilà pourquoi vous en avez plus pour votre argent.

LES SUPPLÉMENTS SONT L'ÉQUIPEMENT STANDARD
Tous les modèles Chevrolet sont équipés d'essuie-glaces électriques, d'un volant de luxe, de sièges avant rembourrés de mousse, d'accoudoirs avant, de deux pare-soleil, d'un allume-cigarettes, d'une boîte à gants à serrure et de déflecteurs à manivelle — **sans supplément de prix!**

Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément.



Essayez une Chevrolet aujourd'hui même!



Une valeur General Motors

C-1462CF

Ne manquez pas "Music-Hall", à la télévision, le dimanche soir à 8h. 30, au réseau français de Radio-Canada.

Concessionnaires autorisés de Chevrolet pour la ville de Québec :

Albert Barré Automobiles, Ltée
1095, de la Canardière, Québec, P.Q. – Tél. : 529-3331

Laporte Automobiles, Ltée
250 est, boul. Charest, Québec, P.Q. – Tél. : 529-4561

Brigadier



● Le quartier général de l'Armée annonce la promotion du colonel J.-A. Dextraze, DSO, OBE, au grade de brigadier et sa nomination comme commandant du secteur de l'est du Québec. Le brigadier Dextraze abandonne ses fonctions de commandant du Camp Valcartier ainsi que le quartier général du secteur-cible à Québec, à l'occasion de sa promotion.

Stade décisif

PARIS. (Reuters). — On affirme dans les cercles gouvernementaux français qu'un stade décisif est à prévoir d'ici deux ou trois pours dans les négociations entre la France et l'Algérie.

CINQUANTE-CINQUIEME ANNEE, No 16,785 — CANADA

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

L'ACTION CATHOLIQUE

QUEBEC, LUNDI 12 FEVRIER 1962 PAGE 9

Annoncez régulièrement dans l'"ACTION CATHOLIQUE", le grand quotidien de Québec. Votre commerce ne s'en portera que mieux.

Chevaliers de Champlain

Honorable Jean Lesage,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

L'Abitation Cavelier de La Salle, Ottawa, de l'Ordre des Chevaliers de Champlain, a étudié le projet soumis par l'honorable Fulton, relativement au rapatriement de la Constitution du Canada.

Cette étude nous a convaincus que le projet est inacceptable au Canada français pour les raisons suivantes: 1 — Le projet ne contient pas toutes les garanties nécessaires pour la province de Québec. 2 — Le projet ne prévoit aucune amélioration du sort des minorités françaises dans les autres provinces du Canada.

Notre Abitation, Honorable Premier Ministre, considère que c'est le devoir de l'Etat du Québec de défendre les intérêts du Canada français.

Les membres et le conseil de la dite Abitation vous prient donc ardemment, de refuser le projet Fulton. On vous demande aussi de ne pas accepter tout autre projet qui pourrait être soumis par le Canada anglais quant au rapatriement de la constitution, tant et aussi longtemps que le projet ne contiendra pas de façon complète et intangible toutes les garanties nécessaires des droits essentiels du Québec et des minorités françaises de toutes les provinces du Canada.

Veuillez agréer, Honorable Premier Ministre, l'assurance de nos remerciements anticipés et de nos sentiments distingués.

Les Chevaliers de Champlain,
Abitation Cavelier de La Salle,
8-320, Ottawa, Ontario.
Raymond Heppell,
Chevalier-secrétaire,
71, rue Pinhey,
Ottawa 3, Ontario.
Rhéal Chatelain,
Chevalier-capitaine,
1001, rue Goren,
Ottawa 1, Ontario.

A NOS ABONNES
de
TROIS-RIVIERES ET CAP-DE-LA-MADELEINE
Pour tous les problèmes concernant nos services de livraison, communiquez avec :
Mme Fernando GAUVIN
931, Ste-Angèle
Tél.: 5-8551

COMTES DE
CHICOUTIMI-LAC-ST-JEAN
ROBERVAL
Notre représentant est :
M. ROLAND LAVOIE
218, des Ormes, Jonquière
Tél.: LI 2-4625

FORTIN & BELLEAU
AVOCATS
Louis Fortin, M.P.
Jean Belleau, LL.B.
585 est, boul. Charest 529-9358
EDIFICE LAFAYETTE

L'AVENIR DU QUEBEC
a le plaisir d'aviser ses membre que la réunion annuelle aura lieu
Mardi, le 20 février
à 8 hres moins quart p.m.
à l'Hôtel de Ville de Giffard

FOURNIER & MONAST
AVOCATS
Geo.-René Fournier, C.R.,
André Monast, L.L.L.
Edifice Price - Tél.: LA 2-1531
65, rue Ste-Anne, Québec

NOUVELLE ADRESSE
Dr. Jacques M. DeSerres
OPTOMETRISTE
Consultations
Examen de la Vue. Lunettes
466 de la COURONNE, suite 203
TEL.: 523-4643
LE SOIR, sur rendez vous.
210, Mainguy, Centre Légaré,
STE-FOY.

Malles d'AUTO
Malles d'AVIONS
Malles de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction
265, St-Paul, Québec. LA 2-6408

Policiers-skieurs du mont Royal en vedettes

L'hon. Lionel Bertrand, secrétaire de la province et ministre chargé du Tourisme, a annoncé aux courriéristes parlementaires une excellente nouvelle concernant la publicité du Québec à l'étranger.

A la suite d'une entente entre l'Office du Tourisme et la firme "Movietone", filiale de "20th Century Fox", un producteur américain, M. Douglas Sinclair, tourne actuellement dans la province un documentaire d'intérêt touristique sur lequel plus de précisions seront données bientôt. Alors que ce producteur était déjà au travail dans le Québec, l'Office du Tourisme apprenait que du métrage avait été tourné pour "Movietone" dans l'Etat du Colorado, en vue d'un documentaire sur le sauvetage des skieurs, et que l'on se proposait de compléter le film au moyen de séquences tournées ailleurs sur le continent.

La présence du cinéaste américain dans la province fit jaillir spontanément la suggestion de compléter le documentaire dans le Québec et de donner la vedette aux policiers-skieurs du mont Royal dont l'excellent travail est reconnu de tous et constitue un attrait touristique de première valeur. L'Office du Tourisme de la province de Québec a donc immédiatement communiqué avec M. Lucien Bergeron, directeur de l'Office du Tourisme de la Cité de Montréal, pour le prier de prendre les arrangements nécessaires auprès de la police de la métropole.

Les méthodes de sauvetage employées par les policiers-skieurs du mont Royal seront ainsi mises en vedette auprès de celles de la "Colorado Ski Patrol" et elles bénéficieront d'une publicité remarquable, puisque, selon M. Jack Khune, chef de la production à "Movietone", les documentaires en "Cinémascope" de cette firme sont distribués à travers le monde entier et sont vus par environ 300 à 400 millions de cinéphiles.

"Je regrette, nous n'avons que des produits de la mer"

(Par John BLAND)

LA HAVANE. (Reuters) — Les restaurants à Cuba commenceront à manquer de nourriture et leurs propriétaires vont avoir des maux de tête semblables à ceux qu'ont éprouvés les ménagères cubaines depuis six mois, faisant face à une pareille situation.

Les restaurants, la plupart nationalisés et administrés sous l'autorité de l'Institut national de l'industrie touristique, jouissaient jadis de privilèges spéciaux. Bien qu'il pouvait y avoir une limite dans le choix des denrées, ils pouvaient être assurés de posséder tout l'essentiel pour garder à Cuba cette réputation de bien accueillir les touristes.

Plusieurs étrangers qui vivent dans les hôtels de luxe de Cuba et ne mangent que dans les restaurants chics, n'ont jamais vu les étals de bouchers quasi vides et la longue filée de clients devant les marchés.

Mais quelques jours avant Noël, les visiteurs ont commencé à se rendre compte que le garçon de table de leur restaurant favori se présentait toujours avec la même figure longue, et sans menu. "Je regrette, annonçait-il nous n'avons que des produits de la mer aujourd'hui".

Maintenant, dans les restaurants, il n'y a plus de poulet, plus de viande, plus d'oeufs.

Un système de cartes assure la ménagère d'obtenir une demi-livre de viande pour chaque membre de sa famille, à tous les dix jours. Elle peut se procurer du poulet à $1.60 la livre en faisant la queue durant deux heures, chez le boucher, à compter de 6 heures du matin, et elle se compte chanceuse si elle peut mettre la main sur six oeufs par trois semaines.

Pas de variété

Dans les restaurants, les seuls mets disponibles sont le homard et les crevettes, ou le pargo, le seul poisson comestible des eaux cubaines.

Il y a de la soupe, mais pas de beurre pour aller sur le pain qui l'accompagne. A certains endroits, on sert du fromage, au lieu de beurre, quand on peut en trouver.

Les légumes sont très rares. Les carottes sont devenues un luxe et la ménagère qui a la chance d'en trouver au marché peut s'attendre à les payer $1.50 pour un peu plus de deux livres.

Autrefois, quand il n'y avait pas de pommes de terre, on optait pour la malanga, mais aujourd'hui, on doit se contenter de boniato, une sorte de pomme de terre blanche et sucrée servie en d'espèces de morceaux pâteux.

Quand le repas est terminé, il y a du bon café cubain en quantité, mais pas de lait.

Nouvelles régionales

AU CONSEIL DE GRAND'MERE

Au conseil de ville de Grand'Mère de lundi soir, les comptes payés se sont élevés à $18,080.55 tandis que les comptes à payer atteignaient $40,102.84. L'homologation du rôle d'évaluation n'a pu être faite à cause des nombreuses plaintes présentées par la Consolidated Paper.

x x x

ECOLE DE PILOTAGE A LA TUQUE

LA TUQUE — Maintenant on en est certain: on est en voie d'organiser ou du moins on tente de le faire, une école de pilotage permanente à La Tuque. M. Bud Bourgouin, instructeur de pilotage de l'école aéronautique du Lac-à-la-Tortue, a déclaré dernièrement qu'il était en voie d'organiser avec l'assistance d'un groupe de personnes intéressées, une école de pilotage à La Tuque.

x x x

CONSTRUCTION POUR $379,500.

TROIS-RIVIERES — Le Département de l'Instruction publique de la province de Québec vient d'autoriser, par la voix de son surintendant, M. Omer-Jules Desaulniers, la Commission des Ecoles catholiques de Trois-Rivières, à effectuer différents travaux de réparations, des achats de terrains et des constructions nouvelles pour un montant de $379,500, tel qu'il était spécifié dans la résolution de la Commission scolaire en date du 15 janvier 1962.

x x x

TROIS NOUVELLES SALLES A L'HOPITAL LAFLECHE

GRAND'MERE — L'hôpital Laflèche de Grand'Mère vient de mettre à la disposition de ses malades, trois nouvelles installations qui assureront une plus grande sécurité et un plus grand confort. Trois salles sont venues s'ajouter aux extrémités des 2e, 3e et 4e étages de l'aile nord de l'institution. Au 2e étage, 6 lits seront disponibles pour les enfants de 6 à 12 ans au service de la pédiatrie. Au 3e étage, 4 lits meubleront la salle "de travail" pour les parturientes près des salles d'obstétrique et où une infirmière spécialisée se tiendra constamment auprès des futures mères en attendant l'accouchement. De toutes ces nouvelles installations, à l'hôpital Laflèche, il ressort que ce sera la salle de réveil, située au 4e étage, qui sera l'innovation qui procurera le plus de sécurité et de confort aux malades. Cette salle est munie d'appareils à succion et à oxygène et de tous les autres appareils nécessaires pour bien surveiller les malades après l'opération.

x x x

ST-GUILLAUME, Décès. — Récemment est décédé M. Hector Paradis, célibataire, à l'âge de 74 ans, 10 mois, après une courte maladie. Un hommage lui a été rendu à l'occasion de ses funérailles.

Le convoi funèbre est parti des salons funéraires L.-O. Ponton pour se rendre à l'église, où la levée du corps fut faite par M. le curé Alphirie Taillon qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés Gilles Daneau et Gervais diacre et sous-diacre.

Le défunt laisse dans le deuil ses frères et soeurs: MM. David, Louis, Lucien et Ernest, de St-Guillaume; Floribert de St-Hyacinthe; Alphonse et Joseph de Woonsocket; la R. Sr St-Elix, des Srs de la Présentation de Marie de St-Hyacinthe; son cousin, Mgr Armand Brouillard, du séminaire de St-Hyacinthe; une nièce, la R. Sr Ste-Clémence, de St-Joseph de Sorel. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Conseillers. — Aucun nouveau développement n'est survenu en marge de la démission de trois conseillers et du maire de St-Guillaume. M. Geo.-Etienne Amyot, secrétaire-trésorier de cette municipalité a déclaré qu'il attendait une réponse du ministère des Affaires municipales dans le courant de la semaine. Le conseil doit tenir une assemblée. Tout indique cependant qu'elle sera contremandée, puisqu'il n'y aura pas de quorum.

On sait que le maire et trois conseillers ont démissionné pour protester contre l'élection de deux conseillers. Les quatre membres du conseil ont considéré l'élection des deux nouveaux venus comme un vote de non confiance.

Gros incendie. — Un incendie a détruit jeudi dernier, la résidence de M. Georges Paulhus, le feu s'est déclaré vers 4 heures par une fournaise défectueuse, à leur réveil le feu envahissait presque toute la maison les occupants n'ont pu emporter rien de l'intérieur.

M. Cyrille Adoula aux Nations-Unies



● Le premier ministre congolais, M. Maurice Adoula, adresse la parole à la session spéciale de l'Assemblée générale, convoquée le 2 février. M. Adoula a dit que son gouvernement ne venait pas déclarer la guerre à M. Maurice Tshombé, de la province sécessionniste du Katanga, mais demander l'aide des Nations-Unies pour mettre fin à la sécession. M. Adoula est âgé de 41 ans. Il était arrivé un peu plus tôt à New-York, par avion. Il s'est rendu à Washington, le 5 février, pour rencontrer le président Kennedy et discuter de l'aide économique à apporter au Congo. (Photo, U.P.I.)

Ce qui importe c'est de former des instituteurs

Calgary — (P.C.) — Les délégués à la conférence des instituteurs de l'ouest du Canada ont émis l'opinion en fin de semaine que l'enseignement du français ne devrait pas commencer dans les écoles élémentaires avant qu'un programme approprié ne soit mis sur pied pour former les instituteurs, dans les universités et les collèges.

Les universités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta à Edmonton, de l'Alberta à Calgary et le Victoria College de Victoria ont présenté un mémoire à la conférence demandant des cours de français comme matière secondaire dans les écoles élémentaires.

Les professeurs de la Saskatchewan se sont opposés à la mesure parce que, selon eux, il semble y avoir réduction dans le nombre de Canadiens bilingues et que la tendance va s'augmentant.

Ils ont ajouté qu'il ne vaut pas la peine d'inclure comme secondaire une matière qui n'intéresse pas la majorité.

Les quatre institutions qui ont présenté le mémoire pour introduire l'enseignement du français, ont souligné par ailleurs, qu'il existe actuellement au Canada un désir grandissant d'apprendre une langue secondaire.

Ils ont fait valoir que l'enseignement d'une langue autre que l'anglais favoriserait les échanges culturels entre les différents groupes ethniques du pays.

Le mémoire demande aussi l'établissement d'un programme de français parlé dans les universités pour former les professeurs à leur travail de classe.



Plummer se blesse

LONDRES (P.C.) — M. Christopher Plummer, acteur de Montréal, a été légèrement blessé lorsque la voiture dans laquelle il se trouvait a heurté un réverbère près du palais de Buckingham.

Mlle Patricia Lewis, journaliste de 32 ans, qui était au volant du véhicule, a subi de graves blessures à la tête. M. Michel Landeau, qui se trouvait également dans cette voiture, a été également légèrement blessé.

M. Plummer a récemment obtenu une récompense pour avoir été le meilleur acteur de 1961 dans le rôle du roi de "becket".

Trois requins à l'aquarium de Québec

L'aquarium de Québec a d'acquérir trois requins, tortues de mer et une de poissons tropicaux, à la suite d'un échange avec l'aquarium de Coney Island, dans l'Etat de New York.

Québec a envoyé des esturgeons et des saumons de l'Atlantique à l'établissement de Coney Island.

La radiodiffusion d'émissions scolaires

(Par Roger BRUNEAU)

La province de Québec est actuellement en négociations avec la Société Radio-Canada, pour la radiodiffusion d'émissions scolaires.

Le ministre de la Jeunesse l'hon. Paul Gérin-Lajoie, a annoncé que le gouvernement du Québec n'a pas accédé à la demande de la Société pour la télévision éducative de Montréal.

Le ministre vient de faire connaître la position du gouvernement au groupement qui, sous le nom de S.T.E.M. désire obtenir un permis pour l'exploitation du canal 4 de Montréal, à des fins éducatives et qui demandait l'approbation et l'assistance financière de la province.

Le ministre dit que cette question n'est pas urgente. "Il semble qu'on devrait plutôt utiliser les ondes à fréquence ultra-haute comme le font les 57 postes de télévision éducative aux Etats-Unis".

De plus, fait remarquer M. Lajoie dans l'état actuel des structures pédagogiques, il ne serait pas posible d'utiliser dans nos écoles une production massive d'émissions télévisées et il sera nécessaire, pendant quelque temps encore, de produire des émissions expérimentales.

En attendant, le gouvernement préférerait se servir des moyens de diffusion existants. Dans ce but, a déclaré M. Gérin-Lajoie le ministère de la Jeunesse a engagé des négociations avec la Société Radio-Canada, afin d'établir une entente qui permettrait l'utilisation des services de la société, pour la diffusion, à travers la province, des émissions scolaires.

Déraillement : 1 mort

GOGAMA, (P.C.) — Un convoi de marchandise des Chemins de fer nationaux a quitté la voie ferrée dans cette petite ville du nord de l'Ontario, vendredi, causant la mort d'un homme et des blessures à un autre.

Procédure nouvelle aux Communes

Par KEN KELLY

Ottawa — (P.C.) — Une procédure nouvelle mise à l'essai aux Communes durant la présente session apporte de la variété et une vie nouvelle au Parlement.

Bien que le Parlement n'ait été en session que depuis quinze jours, les débats sur les résolutions soumises par ses membres et sur les projets de loi apportent une plus grande variété de sujets et une participation plus active des députés.

La nouvelle procédure veut, en effet, que l'on réserve une heure par jour aux débats sur les résolutions et les projets de loi.

Elle met ainsi fin aux discours interminables, et souvent ennuyants, qui manquaient les débats lors des sessions précédentes.

Autrefois, huit jours, plus une heure sur deux jours de semaine, étaient consacrée à l'étude des projets parlementaires, avec le résultat qu'à peine une douzaine de projets de loi pouvaient être étudiés et que les autres motions apparaissant à l'ordre du jour ne voyaient jamais le jour.

Nouvelle procédure

La nouvelle procédure étend aux 13 ou 14 premières semaines de la session l'ancienne méthode de faire durer les débats 40 heures. Pour les semaines additionnelles, une heure par deux jours est consacrée à ces débats, comme auparavant.

Au sujet de cette nouvelle procédure adoptée par Ottawa, les parlementaires en ont approuvé une autre qui réduit de 30 à 20 minutes le temps alloué à chaque orateur. Pour des raisons que l'on ne peut s'expliquer, les représentants du parti au pouvoir qui autrefois ne cherchaient qu'à utiliser leur demi-heure au complet emploient maintenant moins que les 20 minutes permises, ce qui a pour effet de donner la chance à un plus grand nombre d'orateurs de faire valoir leurs points de vue.

Il en résulte des allocutions plus claires et plus vigoureuses de la part de plus de participants aux débats. Il est probable que, durant une session de 160 jours comme ont duré les deux sessions précédentes, les députés pourront discuter sur un plus grand nombre de sujets soumis à l'étude.

A daté, 35 orateurs ont participé aux débats portant sur six sujets différents, allant des loteries pour les hôpitaux au projet de drapeau canadien.

Quelques membres du Parlement croient que leur résolution sera adoptée et deviendra loi.

Des années

Quelquefois, il faut des années de débats sur un sujet particulier, avant que le gouvernement ne l'adopte.

Un exemple frappant a été la campagne de trois ans et demi menée par le député progressiste - conservateur de Humbolt-Melfort - Tisdale, M. Reynold Rapp, dans le but de faire accepter un tarif - marchandise plus bas pour la graine de colza. L'adoption d'une mesure en ce sens par le gouvernement, l'an dernier, a couronné ses efforts.

Les votes sont rarement demandés sur les projets soumis par les députés. On les expédie ordinairement durant l'heure allouée à cette fin. Les parlementaires peuvent ainsi discuter d'un projet nouveau le lendemain.

La nouvelle procédure a également pour effet d'amener des débats sur les résolutions des députés, qui autrefois étaient extrêmement rares. Les projets de loi du gouvernement étaient débattus beaucoup plus fréquemment.

Les deux tiers des périodes de 40 heures de débats sont maintenant consacrés à l'étude de ces résolutions.

Comité

La procédure a été suggérée par un comité composé de représentants de tous les partis, à la suite de pressions exercées par les membres du gouvernement qui demandaient que les discours soient raccourcis et que l'on accorde plus de temps aux affaires des délégués. Les principales voix à se faire entendre dans cette campagne ont été celle du député de York-Scarborough, M. Frank McGee et celle du député de Halifax, M. Robert McLeave.

Les projets de loi du gouvernement peuvent maintenant être étudiés plus tôt au cours de la session, depuis que la coutume de consacrer 40 heures de débats à ces projets a été éliminée.

21 personnes arrêtées

ALGER (Reuters) — Cinq mille policiers et soldats ont encerclé le quartier européen de Bal El Oued, à Alger, et ont arrêté 21 personnes qu'on croit membres de l'Organisation Armée Secrète.

La police a déclaré que 827 appartements ont été fouillés et qu'on a trouvé 192 fusils.

Des hélicoptères survolaient le quartier pendant que la troupe empêchait la circulation dans les principales rues. On a contrôlé l'identité de presque 2,500 personnes au cours de cette opération.

C'est la première opération de ce genre qui a lieu à Bal El Oued depuis quelques mois.

Dr Marcel Tremblay, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Bureau ouvert tous les jours
Bureau tous les soirs
sur rendez-vous.
973, 3e Avenue. Tél.: LA 4-2869

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Massicotte
OPTOMETRISTE
869, St-Joseph est, Québec - Tél.: LA 2-2556
AVIS: Bureau fermé le samedi après-midi.

PIERRE BEAULIEU, D.O.
VERRES DE CONTACT — LUNETTES
Bur.: 529 est, boul. Charest — Tél.: 529-9351

Docteur REMY BEAULIEU, o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363, de la Couronne — Tél.: 524-2413
Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous.
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle



HONNEUR AU MERITE



M. EDMOND GOSSELIN



M. CHARLES DORION

Votre garage de confitnce MONTCALM AUTOMOBILES a le plaisir d5aviser sa nombreuse clientèle que M. Edmond Gosselin s'est classé le meilleur vendeur du mois de janvier pour la vante d'automobiles et camions neufs, et M. Charles Dorion pour la vente d'automobiles et camions usagés. Nous désirons remercier nos nombreux clients de la confiance qu'ils nous ont témoignée dans le passé et les assurer, ainsi qu'à tout le public, de notre entier dévouement à leur procurer le meilleur service possible. N'oubliez pas que pour un "MEILLEUR ACHAT" voyez votre garage de confiance "Montcalm AUTOMOBILES", 901 - 1ère Avenue, Limoilou.

Les As gagnent la joute importante à Providence 6-5

Reggie Grigg compte en supplémentaire le but victorieux sur les Reds – A Hershey, nos porte-couleurs doivent s'avouer vaincus par 2 à 1 – Les trois points comptés au 1er vingt

(Par L.-A. Frenette)

Les As de Québec ont divisé les honneurs de leur programme double aux Etats-Unis en dernière fin de semaine mais s'avisèrent de remporter la joute la plus importante, celle avec les Reds de Providence qu'ils ont battus au compte de 6 à 5 en supplémentaire grâce à un but de Reggie Grigg, à la performance extraordinaire de Skippy Burchell qui déjoua Ed Giacomin à trois reprises pour le tour du chapeau en plus de fournir une assistance pour le point victorieux, dimanche. Samedi, à Hershey, les As ont pris les devants 1 à 0 sur un but de Claude Labrosse, mais la première période devait se terminer à l'avantage des Bears par 2 à 1, soit le compte final car aucune des deux équipes ne put tromper les cerbères dans les 2e et 3e périodes.

Par suite du succès des As à Providence, les Québecois ont porté leur avance à quatre points au troisième rang et sont demeurés à deux points seulement du Hershey qui est au deuxième échelon dans la section est. En raison de leur inactivité d'ici dimanche prochain alors que le Hershey sera en lice au Colisée le 18 février en soirée pour sa dernière visite dans la vieille capitale, les As suivront le travail des clubs adversaires qui se mesureront quatre fois avec le Providence. En effet, les Reds joueront à Buffalo le 14; à Rochester le 16; à Cleveland le 17 avant de recevoir le Springfield le 18. C'est une corvée de trois parties sur quatre pour le Providence à l'étranger.

A Hershey, le pilote Floyd Curry eut à se plaindre d'un but refusé à Ed Hoekstra alors qu'une rondelle bifurqua sur ses jambières comme il patinait vers les buts ennemis. C'est la seconde fois que la chose survient sur la patinoire des Bears. Quelques secondes plus tard, un jeu semblable se répétait, mais cette fois l'arbitre Bill Fryday accordait le point à Jack McKenzie pour le point vainqueur. On sait que Guy Rousseau à Québec et Michel Harvey à Hershey furent privés de buts qui auraient fait toute la différence dans des rencontres au pointage fort serré, ce qui fait dire à Floyd Curry que deux victoire de plus et une partie nulle au lieu de deux échecs ne donneraient pas le classement actuel, mais on verrait les As au deuxième rang et le Hershey en dernière place.

A PROVIDENCE

PROVIDENCE, R. I. (P.A.) — Un but de Reggie Grigg, alors qu'il ne restait que 16 secondes de jeu supplémentaire, a donné une victoire de 6-5 aux As de Québec sur les Reds de Providence, hier soir, dans la ligue Américaine de hockey.

Ce triomphe donne aux As une avance de quatre points sur les Reds en troisième place de la section est, qui est la dernière position permettant de participer aux éliminatoires.

Les Reds, qui, a deux reprises, détenaient des avances de deux points au début de la partie, ont dû se rallier devant un déficit d'un point dans les cinq dernières minutes de jeu régulier afin de nécessiter du temps supplémentaire.

Skippy Burchell a réussi le tour du chapeau pour les visiteurs, dont les autres compteurs furent Michey Harvey et Guy Rousseau, en plus de Grigg naturellement.

Pour Providence, les buts furent réussis par Jim Bartlett, avec deux, Pierre Brillant, Ed MacQueen et Gerry Ouellette.

ALIGNEMENTS

Québec — Buts: Hodge; défenses: Martin, Hanna, Labrosse, Morrison; avants: Roisseau, Hoekstra, Harvey, Burchell, Lewicki, Barlow, Grigg, Black, Cossette, Labadie, Leclair.

Providence — Buts: Giacomin; défenses: Mascotto, Flaman, Ravlich, Paavola, Blackburn, Anderson; avants: MacQueen, Bartlett, Baluik, Toppazzini, Ouellette, Poliziani, Brillant, Boudreault, Kurtenbach.

Arbitre: Ashley; juges de lignes: Lesieur et Scherza.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Providence, Bartlett, Baluik, Poliziani 0.26
2—Providence, Brillant, Ouellette, Boudreault 8.10
3—Québec: Harvey, Cossette, Burchell 9.20
Punitions: Balckburn 2.12, Baluik 7.57, Bartlett 11.17, Mascotto 15.08, Morrison 18.16

DEUXIEME PERIODE

4—Providence, MacQueen, Flaman, Toppazzini 2.37
5—Québec, Burchell, Morrison 16.37
6—Québec, Burchell, Lewicki 19.17
Punitions: Blackburn et Burchell 8.17

TROISIEME PERIODE

7—Québec, Burchell, Hanna, Lewicki 2.05
8—Providence, Ouellette, Boudreault, Brillant 15.13
9—Québec, Rousseau, Labadie, Labrosse 15.39
10—Providence, Bartlett, Poliziani, Baluik 18.02
Punition: Cossette 17.57

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

11—Québec, Grigg, Burchell 9.44
Aucune punition.

Arrêts:

Hodge (Québec)	8	13	10	6—35
Giacomin (Provid.)	3	11	10	8—32

A HERSHEY

HERSHEY, Pennsylvanie. (P. A.). — Un but de Jack McKenzie enregistré peu avant la fin de la première période a fait toute la différence dans la victoire de 2-1 des Bears de Hershey sur les As de Québec samedi soir dans une partie de la ligue Américaine de hockey.

Hershey a remanié toutes ses lignes d'attaque pour cette partie, et ont fait 3 lanceris contre 29 pour les visiteurs. Québec a ouvert le pointage lorsque Claude de Labrosse a déclenché un dur lancer de 75 pieds qui a paralysé le gardien de buts Bob Perreault.

Hershey a égalisé le pointage moins de deux minutes plus tard sur un lancer de revers de 15 pieds par Duff.

Alors que la première période s'achevait, McKenzie fit dévier un lancer de près sur le gardien de buts Charley Hodge à 18.07. Hodge, l'un des rares cerbères portant le masque, a affiché une tenue sensationnelle le même dans la défaite.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Québec, Labrosse, Martin, Burchell 7.13
2—Hershey, Duff, Kinasewich, Nykoluk 9.46
3—Hershey, McKenzie, Marshall 18.07
Punition: Stanklewicz 19.31

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.
Punition: Reaume 13.09

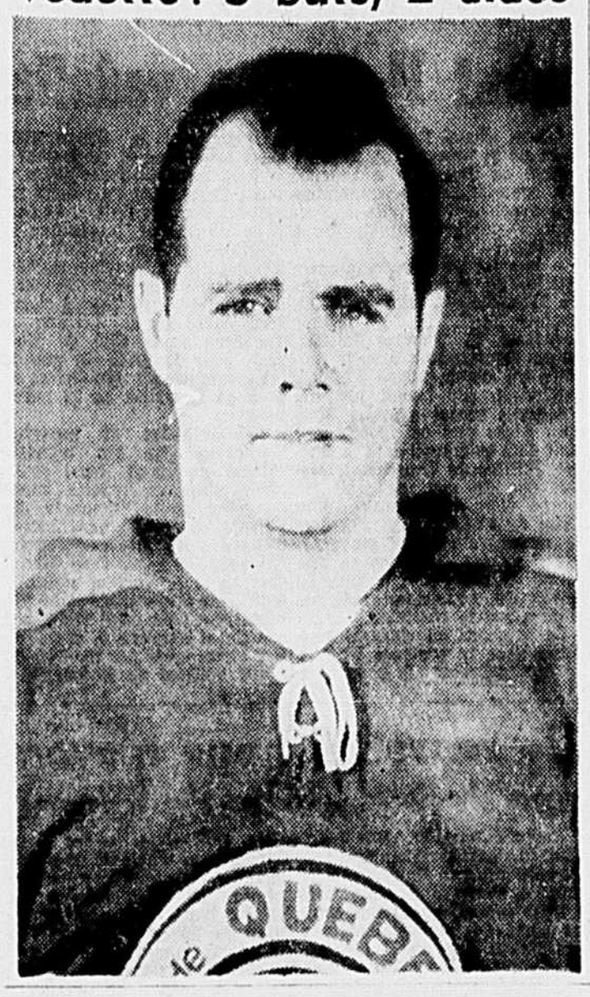
TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Punitions: Yanosik 6.19, Conacher 17.22

ARRETS :

HODGE	11	10	13	—34
PERREAULT	8	15	5	—28

Skippy Burchell prend la vedette : 3 buts, 2 aides



10e revers consécutif des Hornets

CLEVELAND (P.A.) — Les Barons de Cleveland, à l'aide de trois buts dans la troisième période, ont vaincu les Hornets de Pittsburgh 4-1, hier, dans la ligue Américaine de hockey.

Fred Glover a compté à deux reprises pour les vainqueurs, soit son 32e de la saison et le 394e de sa carrière.

C'était la 10e défaite consécutive des Hornets, cependant que Cleveland en était à sa 16e victoire en 20 parties.

Gene Ubriaco a ouvert le pointage pour les visiteurs dans la deuxième période. Ed Mazur et Gary Bergman furent les autres compteurs des locaux.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Pittsburgh, Ubriaco, Corcoran, Smith 18.04
Punitions: Van Impe 6.02, Jackson 10.21, Attwell 10.39, Guidolin 19.51

DEUXIEME PERIODE

2—Cleveland, Glover, Mikol, Attwell 7.53
Punitions: Mikol 3.14, Jackson 14.53, Ferguson 17.29

TROISIEME PERIODE

3—Cleveland, Mazur, Larkin, Guidolin 10.32
4—Cleveland, Glover, Attwell 12.24
5—Cleveland, Bergman, Stearns, Sutherland 17.43
Punition: Bergman 18.38

ARRETS :

McNAMARA 10 13 9—32
BINKLEY 8 5 5—18

PITTSBURGH — BUFFALO

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Buffalo, Dea, Hicks, Hillman 1.51
2—Pittsburgh, Elik, Hoekstra, Tarulli 5.22
Punitions: Stratton 3.01, Elik 5.57, 10.49, Hicks 14.28

DEUXIEME PERIODE

3—Buffalo, Hall, Stratton, Van Impe 8.19
4—Buffalo, Hicks, Dea, Erickson 9.39
5—Buffalo, Creighton, Dea, Hicks 14.06
6—Buffalo, Wilson, Hicks, Cushenau 19.52
Punitions: Erickson 1.21, Van Impe 11.23, Hicks 11.25, Price 16.02, Wilson 17.45

TROISIEME PERIODE

7—Buffalo, Creighton, Hicks, Dea 15.46
8—Buffalo, Hall, Cushenan, Stratton 17.59
Punitions: Bailey 3.52, Erickson 8.28

ARRETS :

DEJORDY 10 16 12—38
McNAMARA 17 9 13—39

CLEVELAND — ROCHESTER

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Cleveland, Ciesla, Van Impe, Ferguson 1.14
2—Cleveland, Ferguson, Bergman, Van Impe 6.58
3—Cleveland, Mazur, Sutherland, Guidolin 9.56
4—Rochester, Draper, Dineen, Hillman 19.50
Punitions: Van Impe 1.26, Gamble, Guidolin 3.22, Donaldson 4.26, Glover 19.33

DEUXIEME PERIODE

5—Rochester, Faulkner, Ehman, Gamble 2.27
6—Cleveland, Van Impe, Needham, Ciesla 5.14
Punitions: Boyer, Attwell 0.52, Ferguson 6.42, Bergman, Boyer 9.32, Needham 13.42, Sly 19.46

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Aucune punition.

ARRETS :

BINKLEY 12 9 6—27
SIMMONS 10 8 16—34

LES BEARS SUCCOMBENT PAR 7 à 3 DEVANT LES BISONS

BUFFALO (P.A.) — Les Bisons de Buffalo ont profité de leur plus grande assistance de la saison — 9.391 spectateurs, pour se montrer profitique en déclassant les Bears de Hherchey 7-3, hier soir, dans la LAH. C'était leur 19e victoire en 12 parties.

Chico Maki et Murray ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts chacun. Dave Creighton, Billy Dea et Art Stratton furent les autres compteurs des locaux, cependant que Hec Lalande, Johnny McKenzie et Les Duff réussirent les buts des visiteurs.

Après une première période sans but, Creighton ouvrit un barrage de quatre buts des locaux dans la reprise suivante, pendant que les Bears comptaient à deux reprises. Bob Perreault repoussa 45 rondelles dans les filets des vaincus.

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Punitions: McKenzie 6.09, Erickson 1.32, Zeidel 10.13, 19.25

DEUXIEME PERIODE

1—Buffalo, Creighton, Barry Cullen, Brian Cullen 0.55
2—Hershey, Lalande, Stanklewicz, Johnson 7.30
3—Buffalo, Stratton, Hall, Smith 8.19
4—Buffalo, Maki, Hillman, Brian Cullen 9.34
5—Hershey, McKenzie, Johnson, Resume 9.52
6—Buffalo, Hall, Smith, Stratton 13.45
Punitions: McKenzie 1.33, Erickson 3.30, Hollingworth 14.39, Hicks 16.50

TROISIEME PERIODE

7—Hershey, Duff, Mortson 3.39
8—Buffalo, Maki, Barry Cullen, Brian Cullen 7.31
9—Buffalo, Dea, Hillman, Creighton 8.19
10—Buffalo, Hall, Stratton, Smith 12.00
Aucune punition.

ARRETS :

PERREAULT 14 17 14—45
DEJORDY 9 10 11—30

MONTREAL (P.C.) — La police d'Outremont devra avoir une équipe se déplaçant sur des patins afin de maintenir l'ordre sur les pistes de patinage de cette municipalité.

Le conseil municipal d'Outremont a pris cette décision vendredi à la suite d'une proposition de l'échevin James D. Macdonnell.

HOCKEY

HIER

Ligue AMERICAINE
Hershey 3, Buffalo 7
Pittsburgh 1, Cleveland 4
Québec 6, Providence 5 (suppl.)
Springfield 2, Rochester 5

Ligue NATIONALE
Montréal 4, Chicago 3
Toronto 0, Détroit 5
New-York 5, Boston 3

Ligue de l'EST
Kingston 4, Hull-Ottawa 2
Sudbury 1, North-Bay 3

Ligue JUNIOR "A"
Montréal-N. 2, Québec 6
St-Hyacinthe 6, Shawinigan 12

Ligue JUNIOR "B"
Montmorency 4, As 3
Beauport 6, P. Tardif 0

Ligue JUNIOR "C"
(Semi-finales 2 de 3)
Villeneuve 7, Courville 1
(Villeneuve en avant 1-0)
Giffard 6, Montmorency 0 (1ère p.)

Ligue INTERMEDIAIRE "B"
Charlesbourg 8, St-Malo 4

Ligue INTERMEDIAIRE "C"
(Quart de finale 2 de 3)
Ste-Thérèse 5, St-Albert 4
(Ste-Thérèse en avant 1-0)
St-François 3, Pont-Rouge 2 (supp.)
(St-François en avant 1-0)
Laval 3, Ecole Doyon 2
(Ecole Doyon en avant 1-0)
Beauport 4, Montmorency 3 (supp.)
(Beauport en avant 1-0)

Ligue JUNIOR "A" ONTARIO
Peterborough 2, Hamilton 8

SAMEDI

Ligue AMERICAINE
Rochester 2, Cleveland 4
Québec 1, Hershey 2
Buffalo 7, Pittsburgh 1
Providence 3, Springfield 4

Ligue NATIONALE
Montréal 4, Toronto 2
Chicago 1, New-York 2
Détroit 2, Boston 2

Ligue de l'EST
North-Bay 1, Kitchener 3
Sudbury 3, Kingston 2

AUJOURD'HUI
Aucune joute dans les Ligues Américaine, Nationale ou autres.

CLASSEMENTS

Ligue AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	51	34	15	2	216	144	70
Hershey	50	24	21	5	154	154	53
Québec	54	24	27	3	156	152	51
Providence	53	23	28	1	178	197	47

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	54	30	23	1	182	165	61
Cleveland	49	28	19	2	174	143	58
Rochester	51	24	23	4	170	172	52
Pittsburgh	49	8	39	2	122	225	18

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	52	31	10	11	193	119	73
Toronto	53	26	17	8	175	138	64
Chicago	54	22	19	13	155	139	57
New-York	53	20	24	9	147	158	49
Détroit	53	18	24	11	144	163	47
Boston	55	12	37	6	143	239	30

Ligue de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Kingston	50	27	15	8	197	153	62
Kitchener	49	28	17	4	186	153	60
Hull-Ottawa	46	22	15	9	144	119	53
Sudbury	46	16	23	7	155	184	39
S. Ste-Marie	49	14	27	8	152	194	36
North-Bay	49	14	28	7	120	159	35

Ligue de l'OUEST

Division SUD

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	43	30	11	2	166	116	62
Spokane	45	22	19	4	160	156	48
Los-Angeles	45	16	24	5	172	198	37
San-Francisco	43	16	26	1	130	163	33

Division NORD

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Edmonton	43	24	17	2	168	151	50
Calgary	44	23	17	4	182	155	50
Seattle	43	19	19	5	151	130	43
Vancouver	40	10	27	3	112	172	23

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	7	6	1	0	43	22	12
McGill	8	4	4	0	30	38	8
Laval	9	4	5	0	35	38	8
Montréal	6	1	5	0	25	36	2

Ligue JUNIOR "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	43	36	6	1	180	111	73
Victoriaville	44	25	18	1	199	162	51
Shawinigan	40	21	18	1	193	191	43
Montréal-N.	40	16	22	2	140	166	34
St-Hyacinthe	41	12	29	0	141	206	34
Tr.-Rivières	40	11	28	1	116	182	23

Ligue JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Beauport	32	18	12	2	113	106	38
Montmorency	32	17	13	2	132	106	36
As	32	16	14	2	115	107	34
P. Tardif	33	8	20	4	94	136	20

Trois surprises dans le détail de la Ligue Massicotte à Pont-Rouge, St-Albert et Montm.

Trois fortes surprises furent enregistrées lors de l'ouverture des éliminatoires de la Ligue Intermédiaire "C" Massicotte dimanche. En effet, les trois clubs receveurs subissaient la défaite. St-François d'Assise disposa du Pont-Rouge, 9 à 2, dans une joute qui nécessita du temps supplémentaire. Château Bel-Air remporta la victoire contre St-Albert-le-Grand, 5 à 4. Beauport l'emporta après deux périodes supplémentaires sur Montmorency, 4 à 3, et dans la dernière rencontre, l'Ecole Doyon battait Laval, 9 à 3.

A chacun des endroits, on assista à du jeu de toute beauté. A Pont-Rouge les 800 personnes ont été tenues sur le qui-vive tout le long de la joute. Les deux grandes vedettes du St-François furent le gardien de buts Jean Lortie et Gilles Simon qui compta le but victorieux après 3:50 de la période supplémentaire. Pour l'emporter, les hommes de Michel Perkins devaient se rallier, puisque Pont-Rouge avait pris les devants au premier vingt par 2 à 0. Bussières et Yvon Juneau avaient donné l'avance.

St-François lutta désespérément dans le second vingt, pour enregistrer deux buts. C'est Pomerleau qui les marqua.

Château Bel-Air a fait appel à deux compteurs seulement pour triompher. En effet, Marcel Paré accomplissait le tour du chapeau, tandis que Claude Huot en avait deux. L. Villeneuve se signala dans la préparation des jeux en participant à trois buts. C'est Paré qui donna la victoire à son équipe, à mi-chemin de la troisième période. Pour St-Albert, Armstrong marqua 2 buts, tandis que Lizotte et Cazeau étaient les autres compteurs.

Laval, qui avait ouvert le pointage au premier vingt par l'entremise de Clavet, a vu l'Ecole Doyon exploser par la suite pour se mériter un gain facile de 9 à 3. Claude Genest trouva encore le fond du filet en comptant trois buts. Drouin et Dufour en marquèrent deux chacun. Lippé et Poulin étaient les autres compteurs. Pour Laval, Thomassin et Duguay comptèrent les autres points. Au cours du match, qui fut très dur, Benoit Fortier, du Laval, recevait une punition de partie après avoir voulu s'en prendre à l'arbitre en devoir.

A Montmorency, il fallut 19 minutes de temps supplémentaire pour que le Beauport se mérite le gain. Ouellet prenait le rôle de vedette en comptant le but victorieux à la 19e minute du surtemps. Chaque club compta un point dans chacune des périodes. Vandal, Dupéré et Tardy comptèrent dans l'ordre pour les gagnants. Pour les perdants, Crépeault se distingua avec deux buts. Légaré était l'autre compteur. Les punitions ont été coûteuses au Montmorency qui en prenait huit contre trois pour l'adversaire.

Les séries se poursuivront mardi et mercredi soir.

Paul Sauvageau est vainqueur du derby à Château d'Eau

Paul Sauvageau, de Québec-Ouest, a gagné le dog-derby de 10 milles pour attelages de trois chiens, hier après-midi, à Château d'Eau. Sauvageau a parcouru la distance en 51.39 minutes. Paul Asselin s'est classé deuxième en 51.42 minutes, et René Cloutier troisième en 52.59.

Camille Paré a pris la quatrième place, suivi d'Aimé Côté et Jean-Guy Longchamp. Treize concurrents ont pris le signal de départ, et seulement un a dû abandonner.

Le Beauport blanchit Tardif 6-0 et s'empare du 1er rang -- Les As juniors battent Montmorency 5-4

(Par L.-A. Frenette)

Le dernier programme de la Ligue Junior "B" de hockey décidera du championat de la saison régulière entre le Beauport qui détient maintenant seul le premier rang par suite de son triomphe de dimanche au compte de 6 à 0. Les chances des As juniors étaient belles, ayant remporté une victoire de 5 à 4 sur le Montmorency pour retenir ce club au même total de points, soit 36 pour se rapprocher à deux points de leurs rivaux, 34, en raison de l'échec du Tardif, les hommes d'Adjutor Côté qui pouvaient causer une triple égalité au premier rang lors du prochain et dernier programme mardi, ne peuvent plus espérer rejoindre le Beauport qui a deux gains d'avance avec 38 points. Les As s'attaqueront au Beauport mardi et le Montmorency sera en lice contre le Pierre Tardif à l'ouverture du programme. Le détail commencera dès jeudi à 7h. 30.

LES AS SE RALLIENT

La première joute, hier, fut marquée d'un ralliement sensationnel des As car le Montmorency, meneur durant la majorité de la saison semblait avoir la partie dans le sac en prenant les devants 3-0, la première période se terminant par 3 à 1.

Les hommes de Ray Touchette y allèrent de leur quatrième et dernier but en commençant le deuxième vingt pour mener par 4 à 1 mais les As réduisirent la marge à 4 à 3 pour finalement égaliser puis gagner avec deux buts sans réplique au dernier engagement.

C'est Jacques Dubé qui se signala le plus pour les As avec deux buts dont le point vainqueur tandis que Jacques Labrecque y allait du but égalisateur. Paul Delaney eut aussi beaucoup de succès avec un but et une aide. Une autre défense, Marcel St-Hilaire eut le crédit de l'assistance sur le but victorieux. Le Montmorency avait un peu plus de sept minutes pour égaliser le compte mais Fernand Rivard, bien protégé fut à la hauteur de la situation.

BLANCHISSAGE DE GRENIER

La seconde rencontre ne fut pas égale comme dans la première car les porte-couleurs du Beauport, débutèrent avec un but au 1er vingt mais en enfilèrent trois autres en deuxième et deux autres en troisième période, toujours sans réplique pour un triomphe relativement facile de 6 à 0 et un blanchissage au crédit d'André Grenier. A l'attaque, le meilleur compteur fut Michel Roy avec deux buts et une aide. Ont récolté également trois points au sommaire: H. Martel et P. Descoteaux avec un but et deux assistances chacun.

MONTMORENCY — AS

Arbitre: Raynald Roy; juges de lignes: Yvon Tremblay et Raymond Huot.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Montmorency, J. G. Desjardins, R. Allard, V. Dufour 7.30
2—Montmorency, P. Lachance 9.31
3—Montmorency, M. Dion, C. Bourget, V. Dufour 12.41
4—As, B. Routhier 13.04
Punitions: St-Hilaire 3.25, Bourget 8.07, Lavoie 13.05, Lacroix 13.05

DEUXIEME PERIODE

5—Montmorency, R. Allard 6.34
6—As, J. Dubé, Lacroix, Roy 8.17
7—As, P. Delaney 13.26
Punitions: V. Dufour 2.12, Delaney 19.36, Dubé 13.26

TROISIEME PERIODE

8—As: J. Labrecque, Cardinal, Delaney 8.18
9—As, J. Dubé St-Hilaire 7.35
Punitions: Desjardins 8.30, Labonté 8.30, Roy 11.35

BEAUPORT — P. TARDIF

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Beauport, M. Roy, Descôteaux, Martel 8.32
Punitions: Desnoyers 2.35, Plouffe 7.12, M. Chouinard 7.57

DEUXIEME PERIODE

2—Beauport, H. Martel, M. Roy 8.35
3—Beauport, R. Giroux, Villeneuve, Plouffe 10.59
4—Beauport, Roy, Martel, Descôteaux 12.53
Punition: Desnoyers 5.14

TROISIEME PERIODE

5—Beauport, P. Descôteaux, Giroux 1.53
6—Beauport, P.-A. Demers, Plouffe 4.50
Punitions: Filbotte 5.15, Desnoyers 11.12

PHOENIX, Ariz. (P.A.) — Arnold Palmer a remporté l'Omnium de Phoenix, d'une valeur de $25,000, par une marge de 12 coups, hier, et est devenu le premier golfeur à triompher à deux reprises lors de la tournée d'hiver du golf professionnel.

Vainqueur dans la Classique de Palm Springs la semaine dernière, Palmer a réussi une ronde finale de 66, cinq sous la normale, pour un total de 268, 15 sous la normale, pour les 72 trous, lui donnant un deuxième titre consécutif à Phoenix.



Le Lachine, champion provincial au curling -- Une triple égalité

Le Louiseville perd samedi et est rejoint par Lachine et Arvida – Captivants matchs

(Par L.-A. Frenette)

Les amateurs de curling se rappelleront longtemps le tournoi British Consols pour le championnat de la province en 1962 car il a fallu deux matchs supplémentaires pour décider d'une triple égalité à l'issue du concours régulier de rotation. L'équipe de Montréal, région no 1, le Lachine, est sortie victorieuse non sans avoir travaillé avec habileté pour éliminer ses deux rivaux dans des rencontres spéciales, samedi après-midi au Winter Club, battant Arvida par 11 à 8 puis dimanche après-midi au Jacques-Cartier, le Louiseville par 11 à 6, une partie marquée de deux bouts sans point. Le Lachine représentera donc la province de Québec au MacDonald Brier Tankard à Kitchener du 5 au 9 mars. Les membres de l'équipe gagnante sont en plus du skip W. Armstrong, le 3e Gordon Cape, le 2e G. Rus[illegible] et lead J. Wilson.

Samedi matin, le Louiseville était le seul club à détenir un record de sept victoires et une perte, mais l'inévitable arriva quand une équipe, le St-Hubert, battue vendredi 13 à 6 par le Québec de Roger St-Hilaire, fit baisser pavillon au Louiseville 9 à 8, pour causer la triple égalité pendant que les clubs Arvida et Lachine s'imposaient contre leurs rivaux de la neuvième et dernière ronde, Sept-Iles perdant 14-7 devant les porte-couleurs du Saguenay-Lac St-Jean et les joueurs de Lachine surmontant la forte opposition du Sherbrooke pour leur septième gain par 8 à 6.

Le tirage au sort (pareil, pas pareil) assura le repos au club Louiseville, samedi après-midi, après le banquet traditionnel et un match corsé se disputa entre Lachine et Arvida. Dans les huit premiers bouts, le skip Bill Tracy vit son club réussir à marquer cinq fois, mais la marge ne fut que d'un point, le Lachine obtenant deux points au sixième bout pour prendre momentanément lavance 4 à 3 à ce temps. Tirant de l'arrière 5-4, le skip Willie Armstrong reporta son équipe en avant 7-5 avec trois points au 9e bout. Tracy égalisa 7-7 au 10e et prit même les devants 8-7 au 11e, la dernière pierre d'Armstrong coupant seulement une pierre rivale. Au 12e et dernier bout, le Lachine plaça des pierres dans le rond. Le troisième de l'équipe Tracy rata sa seconde pierre qui n'atteignit pas le cercle. Tracy revint à la charge avec la première marquante mais Armstrong ne s'en laissa pas imposer et délogea son rival, reportant son compte possible à quatre avec une pierre à jouer. Ladernière pierre de Tracy fut trop pesante et passa outre, Armstrong n'ayant pas à jouer sa dernière pierre, comptant quatre points pour décrocher le verdict 11 à 8. Pour le Lachine, c'était la place en finale, dimanche contre Louiseville et un repos bien [illegible]rité notamment pour le lead J. Wilson, blessé à un genou.

La rencontre de dimanche se termina abruptement quand le skip Hervé Richard mit fin au match sans avoir lancé ses deux pierres au douzième et dernier bout. Il tirait de l'arrière 9 à 6 et il était impossible de combler la différence pour égaliser. La lutte avait été ardue et le succès de l'équipe de Lachine évident. Très peu de pierres furent manquées par les membres de l'équipe championne qui varie son jeu à la manière de Tracy, jouant parfois à l'avant de la ligne du cercle, parfois à l'arrière. Ce fut un jeu de déception pour les perdants qui tirèrent de l'arrière 5 à 0 dans les deux premiers bouts. La côte était dure à remonter mais Louiseville commença par un premier point au 3e bout et trois points au 4e pour revenir dans la partie tout en tirant encore de l'arrière par 5 - 4. Le skip Armstrong y alla d'un point dans les 5e et 6e bouts, portant son avance à 7 à 4. Le Louiseville compta ses deux derniers points au 7e bout, diminuant encore la marge à 7 à 6, mais déjà la pression était suffisante pour la victoire du Lachine. Au 8e bout, Armstrong manqua sa première pierre mais termina avec le coup du "draw", prenant les devants 8-6 pour compléter les autres quatre bouts du match en jouant le premier et accordant la dernière pierre à son rival Richard qui faillit à la tâche. Les 9e et 10e bouts furent sans point, Richard réussit un "double take-out" au 10e bout mais sa pierre ne resta pas dans le rond. Au 11e bout, le jeu du "take-out" fut à l'honneur mais la dernière pierre du skip Richard manqua le balai en partant et la pierre adversaire ensuite pour accorder un point au Lachine qui mena 9 à 6. Au douzième et dernier bout, Armstrong manoeuvra pour placer des pierres dans le rond et ôter aussi celles de son rival de sorte que bien que n'ayant pas la dernière pierre, il conserva la maîtrise et l'avance au jeu. Quand le troisième de Louiseville perdit sa seconde pierre, il y avait encore deux pierres marquantes pour Lachine et pas suffisamment de pierres au skip Hervé Richard pour compter trois points et le jeu se termina là, sans que le skip perdant lance aucune de ses pierres, le Lachine de W. Armstrong ajoutant deux points à son crédit pour une victoire décisive de 11 à 6 dont deux bouts consécutifs, les 9e et 10e sans point.

CLASSEMENT

	G.	P.
Lachine	7	2
Louiseville	7	2
Arvida	7	2
Danville	6	3
St-Hubert	5	4
Sherbrooke	4	5
Val d'Or	3	6
Québec	2	7
Beauharnois	2	7
Sept-Iles	2	7

RESULTATS

9e et dernière ronde

Louiseville 8, St-Hubert 9
Lachine 8, Sherbrooke 4
Arvida 14, Sept-Iles 7
Val d'Or 8, Beauharnois 7
Danville 12, Québec 8

1ère élimination

Lachine	010	102	003	004—11
Arvida	151	016	110	210— 8

2e élimination

Lachine	320	011	01x	x13—11
Louiseville	001	300	20x	x06— 6

x-indique bout nul.

Les Indiens fléchissent par 5 à 2 à Rochester

ROCHESTER, N.-Y. (P.A.) — Le trio défensif, formé de Wally Boyer, Less Kozak et Darryl Sly, envoyé pour arrêter le trio puissant des Indiens de Springfield, composé de Bill Sweeney, Bill McCreary et Bruce Cline, a non seulement tenu ses rivaux en respect, mais a compté lui-même à trois reprises lors d'une victoire de 5-2 du Rochester dans la ligue Américaine de hockey.

Sly a compté à deux reprises et Kozak, une fois, cependant que les autres compteurs des vainqueurs furent Gerry Ehman et Alex Faulkner. Dennis Olson et McCreary réussirent les buts des visiteurs.

Springfield conserve toutefois une avance de 17 points sur Hershey dans la section Est et Rochester est en troisième place de la section Ouest.

SPRINGFIELD — ROCHESTER

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Rochester, Sly, White, Boyer 3.12
2—Rochester, Kozak, Sly, Boyer 12.50
3—Springfield, Olson, Abel, Johns 16.54
Punitions: Donaldson 5.42, Amadio 14.07

DEUXIEME PERIODE

4—Rochester, Ehman, Hillman, Gamble 1.00
5—Rochester, Faulkner, Ehman, White 7.38
Punitions: Boyer 8.38, Kabel 14.01

TROISIEME PERIODE

6—Springfield, McCreary, Sweeney, Harris 14.09
7—Rochester, Sly, Boyer 15.20
Punition: Amadio 16.13

ARRETS :

WOOD 7 11 11—29
SIMMONS 11 7 9—27

SPRINGFIELD — PROVIDENCE

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Providence, Ouellette, Baluik, Boudreault 1.43
Punitions: Boudreault 3.25, I. Anderson 14.49

DEUXIEME PERIODE

2—Providence, Kurtenbach, Toppazzini, Ravlich 14.09
3—Providence, Baluik, Boudreault 16.00
4—Springfield, Kilrea, J. Anderson, Smith 16.56
Punition: Amadio 5.47

TROISIEME PERIODE

5—Springfield, Cline, Johns, Sweeney 2.58
6—Springfield, Kilrea, Douglas, Smith 8.41
7—Springfield, Olson, Duke, Kabel 11.47
Punitions: Boudreault 6.17, Douglas 5.37

ARRETS :

WOOD 10 9 5—24
MAYER 11 10 15—36

Les Leafs se font durement "sonner" à Détroit

L'équipe de Punch Imlach titube devant les Canadiens en encaissant un revers de 4-2 et s'effondre aux pieds des Wings qui l'écrasent 5-0

DETROIT (P.C.) — Les Red Wings de Détroit ont pris une avance hâtive confortable sur les Leafs de Toronto, hier soir, puis ont protégé le deuxième blanchissage de leur gardien substitut Hank Bassen au compte de 5-0 dans la LNH. Détroit a compté à trois reprises dans la première période, puis deux autres fois à la suivante cependant ue les Leafs, dont la léthargie ne leur a rapporté u'une partie nulle dans leurs uatre dernières joutes, ne purent présenter une offensive consistante. Trois des buts des vainueurs survinrent sur des jeux de puissance. Norm Ullman, Alex Delvecchio, Parker MacDonald, Larry Jeffrey et Gordie Howe furent les compteurs des Wings.

C'était le premier but de MacDonald cette saison, cependant que Jeffrey en était à la première partie sous la grande tente.

Bassen a remplacé Terry Sawchuk, blessé la semaine dernière et depuis les Wings ont annulé et vaincu à deux reprises.

La partie a été marquée de 15 punitions dont deux combats mettant aux prises Frank Mahovlich et Marcel Pronovost.

Les Wings sont demeurés à 2 points de la quatrième place, détenue par les Rangers, qui ont triomphé du Boston 5-3, hier soir.

DETROIT — TORONTO
SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1—Détroit, Ullman (21), MacDonald 9.34
2—Détroit, Delvecchio (20), Laforge 16.15
3—Détroit, MacDonald, Pronovost, Lunde 18.43
Punitions: Baun 5.27, Howe 7.00, Mahovlich 9.06, Shack 16.50
DEUXIEME PERIODE
4—Détroit, Jeffrey (1), Gadsby, Ullman 2.33
5—Détroit, Howe (26), Delvecchio 17.41
Punitions: Shack 1.16, Laforge 3.28, Mahovlich et Pronovost 4.34, Gadsby 12.49, Mahovlich 14.08
TROISIEME PERIODE
Aucun but.
Punitions: Arbour 1.01, Boileau 4.11, Bassen, purgée par Labine, 17:48.
ARRETS :
BOWER 11 11 12—34
BASSEN 8 18 15—31

A TORONTO

TORONTO (P.C.) — Les Canadiens de Montréal ont empêché les Maple Leafs de Toronto de réduire leur marge en tête de la ligue Nationale, samedi soir, en les vainquant 4-2 devant la plus forte assistance de la saison aux Gardens.

Les Leafs, les plus grands rivaux des meneurs cette année, ont patiné avec les visiteurs toute la soirée, mais les Canadiens se sont montrés trop opportunistes pour les locaux. De plus, Jacques Plante s'est révélé trop fort pour ses rivaux.

Le jeune Bobby Rousseau, une recrue qui est devenue une vraie boule de feu après un début lent, a conduit l'attaque des vainqueurs avec un but et une aide. Don Marshall, pendant une punition aux siens, Jean-Guy Talbot, pendant une punition aux Leafs, et Ralph Backstrom furent les autres compteurs des meneurs du circuit.

Allan Stanley, pendant une punition à Talbot et Red Kelly comptèrent pour les locaux, tous deux avec l'aide de Frank Mahovlich.

Les deux gardiens de buts, Bower et Plante, effectuèrent le même nombre d'arrêts, soit 28, comme Plante eut à faire face à des lancers plus dangereux, dont deux de la part de Dave Keon.

Le pilote Punch Imlach avait fait des changements dans ses trios, plaçant Eddie Shack, de retour au jeu après une absence de six semaines, avec Billy Harris et Frank Mahovlich, qui fut, incidemment, le meilleur joueur des Leafs.

Montréal est la deuxième équipe à vaincre les Leafs devant leurs partisans, Boston ayant réussi l'exploit à deux reprises auparavant.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1—Montréal, Marshall (14) 7.58
2—Montréal, Talbot (4), Moore, Provost 16.22
3—Toronto, Stanley (7), Mahovlich 18.59
Punitions: Fontinato 7.39, Nevin 14.58, Talbot 18.43
DEUXIEME PERIODE
4—Montréal, Rousseau (15), Béliveau 2.13
Punitions: Geoffrion 5.58, Béliveau Horton 10.07, Pulford, J.-C. Tremblay 14.01
TROISIEME PERIODE
5—Toronto, Kelly (14), Mahovlich 3.43
6—Montréal, Backstrom (23), Rousseau, Johnson 6.17
Punitions: Moore 8.47, Shack 10.44
ARRETS :
PLANTE 11 8 9—28
BOWER 10 10 8—28

A la remise du trophée British Consols au curling



● Les nouveaux champions de la province de Québec ont mérité leur victoire en fin de semaine. En effet, il fallut deux parties supplémentaires au Lachine, représentant de la région no 1 de Montréal, pour s'affirmer avec beaucoup de virtuosité en raison d'une triple égalité survenue samedi matin. Il y eut première élimination dans l'après-midi de samedi et une seconde dimanche que remporta haut la main les porte-couleurs de la métropole. De gauche à droite, le vétéran Gordon Cape, 3e; le 2e G. Ruiter, six pieds, six pouces; le skip William "Bill" Armstrong, le lead J. Wilson et M. Paul-Emile Gagnon, représentant de la compagnie British Consols qui met en compétition ce superbe trophée emblématique depuis 1937, exactement depuis quinze ans. Les vainqueurs ont acquis le droit de participer à la finale canadienne à Kitchener au début de mars. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).



Jacques MERCIER



Adrien DAVIAULT



Jean-Noël TURMEL

Les Citadelles disent adieu aux Canadiens en les battant par 6-2

(Par Jacques REVELIN)

Les Canadiens de Montréal-Nord ne réapparaîtront sans doute plus cet hiver sur la glace du Colisée québecois où ils ont été les victimes, hier après-midi, de la 23e victoire locale des Citadelles en s'inclinant par 6 à 2 au terme d'une rencontre suivie par 1734 spectateurs. Trop craintifs pour répliquer énergiquement aux mises en échec que leur appliquaient les joueurs québecois, les Montréalais réussirent tout de même à leur tenir tête pendant deux périodes, mais ils craquèrent subitement au début du dernier engagement sous la pression continue du trio Mercier-Turmel-Daviault pour subir l'implacable domination des champions du circuit junior "A" qui sont ainsi demeurés invincibles dans leur fief où ils joueront deux autres fois avant la fin du calendrier régulier. L'ailier gauche Jacques Mercier a conduit l'attaque du club de Len Corriveau avec deux buts, Jean-Noël Turmel, Raymond Larose, René Drolet et Simon Nolet ont enfilé les autres buts, tandis que Jean-Paul Campeau enregistra les deux points du camp visiteur.

Cette partie menaçait d'être terne, mais le duel s'anima subitement au début de la troisième période quand les visiteurs égalisèrent (2-2) puis tentèrent de bousculer sans vergogne les protégés de Len Corriveau. Ce sursaut d'énergie ne tarda pas cependant à être enrayé car les attaques incessantes lancées par le trio Turmel-Daviault-Mercier firent flancher la défense montréalaise et le cerbère Jean-Pierre Paquet. Adrien Daviault fut sans contredit l'un des joueurs les plus actifs du camp victorieux en récoltant quatre assistances. Simon Nolet fut par contre le plus malchanceux en subissant une blessure au visage par un coup de bâton vicieux d'un rival.

Durant l'ultime et décisif engagement plusieurs joueurs furent transportés à la clinique du chiropraticien Claude Faguy et le gardien de but des Canadines fut même remplacé dans la dernière minute par son coéquipier Claude L'Archevesque qui n'eut pas l'occasion d'éprouver ses reflexes.

Le club québecois bénéficiera d'un congé d'une semaine. Sa prochaine rencontre est fixée seulement à dimanche prochain alors qu'il se rendra affronter les Rangers à St-Hyacinthe.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
Aucun but.
Punition: L'Archevêque 12.44
DEUXIEME PERIODE
1—Québec, Nolet, Larose 1.47
2—Québec, Turmel, Daviault, Gagnon 11.02
3—Montréal, Campeau, De Grandpré, L'Archevêque 12.02
Punition: Robidoux 11.49
TROISIEME PERIODE
4—Montréal, Campeau, Guay 2.46
5—Québec, Larose, Beaubien, Daviault 3.17
6—Québec, Mercier, Turmel, Daviault 5.19
7—Québec, Drolet, Grenier 7.14
8—Québec, Mercier, Turmel, Daviault 10.23
Punitions: Venne 12.95, Robidoux 17.11, Venne et Lachance 17.30
ARRETS :
PAQUETTE 7 16 11—34
CARDINAL 4 4 4—12

Les Trifluviens perdent par 3-1 à Victoriaville

VICTORIAVILLE, Que. (P.C.) — Georges Guilbault a complété deux buts sans aide et a conduit les Bruins-Lions de Victoriaville à une victoire de 3-1 sur les Reds de Trois-Rivières, hier après-midi, dans la ligue Junior Provinciale.

Lucien Cournoyer a complété le pointage des vainqueurs, cependant que Fernand Harvey évitait le blanchissage aux visiteurs.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1—Victoriaville, Guilbault 1.09
2—Victoriaville, Cournoyer 11.02
Punitions: Beggs 4.56, Ferreault 6.46, Marotte et Baril 19.44
DEUXIEME PERIODE
3—Trois-Rivières, Harvey, Descormiers, Lafleur 6.40
Punitions: Guilbault 2.59, Marotte 4.32, Lévesque 7.35, Harvey et Lafrance, mineures, majeures et mauvaises conduites 18.32
TROISIEME PERIODE
4—Victoriaville, Guilbault 12.55
Punition: Pépin 13.25
ARRETS :
MARTINEAU 8 9 13—30
GARDNER 7 11 8—25

NEW-YORK — Cassius Clay, 194½, de Louisville, Ky., a terrassé Sonny Banks, 191¼, de Détroit, au 4e round.

TOKYO — Le Japonais Takao Maemizo, 158, a knockouté l'Américain Tony Martinez, 168¼, au 3e round.

Les Cataractes noient les Rangers par 12 à 6

SHAWINIGAN, Que. (P.C.) — Jean-Claude Joncas a réussi autre buts et trois assistances, hier, lors d'une victoire de 12-6 des Cataractes de Shawinigan sur les Rangers de St-Hyacinthe dans la ligue Junior Provinciale.

André Gélinas, avec deux buts, André Chamberland, Robert Lord, Gilles Lamy, Michel Scalzo, Normand Carrier et Gilbert Cloutier furent les autres compteurs des vainqueurs.

Jean-Claude Sureau et Jacques Averill, avec deux buts chacun, Robert Bibeau et Pierre Laliberté réussirent ceux des vaincus.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1—Shawinigan, Chamberland, Gélinas, Lamy 2.29
2—Shawinigan, R. Lord, Scalzo, P. Lord 4.36
3—Shawinigan, Lamy, Gélinas, Pagé 6.48
Punitions: Scalzo 0.15, Bibeau, majeure, 7.06, Carrier, majeure, 7.06, Pagé 11.20, Sureau, deux mineures, 11.20, Poisson, mineure et majeure, 17.19, Joyal, majeure, 17.40
DEUXIEME PERIODE
4—Shawinigan, Scalzo, Joncas, Chamberland 2.00
5—Shawinigan, Joncas, Chamberland 3.15
6—Shawinigan, Carrier, Joncas, Chamberland 8.32
7—St-Hyacinthe, Averill, Bibeau, Maloin 13.10
8—Shawinigan, Gélinas, Lamy 13.22
Punitions: Maloin 1.43, Robert 7.42, Joncas 13.58, Pronovost 17.20, Pagé 19.17
TROISIEME PERIODE
9—Shawinigan, Gélinas, Cloutier, Caron 2.02
10—St-Hyacinthe, Averill, Bibeau 6.02
11—Shawinigan, Cloutier, Joncas, Chamberland 7.50
12—St-Hyacinthe, Laliberté, McArthur 9.42
13—Shawinigan, Joncas, Carrier, Chamberland 10.03
14—Shawinigan, Joncas, Carrier, Chamberland 13.44
15—Shawinigan, Joncas, Carrier, Chamberland 14.45
16—St-Hyacinthe, Sureau, Papineau, St-Laurent 15.15
17—St-Hyacinthe, Sureau, Laliberté, Papineau 16.50
18—St-Hyacinthe, Bibeau, Goyette, McArthur 18.45
Punitions: Maloin 6.42, Houle 8.09, Averill 13.09, Scalzo, mineure, mauvaise conduite et match, 13.09
ARRETS :
PAGEAU 11 15 11—37
BORNAIS 8 10 12—30

Un skieur franco-américain gagne une épreuve de fond à St-Romuald

Dans une course mêlée de divers accidents et incidents, le franco-américain Edouard Ouellet a remporté sa sixième victoire consécutive, dans la province de Québec, pour se mériter les honneurs de la classique de 9 milles à St-Romuald et le trophée Lévis-Mirepoix. Doué d'un sang-froid remarquable, il a surmonté toutes les difficultés de la course, y compris la croûte de glace et un fameux tournant dangereux qui occasionna une cheville brisée pour le vétéran Evariste Lavoie du club Le Montagnard ainsi que des skis cassés pour Bill Dobson et Raymond Houde de l'Armée Canadienne.

Le frère d'Edouard Ouellet, Eugène, s'est emparé de la deuxième position devant Jacques Carbonneau. Ce dernier était un peu nostalgique au terme de l'épreuve. Après avoir fait la pluie et le beau temps depuis plusieurs années il se voit en effet dépassé par les deux frères Ouellet. Toutefois, il espère bien mettre fin à la série de victoires d'Edouard Ouellet dans la classique de 30 milles disputée en deux jours, prochainement. Jean-Marc Robitaille un jeune qui s'affirme constamment a fini en quatrième place.

CLASSEMENT

1—Edouard Ouellet, Augusta, Maine 53.23
2—Eugène Ouellet, Augusta Maine 55.42
3—Jacques Carbonneau, Club Le Montagnard, Québec 57.20
4—Jean-Marc Robitaille, Club Le Montagnard, Québec 60.50
5—Yves Juneau, Armée Canadienne, Valcartier 63.43
6—Allen Clark, Augusta, Maine 65.20
7—Sam Ouellet, Augusta, Maine 66.25
8—Jean-Guy Dufour, Armée Canadienne, Valcartier 67.30

Jim Ferree a remporté l'Omnium de Panama avec une performance de 11 coups sous la normale pour un total de 277, hier. Il a ainsi triomphé de Billy Maxwell par un coup.

Importante semaine pour les coureurs cyclistes québecois

Le fameux moniteur français Daniel Clément, un spécialiste du cyclisme, est attendu vers deux heures à l'aéroport de Dorval et donnera dans l'après-midi, au Centre Maisonneuve de Montréal une grande conférence pour les journalistes de la métropole. A Québec même, il débarquera de l'avion Montréal-Québec à 9 heures p.m. à l'Ancienne-Lorette alors que tout ceux qui s'intéressent au cyclisme en général pourront le voir.

Par une faveur spéciale de son gouvernement le premier moniteur de l'Institut National des Sports de France sera à Québec et Montréal, dans les quinze jours qui suivront.

A Québec, les cours ont lieu au nouveau gymnase du Patro Saint-Vincent de Paul, côte d'Abraham et grâce à l'amabilité du Révérend Père Jacques, les élèves auront à leur disposition à la piscine du patro après les cours. Ces leçons de Daniel Clément jeudi et vendredi les 15 et 16 février au Patro St-Vincent de Paul se continueront ensuite au manège militaire samedi et dimanche 17 et 18 février.

La venue de Daniel Clément coïncide également avec l'annonce officielle d'une équipe pour le Tour de l'Avenir 1962. Etant un expert éalement dans la découverte de nouveaux talents il influencera sans doute le choix des futurs participants canadiens au Tour de l'Avenir et donnera de nombreux conseils sur la manière d'envisager cette fameuse classique.

Les Canadiens s'envolent vers un autre championnat

CHICAGO (P.A.) — Des buts tardifs en troisième période par Jean Béliveau et Don Marshall ont assuré les Canadiens de Montréal d'une victoire de 4-3 sur les Black Hawks de Chicago, hier soir, dans la ligue Nationale de hockey.

Le triomphe a augmenté à neuf points l'avance des Canadiens en tête du circuit sur Toronto, qui a été blanchi 5-0 par Détroit. Par contre, la deuxième défaite consécutive des Hawks a réduit leur avance à huit points sur les Rangers en troisième place du classement.

Les locaux prirent l'avance à trois reprises, la première sur le 33e but de Bobby Hull au début de la première période, mais Béliveau, avec le premier de ses deux buts de la soirée, nivela les chances à 14.57 du même engagement.

Puis, Murray Balfour donna une avance de 2-1 aux Hawks au début de la deuxième reprise et ils la conservèrent jusqu'à la troisième période. Henri Richard porta le compte 2-2 au début de la reprise finale, mais Stan Mikita redonna, une troisième fois, l'avance aux locaux, une minute plus tard.

Le deuxième but de Béliveau fut réussi à 12.10 de l'engagement final avant le but victorieux de Marshall, sur une aide de Bernard Geoffrion.

Chicago retira son gardien de buts avec une minute à jouer, puis Marshall se mérita une punition avec 30 secondes de jeu, mais les Canadiens tinrent bon devant le jeu de puissance des Hawks, lequel conserva la rondelle dans la zone des visiteurs pendant les dernières 60 secondes de la partie.

Il s'est "débarré"



Jean BELIVEAU

Jacques Plante sauva la victoire des Canadiens en plongeant à sa gauche alors qu'il ne restait que trois secondes de jeu pour empêcher Ron Murphy d'égaler les chances en poussant une rondelle libre dans les filets.

MONTREAL — CHICAGO
ALIGNEMENTS

Montréal — Buts: Plante; défenses: J. Tremblay, Fontinato, Johnson, Talbot, MacNeil; avants: Rousseau, Béliveau, G. Tremblay, Geoffrion, Hicke, Backstrom, Moore, Provost, Richard, Goyette, Marshall.

Chicago — Buts: Hall; défenses: Pilote, Vasko, Evans, St-Laurent, Fleming; avants: Balfour, Hay, Hull, Horvath, Murphy, Melnyk, McDonald, Nesterenko, Wharram, Mikita.

Arbitre: Udvari; juges de lignes: Hayes et Armstrong.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1—Chicago, Hull (33), Hay, Balfour 3.26
2—Montréal, Béliveau (10), Talbot, Marshall 14.57
Punitions: Fontinato 0.45, Béliveau 0.45, Pilote 0.45, Hay 4.33, Talbot 5.39, Evans 13.06, Richard 13.08 Pilote 14.38
DEUXIEME PERIODE
3—Chicago, Balfour (10), Mikita, Hull 2.27
Punitions: Horvath 5.51, Evans 6.06, Fontinato 8.54, Moore 14.30
TROISIEME PERIODE
4—Montréal, Richard (17), Provost 1.07
5—Chicago, Mikita (18), Evans 3.19
6—Montréal, Béliveau (11), Rousseau 12.17
7—Montréal, Marshall (15), Geoffrion 14.27
Punition: Marshall 19.30
ARRETS :
PLANTE 9 13 9—31
HALL 16 9 6—31

Une skieuse autrichienne enlève la première épreuve à Chamonix

CHAMONIX, France (P.A.) — La jeune étoile autrichienne du slalom, Marianne Jahn, a remporté la première médaille d'or des jeux mondiaux de ski, hier, en devançant par 7-199e de seconde sa compatriote Erika Netzer dans la course du slalom géant, avec un temps de 1:41.53. Au troisième rang, on retrouve l'Américaine Joan Hannah, à moins de 1-4 de seconde de la première.

Les quatre concurrentes canadiennes finirent loin derrière les meneurs. Nancy Greene, de Rossland, C.-B., s'est classée 18e, 1:46.82; Nancy Holland, de Montréal, 25e, en 1:48.63; Linda Crutchfield, de Shawinigan, 31e, en 1:50.6, et Vicki Rutledge, Ottawa, 33e, en 1:51.59

Barbara Ferries et Jean Saubert, des Etats-Unis, ont terminé en cinquième et sixième position respectivement, cependant que la détentrice d'une médaille d'or olympique, Heidi Biebl, Allemagne, a fini au rang désappointant de 11e.

Mlle Jahn en était à sa première victoire dans un slalom géant, ce qui en fait la favorite pour le slalom féminin du 17 février.

Pendant ce temps 30 hommes, y compris deux Canadiens, attendent la finale du slalom spécial de mardi prochain.

Verne Anderson, de Rossland, et Jean-Guy Brunet, de Ste-Agathe, se sont qualifiés, samedi, alors que les Etats-Unis, la France, l'Australie et l'Italie ont placé, chacun, quatre skieurs dans les compétitions. En tout, 51 athlètes ont été éliminés.

Anderson s'est classé 10e et Brunet, 12e, avec des temps de 63.03 secondes et 65.17 secondes respectivement. Anderson prendra le 19e départ et Brunet, le 25e.

Un patineur torontois se distingue en Norvège

HAMAR, Norvège (P.C.) — Paul Enock, de Toronto, a établi un record mondial de patinage de vitesse pour les 3,000 mètres, samedi, avec un temps de 4:37.2, surpassant par trois secondes la marque établie par le Hollandais Anton Huiskes à Davos, Suisse, en 1953.

Seule, une chute dans l'épreuve des 5,000 mètres, hier, l'a empêché de sortir victorieux dans les rencontres internationales.

Il pourra se rendre à Moscou

Le conseil national de la santé et du sport amateur a approuvé, la semaine dernière, un octroi spécial d'urgence de $500 afin d'envoyer Enock participer aux championnats de Moscou.

A la suite d'une victoire antérieure dans les 1,500 mètres, s'est classé premier dans l'ensemble des rencontres. Deuxième dans Le Russe Musatitt Habilolin s'est classé deuxième dans les 3,000 mètres, suivi du jeune Norvégien, Svein Erik Stiansen.

André Kouprianoff de France qui a remporté les 5,000 mètres, Elle l'a retardé de 15 secondes et l'a forcé de terminer en quatrième place dans l'épreuve ce qui lui a valu le troisième rang dans l'ensemble.

Les 5,000 mètres. Habibolin a terminé deuxième au total. Pour sa part, Enock est arrivé troisième dans les 1,500 mètres.

Les experts du patinage de vitesse ont prétendu que Enock s'acheminait vers une victoire dans les 5,000 mètres en un temps de 7:50 environ lorsqu'il est tombé à plat ventre sur la glace. Il s'est ensuite relevé, puis a regagné de la vitesse et a terminé seulement 7.9 secondes derrière le vainqueur de l'épreuve.

Enock a révélé après la course que, malgré qu'il ait fait belle figure dans les épreuves, il ne pourra continuer à y participer après cette saison à cause de difficultés financières, car, non seulement les dépenses de voyage sont élevées, mais également celles de l'entraînement. Aussi, à moins de recevoir de l'aide financière, il devra abandonner.

Après avoir obtenu du succès lors de la fin de semaine du 28 janvier à Horten, Norvège, l'Association canadienne le nomma représentant officiel du pays aux championnats mondiaux tenus à Moscou, les 17 et 18 février.

Ken West, le président de la CASA, a révélé que la femme d'Enock, qui parle le Russe, sera son gérant aux tournois mondiaux. Cependant, il a ajouté que l'Association n'était pas en position de lui donner aucune aide financière.

CURLING

CLUB ETCHEMIN

Les finales du tournoi Molson disputées hier ont été remportées par l'équipe de Gisèle Martel sur Darquise Roberge 8-4 chez les dames et par Jean Roberge Emile Poulin, 10-5 chez les hommes.

La C.A.H.A. adresse un second S.O.S. au gouvernement fédéral

TORONTO (P.C.) — Le président de l'Association canadienne de hockey amateur, M. Jack Roxburgh, a fait savoir qu'il avait fait parvenir un second télégramme au gouvernement canadien pour tenter d'obtenir que l'équipe de l'Allemagne de l'Est soit autorisée de se rendre aux Etats-Unis. On sait que le tournoi mondial de hockey amateur se déroulera à Colorado Springs, du 5 au 18 mars.

M. Roxburgh avait antérieurement envoyé un premier télégramme au premier ministre, M. John Diefenbaker, le priant d'intervenir à ce sujet. Le Bureau de voyages de l'OTAN à Berlin-Ouest a refusé d'émettre des visas aux joueurs de l'Allemagne communiste.

REPONSE DE GREEN

Le président de la CAHA a divulgué la réponse qu'il a reçue hier du ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green.

"Au sujet de votre télégramme en date du 5 février au premier ministre. La décision de refuser des documents qui permettraient à l'équipe allemande de se rendre aux Etats-Unis, a été prise par le Bureau de voyage à Berlin, dirigé par la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Le Canada n'est pas directement impliqué. Leur décision découle de la construction du mur de Berlin érigé pour mettre fin à l'exode vers la liberté".

SECOND TELEGRAMME

M. Roxburgh, qui dit que la politique ne devrait pas être mêlée aux sports, a envoyé un autre télégramme adressé celui-là à M. Green. Il se lit comme suit:

"Votre télégramme ne nous apprend rien que nous ne savions pas déjà. Si la Canada n'est pas directement impliqué dans la présente dispute, alors plus que jamais le Canada devrait faire un effort spécial pour demander au groupe tripartite de l'OTAN de reconsidérer leur décision de refuser des visas à l'équipe de hockey de l'Allemagne de l'Est. Des millions d'amateurs de hockey — oui, M. Green, des millions d'amateurs de par le monde suivent de très près cet événement sportif et je suis assuré qu'ils apprécieraient énormément tout effort déployé par le Canada vis-à-vis de ce problème. Au nom de l'Association canadienne de hockey amateur qui, soit dit en passant, groupe plus de 150,000 membres, et même davantage, je vous prierais de me transmettre une réponse directe pour me faire savoir si oui ou non votre gouvernement interviendra dans cette question".

Un jeune sauteur de barils de Sept-Iles se distingue à Montréal

Jacques Saint-Pierre, de Sept-Iles, que tous les experts de sauts en barils établissent déjà comme le champion mondial de ce sport l'an prochain, a continué de s'affirmer en remportant le championnat junior provincial et immédiatement après le championnat métropolitain, à Montréal, dimanche.

Agé de 17 ans seulement, ce jeune athlète dont on prédit également un succès encore plus foudroyant dans le cyclisme a tout d'abord remporté le championnat junior, devant Richard Louis Seize, en sautant treize barils.

Il russit à sauter finalement quatorze barils grâce à un saut de 23 pieds et 7 pouces battant ainsi son plus proche concurrent Yvon Jolin qui en sauta treize.

Le prochain concours d'importance aura lieu à Sept-Iles alors que ce sera n'y plus ni moins qu'une reprise de la compétition de Grossinger. En Effet, quelques-uns des meilleurs sauteurs de l'Amérique y seront dont plusieurs québecois et montréalais.

GOLF

Celestino Tugot, des Philippines, a profité du jeu erratique de Kel Nagle dans les derniers trous et a remporté l'Omnium des Philippines, d'une valeur de $11,500, pour la sixième fois.

Jack Bissegger, de Val Morin, Qué., le seul Canadien à participer au tournoi, a été éliminé de la ronde finale samedi.

Pour sa part, George Knudson, de Toronto, qui était égal avec Don Whitt en deuxième place après la troisième ronde, a été disqualifié après avoir rapporté une infraction dans son jeu de samedi.

D'UN SPORT A L'AUTRE

FOOTBALL

WINIPEG. — (P.C.) — Le comité des règlements de la ligue Canadienne de football a formulé deux recommandations à faire lors de l'assemblée annuelle du circuit, qui sera tenue à Vancouver, les 16 et 17 février. La première et la plus révolutionnaire permettrait à un joueur intercepter une passe dans sa zone défensive de retourner le ballon avec l'aide de bloqueurs. Quant à la deuxième, elle empêcherait les joueurs intérieurs de lignes d'attirer intentionnellement les rivaux hors jeu en "gelant" ces joueurs à leur position première, une fois que cette position sera prise. Ainsi, ceux-ci n'auront pas le droit de bouger tant que le ballon ne sera pas mis au jeu.

ATHLETISME

MONTREAL. — (P.C.) — Le Canada enverra 65 athlètes et 17 officiels aux jeux de l'Empire britannique, tenus à Perth, Australie, du 22 novembre au 1er décembre.

BOXE

NEW-YORK. — (P.C.) — Cassius Clay, humilié par une visite au tapis dans la première ronde, à mis Sonny Banks, de Détroit, K.O. à la quatrième ronde du match télédiffusé du Madison Square Garden, samedi soir. Immédiatement après le combat, il a accepté une offre pour rencontrer le champion canadien Bob Cléroux, de Montréal, au Garden, le 31 mars.

PATINAGE

DAVOS, Suisse. — (P.A.) — Sally Anne Stapleford, une Canadienne représentant l'Angleterre a remporté le championnat du tournoi international de patinage de fantaisie.

SKI

Mont-Tremblant, Québec. — (P.C.) — Pam Irvin et Jim Johnston, tous deux d'Ottawa, ont remporté, hier, les championnats combinés de la coupe Taschereau sur le fameux parcours d'un mille, à ce centre laurentient de ski.

TENNIS

NEW-YORK. — (P.A.) — Vic Siexas, de Philadelphie, ancien joueur et capitaine de la coupe Davis, a été élu récipiendaire du trophée annuel de l'Association américaine de tennis professionnel, samedi soir, pour son apport à ce sport.

Double prouesse de l'haltérophile Charles Cazeault



● Prouvant encore une fois que le sport des poids et haltères prolonge la jeunesse, l'haltérophile québecois Charles Cazeault (37), s'est avéré l'un des meilleurs leveurs de la région lors des championnats seniors de Québec-district disputés hier après-midi, au patro de Lévis. Grâce à deux levers records dans l'épaulé militaire (190) et l'arraché (185), le porte-couleurs du gymnase Hercule a réussi à soulever un total de 600 livres pour dominer ses rivaux poids-coqs et s'approprier le championnat de cette catégorie. Conservant encore la forme qui lui permit de se distinguer à l'occasion des derniers championnats de l'Amérique du Nord, Charles Cazeault a su se montrer digne d'être couronné le meilleur leveur de cette compétition régionale Soulignons qu'il détient toujours le championnat provincial du développé (poids-coq) de 195 livres.

REVUE DE LA SEMAINE

MONTREAL — CANADIENNE

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	11044	43⅜	40½	43¼
Abit Pr	105	24⅞	24½	24⅝
Acad Atl	800	13¼	—	—
Acad Atl A	100	23⅝	—	—
Algoma	6436	51½	49⅜	51½
Alumini	14643	29	28¼	28⅝
Alum 1 Pr	5	23	—	—
Alum 2 Pr	420	49¼	49	49
Ang T 4½ Pr	180	46	45	45
Ang T Pr 2.90	162	53	—	—
Arg 2.50 Pr	55	50⅝	50½	50½
Arg 2.60 Pr	55	53¼	—	—
Asbestos	5450	35	34	34⅜
Atlas Steel	2480	30½	30	30
Bail S 5 Pr	500	23	—	—
Bail S 5¾ Pr	700	26	25½	25½
Bank Mont	5007	71¾	70½	70¾
Bank NS	542	78⅞	78	78
Banq CN	1535	79	78	78½
Banq PC	6082	51¾	49½	51
Banq	5673	695	640	695
Bath P	325	18¼	18	18¼
Bath P A	1351	53½	53	53½
Bell Phone	8760	57⅜	57⅛	57⅜
Bow 5 Pr	360	52	51	51
Bowater	508	6⅜	—	—
Bow Mer Pr	1050	52	51⅜	52
Brazil	8260	345	320	345
B Am Bank	4621	36⅛	35⅝	36
BC Forest	3285	13⅜	12¼	13⅜
BC Pow	21586	16¼	15⅝	16⅛
B. C. Phone	2567	54⅜	53⅞	54⅜
Brockvl Pr	400	87½	—	—
Brown	689	14½	14⅜	14½
Bruck B	100	270	—	—
Build Prod	400	34	—	—
Bulolo	100	790	—	—
Burr A Pr	50	8¼	—	—
Cal Pow	3540	25⅜	25½	25
Cal P 5 Pr	50	102	101¾	101¾
Can Cem	2824	31	30	31
Can Cem Pr	1003	29	—	—
C Dom Sug	589	25¾	25¼	25⅜
CI Fndry	1010	23	22½	22½
Can Malt	135	77½	77	76½
CSL	1050	61	58	61
CSL Pr	100	13½	—	—
CAE	1285	24¼	24⅛	24¼
Cdn Brew	5664	59⅜	57⅞	59¼
C Br Alum	350	11	10½	10⅝
C Bronze	645	19	—	—
Cdn Can A	200	14½	—	—
Cdn Celan	1877	34⅝	33¾	34⅝
C Cel 1.75 Pr	725	36½	—	—
C Chem	1350	6½	6¼	6½
C Frbks A	1620	10¾	10	10
C Frbks B	525	8	7¾	7¾
C Husky	17340	8¼	7⅝	8
C Hydro	452	14⅞	14⅝	14⅞
C Imp Bk C	4317	69	67½	69
CIL	1910	14⅜	14½	14½
CI Pow	1850	13½	13⅛	13¾
CI Pow Pr	1618	38½	37¾	38¾
C Marconi	850	5¼	5⅛	5¼
Cdn Oil	1607	31½	31	31¼
CPR	8041	26⅞	26¼	26⅜
Cdn Pet Pr	7373	13½	12⅝	13¼
C vickers	5	22½	—	—
Cockshutt	475	15⅜	15¼	15¼
Coghlin	500	460	450	460
Col Cell	600	395	385	385
Comb Ent	1435	14⅜	14½	14⅜
Con MS	7260	23⅜	22¼	23½
C Glass	385	28	27½	28
Coronation	415	9¾	—	—
Cr Cork	25	82	—	—
Cr zell A	125	22½	—	—
Crush Int	2650	8½	8¼	8½
Dist Seag	6760	49½	47⅝	48½
Dome Pete	11425	14⅞	13½	13½
D Bridge	25430	26⅞	24¼	26¼
D Corset	100	18½	—	—
D Fndry	1669	63¾	62½	63⅜
D Glass	820	82	81½	81½
D Glass Pr	30	15	14½	15
D Steel	7100	10⅜	—	—
D Stores	10420	13⅜	13¼	13⅜
Dom Tar	16449	19½	19	19½
Dom Text	4065	17¾	16¼	17¼
Donohue	1690	26	23½	26
Dow Brew	455	56	55¼	55¼
Du Pont	2958	30¼	29¼	30
Eddy P	100	21½	—	—
Electrolux	580	54⅜	50	54⅜
Enam Pr A	100	8½	—	—
Fam Play	1330	16⅞	16¼	16½
Fleetwood	2760	22⅜	22	22½
Ford U. S.	25	114½	—	—
Fndtn	645	11½	—	—
Fraser	6580	28¼	26¼	26⅝
Fr Pete Pr	960	400	365	400
Frost A	1400	20	—	—
Gatineau	2045	35½	35	35½
Gat 5 pc Pr	210	102⅜	102	102¼
G Dynam	210	38	37	37
GMC	194	60¼	—	—
GL Paper	3032	17⅜	17	17⅜
Handy Andy	300	21½	—	—
Handy A wt	150	13½	—	—
Hardee	200	11	—	—
Holt Ren	150	15⅜	—	—
Home A	7000	15½	15	15⅜
Home B	5950	14⅜	14⅛	14⅜
Horne Pf	650	370	360	370
H Smith Pr	1000	44½	—	—
Hud's Bay Co	3041	12⅝	12¼	12⅝
Hud Bay	2760	55⅜	55	55½
Imp Oil	7824	50¼	50	50¼
Imp Tob	3746	16¼	16⅛	16¼
Ind Accep	24565	33⅜	32½	33¼
I Ac 2.25 Pr	440	48⅝	48½	48½
I Ac 2.75 Pr	150	56	55	55
I Ac 4.50 Pr	95	97	—	—
Inglis	100	6	—	—
Inland C Pr	200	17	16½	17
Int Nickel	11524	83⅝	80⅞	83⅛
Int Pap	1931	36⅝	35⅜	36⅝
Int Util	3190	45⅜	43¾	45⅜
Int Util Pr	1560	51	49	49
Inter Pl.	2010	82½	80	82
Iro G Pr	325	12½	—	—
Jamaica P S	110	21	—	—
Labatt	1352	15⅝	15¼	15⅜
Laura Sec	300	18	17⅜	17⅝
Laur Fin A	1369	23	22½	22½
Laur Fin 1.40 Pr	70	25¾	—	—
Laur Fin 2.00 Pr	10	51	—	—
Laur Fin 6¼ Pr	100	22	—	—
Lewis	15	7¼	—	—
Loeb, M	325	23¼	22¾	23¼
MacKinn	25	6	—	—
MB et PR	14450	18⅝	18⅜	18⅝
Maritime Tel	1271	21⅞	21½	21⅝
Mass-F	12543	13⅜	12⅞	13⅛
Mass-F 5½ Pr	575	111	109	111
Met Stores	400	9¼	9	9¼
Miron 6 pc Pr	9020	9⅝	8⅞	9⅜
Mitch R A	550	11½	11	11
Molson A	550	30	29¾	29¾
Molson B	365	30	29¾	30
Molson Pr	100	42	—	—
Mont Loco	985	16⅜	16	16
Mont Trst	2165	80	79½	80
Morgan Pr	200	99	98½	98½
Nat Drug	910	19¼	18	19⅛
N St Car	1514	20¼	20¼	20¼
Noranda	7179	61⅝	59⅝	61¼
NS LP	4337	23	21¾	22
Oglivie	2446	53¼	53	53
Ont Steel	25	22⅜	—	—
Pac Pete	21960	18¼	17	17⅜
Page-Hers	4105	24	22¼	23⅜
Penmans	25	35	—	—
Pow Corp	649	60	59	60
Price Br	3937	54	52¾	54
QN Gas	7454	8½	7⅝	8¼
QN Gas wts	100	225	—	—
QN Gas Pr	628	60¾	59¾	60½
Que Pow	1142	35¾	34½	35½
Que PH 58 Pr	125	21½	—	—
Reitman	2020	15	14⅜	15
Roe Av C	1540	6¾	6¼	6⅜
Roe Av Pr	10	86	—	—
Rolland A	4250	10⅜	10⅜	10⅜
Rolland Pr	25	86	—	—
Rothmans	100	10⅜	—	—
Royal Bank	5634	82½	81½	82⅜
Royalite	8100	15¼	13⅜	15¼
St L Cem A	350	16	15¾	16
St L Corp	110	22½	—	—
St L Corp A Pr	50	104	—	—
Salada-S	5370	16¾	16½	16⅝
Shawin	17608	24¼	23½	23⅝
Shawin A	155	25	—	—
Shaw 4 Pr	615	41¼	40⅜	40⅝
Sicard	125	7⅝	—	—
Sicard 6 Pr	200	20¼	—	—
Simpsons	3340	31¾	28	30¼
Sorammes	25	16	—	—
Southam	775	30	29¾	29½
SS Steel	805	11⅜	11¼	11¼
Steel Can	2894	80⅜	79⅜	80½
Steinbg A	1165	25	23	25
Texaco Can	1480	58	56⅜	58
Tor-Dom	1018	68⅜	67⅜	68⅛
Tr C Corp	5595	7⅝	7⅛	7⅜
T Fin "A"	1440	51⅜	51½	51⅜
Tr Can PL	6130	27	26⅝	27
Triad	500	185	—	—
Union Oil	100	13¼	—	—
Un Steel	295	6¼	—	—
Vendomatic	750	7½	—	—
Vian	110	14¼	—	—
Walk GW	2014	38⅝	36¼	38⅛
Webb Knp	300	270	—	—
W Coast Tr	4335	23½	22¾	23
W Coast Tr vte	5571	23⅝	22	22¾
Weston A	970	19¾	18⅝	19⅝
Weston B	3400	20½	20	20¼
Weller's	4490	34	33	34
Weller Pr	40	48½	—	—

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Advocate	600	570	550	570
Ajax	15000	32½	28	32
Alta Tnk A	1200	36½	36¼	36⅜
Alta Tnk Wts	400	15⅞	15	15⅞
Alscope	6965	99	90	95
Amg Beau Belle	834	9	—	—
Ameran	4500	3½	3	3⅛
Ang Am Molyb	11700	345	300	300
Ang Pip	150	38½	—	—
Ang Nfld	260	10	—	—
Anthonian	1000	7	—	—
Arno	37200	8	7	7
Atlas	17000	9	8½	8½
Atlas Tel	4500	225	205	220
Augustus	15346	47	43	44
Avalon	3818	15½	15	15½
Bailey S A	4925	10¼	10	10
Baker	1500	12	11	11
Barvallee	1000	3½	—	—
Bateman	2680	8	7½	8
Beatrice	1000	6	—	—
Beauce	1000	45	—	—
Beld-C	100	13½	—	—
Beld-C Pr	50	13	—	—
Bellechas	11000	22	21	22
Blue Bon	920	14	13	13
Blue B w	1000	410	400	400
Bluewtr	1000	13	—	—
Bornite	61415	30	22	23
Bouzan	3000	55	—	—
BC Pack B	200	16½	—	—
Burnt Hill	1000	12	8	12
Cal Ed	2660	26	23¾	25
Calumet	500	2½	—	—
Camp Chib	2600	660	650	660
C Floor B	225	12½	12	12½
CS Pete	200	436	—	—
C Collieries	700	6	5¾	5¾
C Colli Pr	1250	85	83	85
C Delhi	6100	530	510	525
Cdn Dev	1500	430	415	430
C Dredge	300	12¾	12¼	12½
Cdn Dyno Mines	3000	115	112	113
CGE	60	41½	40	40½
CG Inv	25	41	—	—
C Homestd	500	120	—	—
CI Inv 5 Pr	5	83½	—	—
C Kodiak	7300	135	120	125
C Power	100	7⅞	—	—
C Silica	300	106	—	—
Canalask	48	11	—	—
Canorama	18700	16	13	16
Canuba	6500	3	2½	3
Carbec	20500	25	19	19½
Cartier Q	2200	10	—	—
Cassiar	350	11¾	—	—
Castle O	1000	17	—	—
Catelli A	125	35	34½	34¾
Cent Del	34250	815	750	815
Cent Man	1000	4½	—	—
Chemalloy	17795	243	215	220
Chib Cop	12500	11	9½	10½
Chipman	5302	5	4	4½
Cleveland	4800	7	6	6½
Con C Cad	400	2½	—	—
C Div Sec A	2	105	—	—
C Paper	5027	41¾	40¼	41¾
CQ Yell	500	4	—	—
Con Gas	2660	21¼	20¼	21¼
Copran d	2000	130	—	—
Copstream	10500	29	26	26
Couvrette "A"	1845	12¾	12½	12½
Crusade	15000	40	—	—
Dalfen	8200	90	70	75
David Fr A	100	50	—	—
Denault Wts	100	12¼	—	—
Dolsan	5500	10½	10	10
Dome	150	26	—	—
D Eng	200	200	—	—
D Explorers	34484	57	45	53
D Lease	22700	72	68	75
D Olleloth	305	26¼	25½	26¼
Dumont	18506	27½	25½	25
Drum Weld	2525	12¾	12¼	12½
East Sull	100	180	—	—
Emp Oil	1000	4½	—	—
Fab	7500	10	9½	9½
Falcon	1450	63¼	62	62¼
Fano	10500	3½	2½	3½
Fontana	4500	4½	—	—
Ford	25	165	—	—
Ft Reliance	7500	40	38	39
Fundy	15500	7	5	7
Futurity	21750	24	16	24
Gasne	1500	3½	—	—
Geco Mines	500	27	—	—
Giant YK	1000	900	—	—
Gold Age	11400	39	33	33
Gui Por Ur	5000	10	9	10
Hastings	900	120	112	120
Hollinger	2025	25¾	23½	23½
Horner A	250	45	40	40
HP Oil G	900	19¼	18	19¼
Hubb A	100	23½	—	—
Inland C	1100	175	160	165
Int Ceram	100	6	—	—
Int Helium	26530	520	450	495
Inv Fnd	200	45	44	46
Inv Fd 6 Pr	5	55	—	—
Iso	11300	100	95	95
Jubilee	4899	370	350	365
Keeley Front	22000	37½	36	37
Keeley-Front Wts	600	14	13	14
Kelly D A	425	6¼	—	—
Kerr Add	1800	999	960	960
Kontiki	4000	5½	4	5½
Lab Accep	300	9½	—	—
Labrador	50	26¼	—	—
Laduboro	7600	90	80	90
L Dufault	1300	750	700	700
Lambt A	1075	20	19¾	19¾
Lamontagne 'A'	675	11¾	11½	11½
Lineside	2000	4	—	—
Lith Corp	5500	16	15	16
Lob Co A	3760	9¾	9½	9¾
Lob Co B	1655	9¾	9½	9¾
Lowney	80	27¾	27¾	27¾
Maclaren A	1100	24½	23¾	24½
Maclaren B	1700	27½	27	27
M Leaf Mills	210	15¾	—	—
Maval	1325	12	7	7
McIntyre	550	51¾	48¼	51¾
Melchers	416	10	—	—
Melch Pr	9865	500	490	490
Mer Chib	139210	115	102	106
Mer Chib Wts	4000	26	25	26
Merrill	44700	100	92	98
Mid Chib	33400	25½	22	25½
Mis Corp	970	14¾	14½	14½
MO Paper	70	24	—	—
Monador	5000	6	5	5
Moore	15470	56½	53½	55¾
Mt Pleasant	217025	150	122	148
MR Dairies	12692	8½	7¾	8½
MR Rice	300	8½	8	8½
Murray	3000	119	117	119
Nat Aut vend	1125	420	370	370
Nat Pete	1200	310	305	305
Native M	4000	12	11	11
N Forma	19500	5½	5	5½
Nfld Light	105	76½	—	—
N Jack L	59700	11	12	13
N Sanitarn	66500	3½	3	3
NW Amulet	952000	30	30	28
Nocana	1000	6	—	—
NA Rare	7100	48	47	47
NO Pow	175	36	34½	35
NW Ind	2095	325	300	325
Obalski	5500	8	7	7½
Oeem Expl	254000	49½	44	45
Onemska	1100	635	610	630
PA Inv	1100	350	330	350
Partridge	9000	5½	5	5½
Paudash	12000	9¼	8¼	7½
Paul Bry	5	800	—	—
Pembina	400	9¼	8¾	9¼
Peenbee	3500	5½	—	—
Pellitee	500	28	—	—
Pitt Gold	1500	4	3¼	3¼
Pitt Prod A	38850	13	12	13
Porcupine	28000	9	8	9
Pow Co 1 Pr	800	47	—	—
Pow Co 2 Pr	40	74½	—	—
Prem Stl	850	18½	16¼	16½
Que Chib	17700	27	24½	26
Que Cobalt	5000	228	206	220
Provo	22670	350	325	350
Que Lab	3000	6	—	—
Que Lith	2500	455	450	450
Que Oil	51200	4	3	4
Que Smelt	12500	15	12	14
Que Tel 58	15	20½	—	—
Radian	1500	47	46	46
Red Crst	4600	3½	—	—
Ruby Foo	300	235	230	230
Ruby Foo w	1400	56	—	—
St L Colum	7853	710	670	690
St Law Div Ltd	2675	140	130	130
Saucon Dev	70400	110	95	100
Sherritt	400	435	430	435
Shon Rave	3203	8¾	8¾	8¾
Siscalta	1450	86	85	85
Sobey	645	17	—	—
S Dufault	50500	23	20	20
SC Pow 6 Pr	10	125	—	—
Spartan	48850	155	140	155
Spartan Wts	200	31	—	—
Std Gold	19600	14	9	12
Steep R	3900	800	770	770
Sullivan	500	173	—	—
Suptest Ord	375	14¾	14½	14¾
Tache	120500	28	24	24
Tazin	42500	14	12	13
Tlh Expl	5000	5	4¾	5
Titan	6500	12	11	11
Tr C Freeze	715	380	350	350
Trans-Mt	11200	15	14¾	14¾
va Obalski	100	37	—	—
Un Gas	2985	23¾	22¾	23¾
U Asbestos	615	575	550	550
U Corp A	1400	30	—	—
U Corp B	100	25¾	—	—
Un Oils	12400	180	160	175
U Prin	62800	130	105	120
U Towns El	1845	14¾	14¼	14¼
van der Hout	1400	300	285	300
vanguard	17700	9¼	9	9
vanex Mines	300	170	—	—
virginia	500	5	—	—
Walte Am	140	240	—	—
Weston	11000	5	4¼	4¼
Wendell	16000	2	—	—
Westburne	10700	71	69	71
Westville	15000	9¼	7	7
Woods Mfg	20	38	—	—

DIVIDENDES

Maritime Telegraph and Telephone Co. Ltd, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre, 1961: $1,895,356, soit l'équivalent de 90 cents l'action au regard de $1,819,885, ou 87 cents, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Normetal Mining Corporation Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1961: $1,273,000 soit l'équivalent de 34 cents l'action, au regard de $1,356,494, ou 36 cents, pour l'exercice précédent.

PETITES NOTES

Southam Co. Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1961: $1,508,396, soit l'équivalent de $1.50 l'action, au regard de $4,319,898, ou $1.44, pour l'exercice précédent.

En novembre

Excédent pour notre commerce extérieur

Les exportations du Canada en novembre 1961 ont été évaluées à $540,200,000, soit 2.7 p. 100 de moins que le sommet ($555,200,000) atteint le mois précédent, mais 13.6 p. 100 de plus qu'en novembre 1960 ($475,-700,000), selon des chiffres provisoires du B.F.S. La valeur de janvier-novembre s'est accrue de 8 p. 100 sur un an plus tôt ($5,350,400,000 contre $4,953,800,-000).

Les importations du Canada, dont les chiffres ont paru le 29 janvier, ont touché un nouveau sommet de $576,800,000 en novembre, soit 12.3 p. 100 de plus qu'une année auparavant ($513,-400,000). La valeur de janvier-novembre a monté de 5.2 p. 100 sur l'année précédente ($5,323,-400,000 contre $5,052,200,000). L'accroissement enregistré au cours du mois, tant dans les exportations que dans les importations, tient en partie aux variations de la valeur de change du dollar canadien.

Le commerce extérieur du Canada s'est soldé en novembre par un excédent de $36,600,000 des importations, soit légèrement moins qu'un an plus tôt ($37,700,000). Le chiffre des importations de novembre comprenait quelque 16 millions en achats d'avions des Etats-Unis en vertu d'ententes de défense mutuelle. En janvier-novembre, il y a eu excédent de 27 millions des exportations, comparativement à un solde de $108,400,-000 des importations un an plus tôt.

La valeur des exportations vers les Etats-Unis s'est accrue de 19.6 p. 100 en novembre à $307,200,000 ($256,900,000 un an plus tôt), et de 3.8 p. 100 en janvier-novembre à $2,925,700,000 ($2,817,600,000).

La valeur des importations a augmenté de 12.6 p. 100 durant le mois ($365,600,000 contre $324,800,000) et de 4.4 p. 100 durant les 11 mois ($3,557,700,000 contre $3,409,300,000). Le surplus habituel des importations dans le commerce avec les Etats-Unis a été moindre en novembre qu'en un an plus tôt ($58,-400,000 contre $67,900,000), mais plus grand pour les 11 mois (632 millions contre $591,700,-000).

Les exportations vers le Royaume-Uni ont reculé de 11.8 p. 100 en novembre ($75,700,000 contre $85,800,000) et de 2 p. 100 en janvier-novembre (833 millions contre $849,900,000). La valeur des importations, par contre, a monté de 15.7 p. 100 durant le mois ($67,900,000 contre $58,700,000) et de 6.8 p. 100 durant les 11 mois ($578,600,000 contre $541,900,000). L'excédent des importations a diminué en novembre ($7,800,000 contre $27,-100,000) et en janvier-novembre ($254,400,000 contre 308 millions).

Les exportations vers les autres pays du Commonwealth ont avancé de 2.5 p. 100 durant le mois ($28,300,000 contre $27,600,-000) et ont fléchi de 2.6 p. 100 durant les onze mois ($291,300,-000 contre $299,200,000). Les importations ont baissé de 3.5 p. 100 durant le mois ($35,600,000 contre $36,900,000) et ont avancé de 3.9 p. 100 durant les 11 mois ($271,700,000 contre $261,-400,000). Le surplus des importations durant le mois ($7,300,-000 contre $9,300,000) a fait place à un excédent des exportations durant les 11 mois ($19,-600,000 contre $37,800,000). Les exportations à tous les autres pays ont augmenté de plus du cinquième (22.3 p. 100) en novembre sur un an plus tôt ($128,-900,000 contre $105,400,000) et celles de janvier-novembre, de près du tiers (31.7 p. 100, soit $1,300,300,000 contre $987,100,-000). Les importations du mois ont avancé de 15.8 p. 100 ($107,-800,000 contre $93,100,000), ce qui a fait avancer le total des 11 mois de 7.8 p. 100 ($915,500,-000 contre $849,600,000). Le solde des exportations a été plus important durant le mois ($21,-100,000 contre $12,300,000) et durant les 11 mois ($384,800,000 contre $137,500,000 qu'un an auparavant.

NOUVEAU SOMMET POUR LE REVENU AGRICOLE EN 1961

Le revenu agricole, sans compter les paiements suppléme. taires, réalisé par les agriculteurs canadiens par l'exploitation agricole a atteint un nouveau sommet en 1961 ($2,928,900,000), selon des estimations provisoires du B.F.S. C'était 2.4 p. 100 au-dessus de la cime précédente ($2,859,100,000) touchée en 1952, et 5.3 p. 100 au-dessus des $2,781,500,000 réalisés en 1960.

Ces estimations comprennent le revenu provenant de la vente des produits agricoles, les paiements de participation consentis par la Commission canadienne du blé, les paiements anticipés sur les céréales emmagasinées à la ferme, et les paiements d'appoints consentis en vertu du programme actuel de maintien des prix agricoles. Il n'est pas tenu compte des frais encourus par les agriculteurs dans la production des produits vendus.

Les principales contributions à l'accroissement du revenu agricole de 1960 à 1961 ont été apportées par le blé, la graine de lin ,le tabac, les boeufs, les veaux, les porcs, les produits laitiers, les produits avicoles, et les paiements de participation consentis par la Commission canadienne du blé. Ces avances ont été contrebalancées dans une certaine mesure par une forte diminution des recettes provenant de la vente des pommes de terre, un remboursement net substantiel de paiements anticipés sur les céréales emmagasinées à la ferme dans l'Ouest, et des recettes moindres provenant de l'avoine et de l'orge.

En plus du revenu monétaire agricole susmentionné, les agriculteurs de l'Ouest ont reçu des paiements supplémentaires totalisant $35,800,000. en 1961 ($77,200,000. en 1960). Les paiements de l'année étaient formés presque exclusivement de paiements en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, alors qu'en 1960 ils comprenaient non seulement des paiements en vertu de cette loi, mais aussi ceux autorisés en vertu des règlements concernant le paiement de superficie aux producteurs de céréales de l'Ouest et de la loi fédérale - provinciale d'urgence pour les céréales non battues. En 1961, les cultivateurs de pommes de terre en Ile-du-Prince-Edouard ont reçu environ $390,000. en compensation des pertes subies à la suite de la rouille fusarienne sur la récolte de 1960.

Si l'on inclut les paiements supplémentaires, le revenu total de l'exploitation agricole, en 1961, a atteint $2,964,600,000, soit 3.5 p. 100 de plus que le sommet précédent $8,864,300,000. en 1952) et 3.7 p. 100 de plus que l'estimation rectifiée de $2,858,700,000. pour 1960.

A l'exclusion des paiements supplémentaires, le revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles a été le suivant, en milliers de dollars et par province : Ile-du-Prince-Edouard, 23,927 (29,141 en 1960); Nouvelle-Ecosse, 45,787 (44,046); Nouveau-Brunswick, 41,751 (48,106); Québec, 450,649 (415,265); Ontario, 895,187 (869,329); Manitoba, 233,564 (223,149); Saskatchewan, 586,271 (550,751); Alberta, 517,490 (474,700); et Colombie-Britannique, 134,250 (127,051). Les chiffres de Terre-Neuve ne sont pas disponibles.

Projet de loi pour régir le statut des entrepreneurs en construction ?

MONTREAL. — (P. C.) — M. John Bourne, président sortant du Builder's Exchange de Montréal, a déclaré que le nombre excessif des entrepreneurs dans l'industrie de la construction de lja région de Montréal a entraîné une vive concurrence de soumissions à des prix irréalistes.

Au cours de l'allocution présidentielle qu'il a prononcée au banquet annuel du Builder's Exchange, M. Bourne a déclaré : "Plusieurs entrepreneurs de bonne réputation, petits et grands, ont été incapables d'obtenir de travaux dans notre région. Quelques-uns se sont tournés vers d'autres régions dans l'espoir d'obenir des travaux à la faveur d'un meilleur climat dans le domaine des soumissions. Le public ne profite pas d'une concurrence irresponsable."

Il a souligné que la compétence, une éthique rigoureuse et un rendement élevé sont d'une importance primordiale.

M. Bourne a expliqué que le Builder's Exchange conjointement avec la Fédération de l'industrie de la construction de la province de Québec, a préparé un projet de loi régissant l'émission de permis aux entrepreneurs, projet qui sera étudié au cours de la présente session de la législature.

"La loi dont nous recommandons l'adoption obligera quiconque veut devenir entrepreneur à établir la preuve de son aptitude à le devenir, a-t-il précisé. Elle empêchera des gens sans préparation de former une société ou une association pour ensuite s'octroyer le titre d'entrepreneur."

"Un régime de permis protégera le public", a-t-il déclaré.

Le président sortant a souligné que le nombre des ouvrages parachevés a diminué de sept pour cent en 1961. Le nombre des mises en chantier a considérablement baissé, bon nombre de travaux importants ayant commencé en 1960.

La pêche en décembre

La prise de poissons de mer, de mollusques et de crustacés au Canada, en décembre 1961, a augmenté de 8 p. 100 sur un an plus tôt, soit de 12,838,000 livres à 132,683,000, tandis que sa valeur a avancé de 31 p. 100, soit de $4,090,000 à $5,378,000; c'est ce que révèlent des chiffres provisoires du B.F.S. qui paraîtront dans le numéro de décembre de *La statistique mensuelle des pêches du Canada*. Les prises de 1961 ont donc totalisé 1,856,761,000 livres (1,-679,736,6000 en 1960). Leur valeur a avancé de 8. p. 100 sur un an plus tôt ($96,841,000 contre $89,638,000).

Les prises sur la côte de l'Atlantique en décembre 1961 ont augmenté de 10 p. 100 sur un an plus tôt, soit 41,487,000 livres ($4,294,000) contre 37,-676,000 ($3,062,000), ce qui portait les prises totales de l'année 19961 à 2,225,807,000 livres ($58,804,000), soit un recul de 8

M. Auguste Boisvert et son fils de 28 ans périssent dans un incendie qui détruit leur maison à l'Ange-Gardien

M. Auguste Boisvert, âgé de 62 ans ,et son fils Denis, âgé de 28 ans, ont péri dans un incendie qui a éclaté vers 10 heures 30, samedi matin, à l'Ange-Gardien.

Une heure et demi après avoir débuté, l'incendie avait complètement rasé la maison qu'occupaient les deux hommes, et ce n'est que vers 5 hres 30 de l'après-midi que leurs restes calcinés étaient découverts dans les ruines fumantes. Les ossements de M. Boisvert et de son fils Denis reposent à la morgue Guillemette de St-Joachim, où le Dr Paul Mayrand, de Ste-Anne-de-Beaupré, doit commencer son enquête du coroner ce matin. A la suite de cela, les corps seront exposés au salon funéraire Wilbrod Bhérer, de Beauport.

La maison incendiée qu'occupaient les deux victimes était située quelque peu en retrait de l'avenue Royale. Il s'agissait d'une ancienne maison tout en bois; elle comprenait deux étages et ne possédait pas de solage. M. Auguste Boisvert vivait seul dans cette maison; son fils Denis, qui était marié à Ghislaine Bouchard et père d'un enfant, demeurait au 107 avenue Bernatchez, à Québec-Ouest, et était arrivé à la maison paternelle de bonne heure samedi matin, après son travail de nuit dans un garage.

A ce qu'il semble, les deux hommes dormaient quand le sinistre a débuté. Chose certaine, c'est que M. Boisvert, le père, s'était levé le matin. En effet, un petit porteur de journaux y était allé et M. Boisvert lui avait alors payé son abonnement hebdomadaire.

Vers 10 heures 30, un voisin, M. G. Drouin, sortait de son domicile quand il constata que de la fumée se dégageait de l'habitation de M. Boisvert. Alexandre Côté, fils de M. Albert Côté, accourut pour voir ce qui pouvait se passer ;la porte avant de la maison était verrouillée. Le jeune homme alla alors à l'arrière ou il constata que tout l'intérieur de la maison était en flammes.

Les pompiers volontaires de l'Ange-Gardien, sous la direction de M. Gérard Laberge, ont tenté d'enrayer la marche du brasier. En dépit de l'utilisation de deux puissantes lances, la maison n'était plus que ruines fumantes après deux heures. Seule la cheminée s'élève, encore au milieu des débris.

La cause exacte du sinistre demeure encore inconnue, mais les premiers témoins de l'incendie ont été à même de constater que les flammes s'étaient propagées rapidement partout dans la maison qui était chauffée par deux poêles, l'un dans la cuisine et l'autre dans le salon. Il y avait du charbon dans la cave.

Dès le début de l'incendie, il a été impossible de pénétrer dans la maison pour voir si quelqu'un s'y trouvait. On craignait cependant que M. Boisvert y ait péri avec son fils, car la camionnette du premier et l'automobile du second étaient stationnées le long de l'Avenue Royale.

Vers 2 hres de l'après-midi, une épaisse fumée blanche se dégageait encore des ruines et ce n'est que plus tard que des recherches ont pu être effectuées dans les décombres. Les deux squelettes calcinés ont été trouvé séparés l'un de l'autre, vers 5 hres 30. L'un était au centre de la maison, l'autre était à l'avant.

Mouvements ouvriers nombreux en Espagne

BRUXELLES, (C.C.C.). — Le Comité d'Action commune de la Confédération internationale des Syndicats libres (CISL) et de la Confédération internationale des Syndicats chrétiens (CISC) pour l'Espagne a pris connaissance les mesures policières et la rédes mouvements ouvriers qui, depuis près de deux mois, se développent dans diverses régions d'Espagne, notamment près de Valence, à Barcelone, à Bibao et dans diverses villes du Pays basque.

Ces mouvements ouvriers qui touchent plusieurs dizaines de milliers de travailleurs, malgré pression du gouvernement franquiste, sont significatives de l'état d'esprit qui règne en Espagne parmi la classe ouvrière, en dépit des déclarations rassurantes du régime Franco et du silence qu'il s'efforce de faire autour de cette situation.

La CISL et la CISC appuient les travailleurs espagnols en lutte contre la misère et l'absence de liberté, les assurant de leur complète solidarité et ont pris les mesures nécessaires pour porter les faits à la connaissance de l'opinion mondiale et des autorités internationales intéressées.

"Le visa a été accordé" déclare-t-on à Ottawa

OTTAWA, (P.C.) — Un porte-parole du ministère de l'Immigration a fait connaitre que les dispositions voulues avaient été prises pour qu'un visa soit délivré à un jeune Nigérien, Bernard Ndari, afin de lui permettre de faire ses études secondaires au Canada, mais que l'intéressé n'avait pas donné depuis signe de vie.

Cette annonce fait suite à la publication d'une nouvelle selon laquelle le jeune étudiant, qui est âgé de 18 ans, n'avait pu obtenir de visa pour venir étudier au collège de Regiopolis, pensionnat de Kingston, Ontario, dirigé par les pères Jésuites.

Le porte-parole a reconnu que la demande de visa avait d'abord été repoussée, parce que les permis de séjour d'étudiants ne sont d'habitude accordés que pour des études conduisant à un diplôme universitaire. Plusieurs mois cependant avant le début de l'année scolaire en cours, le ministère lui avait offert l'entrée au pays pour y suivre des cours préparatoires à l'admission dans un collège universitaire.

Le jeune homme n'a pas répondu à cette offre, qui tient toujours.

La venue au Canada du jeune Nigérien avait été financée par une souscription organisée parmi des résidants de la région de Kingston. Un agriculteur avait à lui seul versé à cette fin $1,000.

L'argent recueilli a été renvoyé aux souscripteurs, au retour à Kingston d'une délégation partie à Montréal se porter à la rencontre de l'avion qu'aurait dû emprunter le boursier. On découvrit ultérieurement que des visas ne pouvaient être délivrés pour fréquenter des institutions d'enseignement secondaire.

La vente de la bougie



● Photographie prise, samedi soir, alors que des milliers de solliciteurs bénévoles offraient à domicile la fameuse bougie du Carnaval d'hiver de Québec dont le grand prix de $3,000, a été gagné par M. Joseph Bernier de Limoilou. Sur la vignette nous voyons: MM. Pierre Langlois et Bernard Bélanger et la petite Ginette. Celle-ci semble hésitante avant d'acheter sa bougie. Comme bien d'autres, elle veut choisir la bougie "chanceuse". (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

MOSCOU, LA HAVANE ET WASHINGTON

NATIONS-UNIES. — (P.A.). — L'Union soviétique a accusé les Etats-Unis de projeter d'envahir Cuba au cours du mois de février. Le délégué soviétique, Valerian Zorinne, a affirmé devant la commission politique de l'Assemblée générale que son pays entend donner à Cuba "toute l'aide nécessaire".

x x x

DEMANDES SOUMISES AU CONSEIL DU BIEN-ETRE

OTTAWA. — (P.C.). — Les besoins spéciaux de groupes tels que les aveugles et les gens souffrant d'incapacité physique seront soumis au Conseil du bien-être, a déclaré le ministre de la Santé, M. Monteith.

Ministres fédéraux en tournée

Au cours des prochaines semaines les ministres fédéraux visiteront plusieurs endroits du pays :

12 février, lundi — Hon. Pierre Sévigny, Greenfield Park, Assemblée au Chalet, Normand (Château du Parc), à 8 h. p.m.

14 février, mercredi — Hon. J.-W. Monteith, Verdun, Nouveau Centre de Réhabilitation de "Verdun Protestant Hospital", à 4 h. 30 p.m.

14 février, mercredi — T. H. John Diefenbaker, hon. W. Hamilton, hon. Pierre Sévigny, Montréal, Brotherhood Temple Emmanuel, 4100 Sherbrooke O. (7 h. p.m.).

14 février mercredi — Hon George Hees, Montréal, Hôtel Reine Elizabeth, "Montreal Trade Conférence".

16 février vendredi — Hon Jacques Flynn, Eastview, Ont., Convention nationale de la Fédération des Etudiants, à l'hôtel Eastview (7 h. p.m.).

17 février samedi — Hon. Pierre Sévigny, Longueuil, Réunion de la Chambre de Commerce de Ville Jacques-Cartier, au Manège militaire de Longueuil à 8 h. p.m.

18 février dimanche — Hon Pierre Sévigny, St-Anselme, cté Dorchester, Salle municipale, à 2 h. p.m.

18 février dimanche — Hon Michael Starr, Montréal, Réunion de l'Union Internationale des Ouvriers des Vêtements pour Dames, à la Synagogue Chevra Adischa, 5237 Clanrantld, à 6 h. 30 p.m., sous la présidence de M. Claude Jodoin.

19 février — Lundi — Hon. Howard Green Montréal Club Canadien, à midi 30 Ritz Carlton, à 7 h. p.m.

21 février — Mercredi — Hon. W. Hamilton, M. Allister Grosart, directeur national du Parti P.C. Montréal, Manoir N.D.G. Boul. Decarie et Ave N.D.G. 8h. 30 p.m.

24 février — Samedi — T. H. John Diefenbaker, Hon. Pierre Sévigny, Hon. Noël Dorion, Montréal, Assemblée des Jeunes P.C. à l'hôtel Reine Elisabeth, 11 h. a.m.

26 février — Lundi — Hon. Noël Dorion, Ste-Rose, cté Laval, 17e Banquet du Club Nautique des Mille Iles, au Château Ste-Rose.

28 février — Mercredi — Hon. Pierre Sévigny, Sorel. Cérémonie au Château des Gouverneurs 90, Chemin St-Ours, à 7 h. p.m.

2 mars — Vendredi — Hon. Pierre Sévigny, Dorion, 10e anniversaire de fondation du journal La Presqu'ile. Ecole Ste-Trinité de Dorion, à 8 h. 30 p.m.

4 mars — Dimanche — Hon. Jacques Flynn et Davie Fulton, Joliette. Convention P.C. à l'école Marie-Charlotte de Lanaudière (rue Notre-Dame) à 8 h. p.m.

10 mars — Samedi — T. H. John Diefenbaker, Hon. Jacques Flynn, Québec, Château Frontenac, Banquet à 8 h. p.m.

11 mars — Dimanche — Hon. Noël Dorion, Alma. Convention P.C. à 2 h. p.m.

20 mars — Mardi — T. H. John Diefenbaker, Montréal. Chambres de Commerce Française et Belgo-Luxembourgeoise au Canada, hôtel Ritz Carlton, à 7 h. p.m.

D'où viendra l'argent pour les retraites?

OTTAWA, (P.C.) — Le Sénat a admis le principe du projet gouvernemental d'augmenter les retraites bien que les libéraux aient exprimé certaine inquiétude sur l'origine de l'argent nécessaire à cette nouvelle dépense.

Réponse de . . .

(Suite de la première page)

présentants d'écoles de pensée qu'on retrouve à Montréal, dans les journaux, à Radio-Canada même, écoles de pensée qu'il ne m'appartient pas de juger, mais auxquelles un grand nombre de gens ne désirent pas adhérer, et qui nous choquent dans la mesure où Radio-Canada en est la victime".

Je ne dénonce là personne. C'est actuellement le sujet d'une discussion passionnée dans la Province de Québec. Tout un groupe d'universitaires, d'intellectuels, parmi les plus valables du Canada français, préconisent le pluralisme, le dirigisme d'Etat, et parmi eux nous retrouvons les abbés Dion et O'Neill, qui ont joué un grand rôle dans l'évolution de notre province depuis plusieurs années. Ils ne s'en cachent pas, au contraire, et ils s'en font publiquement les ardents défenseurs. Je ne veux pas qu'on se méprenne sur mes intentions et qu'on voie en moi un ennemi des professeurs de l'Université. Je suis un admirateur de la Faculté des Sciences Sociales de Laval; c'est une faculté dynamique qui aura écrit de l'histoire au Canada français par ses combats contre l'autocratie et par ses attitudes d'avant-garde dans le monde de notre pensée. Mais un grand nombre de gens ne pensent pas comme eux sur plusieurs points, comme M. François-Albert Angers, qui se prononçait récemment contre le pluralisme dans notre société. Toutes ces choses se discutent sur les écrans de Radio-Canada et, personnellement, avec un très grand nombre de personnes, je me demande si les tenants du pluralisme, du dirigisme d'Etat, du Mouvement Laïque (dont Mlle Judith Jasmin, reporter de Radio-Canada, est l'une des fondatrices), ne sont pas beaucoup plus présents sur l'écran de Radio-Canada que les tenants d'idées opposées. C'est ce que je veux dire quand je parle d'infiltration larvée, et comme vous voyez, Docteur Forsey, nous sommes bien loin du communisme. Moi-même, comme écrivain, je suis troublé par ces questions, car je compte parmi mes meilleurs amis des tenants de ces écoles de pensée, et je m'excuse si mes remarques ont pu les blesser. Je les ai suivis au combat contre la camisole de force de l'ignorance, mais je ne veux pas maintenant me faire imposer la même camisole de force au nom de la culture. Je crois de toutes mes forces à la saine initiative personnelle et privée, à la liberté d'opinion dans tous les sens; c'est pourquoi je suis heureux de vivre en Amérique et en particulier au Canada. Ce sont des libertés pour lesquelles je me battrai jusqu'à la fin de ma vie. J'ai peur d'un monopole de l'Etat en matière de culture et d'information, c'est pourquoi j'ai donné mon adhésion à la demande d'un poste privé à Québec. J'espère, Messieurs, les Gouverneurs, que vous êtes satisfaits de ces détails complémentaires.

J'espère aussi que cet à-côté ne nous fera pas perdre de vue l'objet de notre comparution devant vous. Nous désirons aussi recevoir le réseau de Radio-Canada à Québec, mais nous ne voulons pas que la ville de Québec soit la seule ville au pays à ne pas posséder son propre poste privé de télévision.

Roger Lemelin, M.S.R.C.

MOTS CROISES

HORIZONTAL

1—Qui est sur son séant — Cours d'études suivi dans une école.
2—Durillon — Fleuve d'Italie.
3—Verso, revers — Division du compas — Léger, dispos.
4—Genre de poissons — Epoque.
5—Flan, progrès (Fg) — Oignon à odeur très forte.
6—Volontiers — Gris brun — Ce qui frappe l'ouïe — Connaissance d'une chose.
7—Recueil de bons mots — Reptile saurien — Solide.
8—Préfixe — Grande ouverte.
9—Serpent de verre — Hausser — Prairie.
10—Etui de métal — Oiseau grimpeur — Massue de gymnastique — Plat et uni.
11—Tranchant d'un instrument — Sommet du Jura.
12—Adj. possessif — Ancien nom du hêtre.
13—Fait avec négligence ou abandon — Du verbe aller — De peu de valeur.
14—Conseiller du roi d'Israël Ezéchias — Fils de Jacob.
15—Batracien sans pieds — Percer.

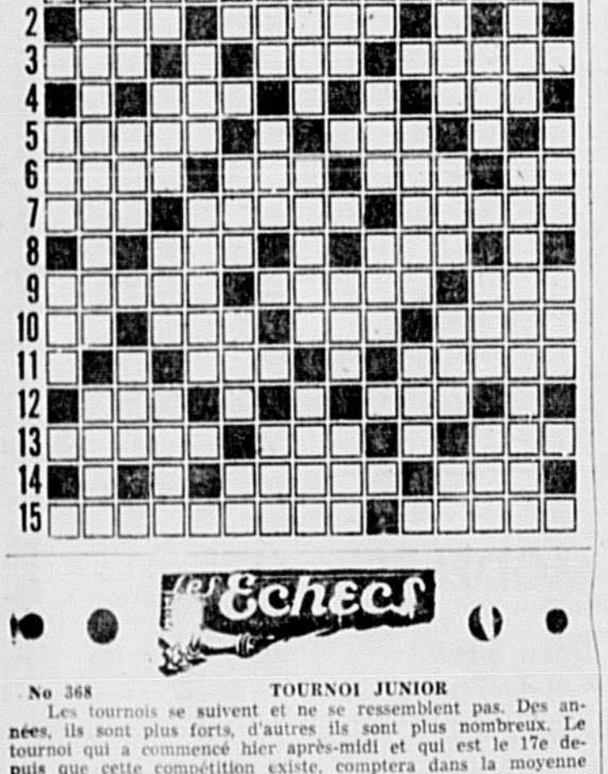
VERTICAL

1—Lettre grecque — Poème.
2—Salsifis noir — Vin de palmier et de cocotier.
3—Tamis de crin — Ville de Belgique — Maigre, décharné.
4—Pronom personnel — Forme larvaire de certains crustacés — Pied de vigne — Souverain de la Perse.
5—Trois fois — Qui a rapport à un vœu.
6—Chef d'un banat hongrois — Poil des paupières — Préfixe.
7—Situé — Suite de notes composant un chant — Préfixe.
8—Compartiment d'un meuble — Ville des Etats-Unis — Etoffe de laine.
9—En forme d'œuf — Par voix de; — Planche de bois.
10—Article — Plus mal — Beau.
11—Gouverner au plus près du vent — Adj. possessif.
12—Maladie virulente — Venue au monde — Petite quantité — Note de la gamme.
13—Colère — Double fait à du linge — Fleuve torrentueux de France.
14—Foulé, meurtri — Qui est d'un vert d'émeraude.
15—Un des cinq sens — Division du compas.

Procurez-vous à la Librairie de l'Action Catholique la Clef de Mots-Croisés par F. J. F. — Prix $0.35

SOLUTION DU PROBLEME NO 26

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	V	E	R	■	P	A	R	O	N	Y	M	I	E
2	A	M	I	S	■	R	I	M	E	R	■	A	■	N	■
3	M	E	S	■	S	■	N	A	V	E	T	■	L	U	T
4	A	U	■	B	A	T	■	N	I	E	■	P	■	T	E
5	S	■	A	R	R	E	T	■	F	■	T	A	S	■	R
6	S	A	T	U	R	N	I	N	■	S	U	M	A	C	■
7	E	■	T	■	E	U	T	■	R	■	F	I	L	E	R
8	U	T	A	H	■	E	R	R	A	S	■	R	A	S	E
9	R	A	C	E	R	■	E	■	P	O	T	■	N	■	P
10	■	S	H	T	I	P	■	M	E	L	A	N	G	E	R
11	S	■	E	R	S	■	S	■	S	I	L	O	E	■	E
12	A	S	■	E	■	M	A	S	■	N	E	E	■	A	N
13	L	U	E	■	H	A	L	E	S	■	R	■	Y	O	D
14	E	■	S	■	I	O	N	I	E	■	L	E	U	R	■
15	R	E	T	A	I	L	L	E	R	■	L	A	T	T	E



Echecs

No 368 — TOURNOI JUNIOR

Les tournois se suivent et ne se ressemblent pas. Des années, ils sont plus forts, d'autres ils sont plus nombreux. Le tournoi qui a commencé hier après-midi et qui est le 17e depuis que cette compétition existe, comptera dans la moyenne avec beaucoup d'entrain parmi les nouveaux venus. La preuve en est que les trois parties qui ont été jouées au cours de la rencontre d'ouverture ont été gagnées par des joueurs qui participent pour la première fois. Voici maintenant les résultats de ce premier tour :

Michel Tordion ... Denis Cogger X; Claude Cayer 0, Jean-Frs Lallier 1; André Hébert 1, Robert Loiselle 0; Pierre Lemieux 0, Denis Gingras 1; Gilles Grenier X, Maurice Blouin X.

P.-H. NADEAU



même si
THOMAS TOULEMONDE
semble maintenant

"UN ASSURÉ RASSURÉ"

expliquons encore un peu
l'assurance-hospitalisation gratuite

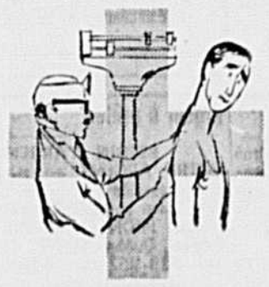
L'ASSURANCE-HOSPITALISATION ICI...

Dieu seul peut vous empêcher de tomber malade. Mais vous pouvez généralement en guérir — par des soins assez longs, plutôt compliqués, souvent coûteux. Certains traitements se donnent nécessairement à l'hôpital. Depuis janvier dernier, le gouvernement provincial vous fournit donc un séjour convenable à l'hôpital chaque fois que le médecin l'autorise. Vous obtenez *gratuitement* un lit de salle, les repas, les soins et les services que l'on sait. C'est ça, en résumé, l'assurance-hospitalisation du Québec.

...ET AILLEURS

Ce n'est pas partout pareil. L'assurance-hospitalisation de plusieurs autres provinces exige qu'on se fasse inscrire, et ensuite, que chacun paie une prime mensuelle (en Ontario, $2 par mois pour un individu, $4 par famille). Mais ici, il n'y a ni inscription, ni prime. Québec vous fournit une hospitalisation *gratuite*... à deux conditions.





1re condition: **HABITER LA PROVINCE**

Tout d'abord, vous devez être "citoyen de la province", c'est-à-dire, établi ici à demeure depuis au moins trois mois. Et alors, tous vos enfants ont droit, eux aussi, à l'assurance-hospitalisation *dès leur naissance*. Par contre, si vous venez tout juste de vous installer dans la province en vue d'y demeurer pour de bon, il faudra attendre trois mois avant de jouir de l'hospitalisation gratuite.

LES HOSPITALISÉS "DE PASSAGE"

Restent ceux qui ne sont que *de passage* dans la province. Par exemple — un touriste des États-Unis, un voyageur de commerce de l'Ontario, ou un de vos cousins d'Acadie en visite chez vous. Si de telles personnes tombent malades ici, elles devront payer elles-mêmes leur compte d'hôpital — à moins que l'assurance-hospitalisation de leur province ne s'en charge.

PREUVE D'IDENTITÉ À L'HÔPITAL

Rendu à l'hôpital, vous devrez prouver que vous êtes bien citoyen de notre province — à savoir, que vous y demeurez depuis trois mois. Comment? En utilisant peut-être les pièces d'identité habituelles: baptistaire, certificat de mariage, permis de conduire, cartes de crédit ou d'associations, permis de chasse et de pêche, passeport, ou autres. Si vous êtes trop malade pour vous en occuper, c'est à la personne qui vous accompagne d'y voir.

2e condition: **NÉCESSITÉ MÉDICALE**

Voici la deuxième condition pour avoir droit à l'assurance-hospitalisation: il faut que votre entrée à l'hôpital soit *médicalement nécessaire*. Votre médecin jugera. S'il décide que vous pouvez être soigné autrement, vous ne pourrez bénéficier d'hospitalisation gratuite. Mais une fois installé à l'hôpital, vous pourrez y rester aussi longtemps que le médecin (le vôtre ou celui qui vous soigne) le jugera nécessaire.

EN CAS D'ACCIDENT

Dans le cas où vous seriez victime d'un gros accident, les préposés à la réception de l'hôpital sont autorisés à vous *admettre d'urgence*: on n'aura pas toujours le temps de rejoindre ou de consulter votre médecin particulier.

CE QUE ÇA COÛTE

Comme vous voyez, notre Assurance-hospitalisation s'applique à fournir, efficacement et gratuitement, à tout citoyen du Québec tous les soins hospitaliers indispensables. Tâche colossale et coûteuse: il faut ainsi procurer, au besoin, l'hospitalisation gratuite à plus de 5 millions d'assurés — ce qui entraîne cette année une dépense d'au moins $140 millions!

AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER

Le bon sens exige donc que chacun apporte sa collaboration au Service de l'assurance-hospitalisation. Ne demandez jamais à un médecin de vous hospitaliser si ce n'est pas *strictement nécessaire*. Ne restez jamais *un jour de trop* à l'hôpital: c'est injuste et coûteux. Savoir user sans jamais abuser. Votre conscience et . . . vos taxes ne s'en porteront que mieux!

PRIÈRE DE CONSERVER CETTE PAGE

LE SERVICE DE L'ASSURANCE-HOSPITALISATION

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

DU QUÉBEC

ALPHONSE COUTURIER, m.d., *ministre* — JEAN GRÉGOIRE, m.d., *sous-ministre* — JULES GILBERT, m.d., *directeur*

L'ACTION CATHOLIQUE

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Membre de l'A.B.C. et de la Presse Canadienne
Propriété de L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Place Jean-Talon, Québec 2
Imprimé et édité par la Compagnie de publication L'ACTION SOCIALE LIMITEE
Place Jean-Talon, Québec 2
TEL.: Echange privé 522-4771
Charles-H. Robitaille, gérant général

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone signalez

522-4771

et demandez le local 4

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles prochain mariage, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "La Vie Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
25 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

AVIS DE DECES

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux en vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENE DION
208, ST-VALLIER-OUEST
TEL.: 524-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
TEL.: 524-9944

TABAGIES J.-E GIGUERE
375 est, St-Joseph
TEL.: 523-0738
115 est, St-Joseph
TEL.: 524-1103
61, rue Ruade
TEL.: 523-4004

TABAGIES JOS COTE LTEE
Hôtel St-Roch
522-3921
2471, Chemin Ste-Foy
681-4342
1199, 4ème Avenue
524-0350
698 boul. Charest Est
525-0045
855, rue St-Joseph Est
522-0131
(Elévateur Gosselin)
417, St-Vallier Est
524-0322
Centre Achats Canardière
2491, boul. Ste-Anne
661-3063
303, rue St-Joseph Est
524-0054
950, rue St-Jean
522-0594

Tarif d'abonnement

LIVRAISON PAR PORTEUR

Semaine .25

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$5.00	$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.00	$2.75	$4.75	$9.50

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.75	$4.50	$9.00	$18.00

Hebdomadaire, partout au Canada (journal du jeudi sans supplément) $4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises
Quotidien $10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises
Hebdomadaire $5.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien $18.00 par année

Autres pays étrangers
Hebdomadaire: $7.50 par année

A vendre — Divers



REPARATIONS, PIECES ET SERVICE pour

LAVEUSES

toutes marques et modèles.

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
351 est, boul. Charest — Tél.: 529-8479

19931—15-12 (l.mer.v. au 12-2) 21

VENTE RAPIDE PRIX D'AUBAINES

- Coffres-fort 22 x 25 51 de haut.
- Cabines de restaurant fini cuirette, avec patère.
- Table de restaurant arborite.
- Piano droit et automatique.
- Harmonium régulier et électrique.
- Bureau, commode.
- Set de chambre complet.
- Set de chesterfield 3 morceaux.
- Fauteuils variés.
- Matelas à ressorts 3/3, 4/0, 4/6.
- Tables de fantaisie.
- Lampes de table et de plancher.
- Garde-robes simple et double.
- Comptoir vitré.

3 vastes planchers de meubles pour mieux vous servir.

LES ENCHERES MARCEAU INC.

110, rue St-Paul, Québec — Tél.: LA 9-1741

Un seul magasin à Quebec

8-2 (6 fs) 21

A vendre — Divers

A VENDRE, set de cuisine: 8 chaises, 1 table et 1 fauteuil, de confection spéciale. S'adresser à 1385, DORCHESTER-NORD, Québec.
21132—10-2 (6 fs) 21

LAVEUSES et SECHEUSES automatiques, marque G. E., Westinghouse, Simplicity, Frigidaire. Aussi 15 réfrigérateurs toutes grandeurs Astrals, Laveuses Monitor et ordinaire, poêles 220, set cuisine, état neuf garanti. 523-3760.
21118—9-2 (6 fs) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 154, du Roi, Québec — 525-9426.
20720—29-1 (1 ms) 21

VOTRE TOIT COULE

IL PREND L'EAU. Nous poserons un matériel spécial. Garantie 5 ans sur papier, tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 523-5539 soir jusqu'à 9 heures.
20885—7-2 (1 ms) 21 ino

LOTION à permanente de toutes marques, vendue $2.00 chacune par tout autre marchand que nous. Offert, $1.25 chacune, 3 pour $3.00, 12 pour $10.00. Expédier C.O.D. sur demande. Port payé. JOSEPH-ANDRE NADEAU, Rang 6, Nord, Albertville, comté de Matapédia.
21090—9-2 (6 fs) 21

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES AUTOMATIQUES vendeuses automatiques, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. Réparations de radio.
LEMIEUX AMUSEMENTS,
654, St-Vallier-Ouest, Québec
20438-10-1 (l.mer.v. au 7-3) 21

STOCK DE FAILLITE avec garanties de compagnies: machines à coudre neuves, $149, pour $49; super-automatiques, $459, pour $150; usagées, de $15 à $35.; une grosse batterie de cuisine "stainless" (acier inoxydable) 18-8-3 plis. Cireuses de plancher, 3 brosses, $35 à $75. Aspirateurs, $29 à $75. Malles de voyages, coutellerie, montres, vaisselle, tapis, piano-orgue, etc. Ecrivez ou venez (jour et soir). ROLAND TRUDEL, 1058, rue St-Michel (Haute-Ville) Québec 4, Qué. TEL.: 524-3825.
20742—25-1 (1 ms) 21



EQUIPEMENT restaurants usagé, poêle: patates frites, tables à salade frigorifiques, tranche patates Silex, poêles à hot-dog, grille - pain, mélangeurs, laveuses de vaisselle, peleuses de patates Hobart, machines à Bar B-Q. Prix raisonnables et conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY, INC., 775, Côte d'Abraham, Québec.
20843—31-1 (l.mer.s. au 28-2) 21

A vendre ou à louer

DU NOUVEAU: Location, vente robes de mariée, soirées, demoiselles d'honneur, crinolines, voiles, diadèmes. Salon Chez Jeanne, Enr., 436, 3e Avenue — 529-7606.
20601—18-1 (1 ms) 24

Avis divers

SERVICE OFFICIEL pour RASOIRS PHILISHAVE
Toutes les pièces en stock
DROLET & FRERE Enr.
COIN CARON et ST-VALLIER
LA 3-7224

20727—29-1 (l.j.s. au 29-3) 25

Brûleurs à l'huile

EUG. DESROCHES & FILS LTEE
REPARATIONS et ajustement de carburateurs pour brûleur — 569, St-Vallier-Ouest — 525-4946
20399—13-1 (1 ms) 35-A

Bois, charbon, huile

A.-B. FORTIN — Bois de chauffage de toutes sortes; aussi huile à brûleurs — Cour 15, rue Marie-de-L'Incarnation. Tél.: 523-7490.
20792—27-1 (1 ms) 29

Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER, édifice Caisse Populaire Notre-Dame de Grâce, coin de Mazenod et Franklin.
20570—22-1 (1 ms) 37 ino

Chalet à vendre

CHALET D'ETE, situé ROUTE ST-JEAN-BAPTISTE, Ancienne-Lorette, terrain 50 x 250, $500.00 comptant, balance facile. RENE PARADIS, 387, 47e RUE OUEST, TEL.: 623-3041.
21052—8-2 (6 fs) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051. B. GAGNE, INC., 265, de la Couronne, Québec.
19208—15-11 (3 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. TEL.: 525-5158.
20440—15-1 (1 ms) 60

E. LACOULINE — CLAVIGRAPHES ROYAL, UNDERWOOD, 530, Côte d'Abraham. Tél.: 522-1539. Location clavigraphes $6.00 par mois ou 3 mois $15.00 — Réparations, vente clavigraphes. Accessoires de bureau.
20453—15-1 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, INC. 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Agents exclusifs clavigraphes Underwood. Location $6. par mois ou $15. par 3 mois. Réparons, vendons machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, cartones, fournitures bureaux.
21050—8-2 (1 ms) 60

Commerces à vendre

MAGASIN DE CHAPEAUX
POUR DAMES, abandon des affaires. A vendre ou à échanger pour propriété. Cause, santé. S'adresser GILBERTE ROBITAILLE, 1170, St-Jean, Québec.
20898—1-2 (12 fs) 66

RUE COUILLARD, maison chambres. Restaurant situé rue St-Paul, revenu brut $3,000. par année, léger comptant. Bail à long terme, $5,000. comptant, balance au mois. RENE PARADIS, 387, 47e Rue Ouest, St-Rodrigue, Tél.: 623-3041.
21053—8-2 (6 fs) 66

Dentistes

Dr LEON LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston — Fermé les mardis et jeudis soir — 571, 3ème AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
21061—8-2 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT D'AUBIGNY
COURS PAR CORRESPONDANCE
8e, 9e, 10e, 11e, 12ème années, scientifiques, garçons et filles, 11e pour aspirantes gardes - malades, diplôme du département de l'Instruction publique. Manuels fournis gratuitement. C. P. 131 HAUTE VILLE, Québec. Tél.: 837-7539.
20568—22-1 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE, 8e à 12e, garçons, filles et adultes. INSTITUT RAYMOND, 1475, chemin Ste-Foy. — Québec 6.
20681—23-1 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC
Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo-comptabilité. TEL.: 522-7490.
21082—9-2 (1 ms) 81

Ecoles

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
20673—23-1 (1 ms) 81

HOMMES DEMANDES
PENSEZ à votre avenir, apprenez un métier en quelques semaines, tel que mécanique automobile, soudure générale, et soudure à haute pression, $150. Demandez prospectus. INSTITUT TECHNIQUE "MELOCHE", 451, 3ième Avenue, Québec.
21060—8-2 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE — Eléments latins à Philo-II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 436, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
20538—22-1 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de 6e à la 12e année commercial et scientifique (Examens du département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténodactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 122, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
20569—22-1 (1 ms) 81

Entrepôts à louer

ENTREPOT à louer, 4,000 pieds de plancher. Bâtisse à l'épreuve du feu. TEL.: 681-6091
20496—15-1 (1 ms) 86

Femmes, filles demandées

"INFIRMIERES" licenciées pour divers départements, dans un hôpital Général de 201 lits, pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à la Directrice du Nursing, HOTEL-DIEU ST-JOSEPH, Campbellton, N.-B.
21097—9-2 (6 fs) 90

COUSEUSES demandées immédiatement, travail à la maison, couture facile, fournissons matériaux et payons transport aller-retour. Haute échelle de taux garantie. Travail à la pièce. Ecrire "Dept. D" Box 7010, BUREAU ADELAIDE, Toronto 1, Ont.
21020—7-2 (6 fs) 90

VOICI "AVON" MESDAMES! Annonces entendues et connues de tous, profitez de cette publicité, devenez représentantes "AVON". Ouvertures à St-Malo, St-Sauveur, Ste-Foy, Notre-Dame des Laurentides. Téléphonez aujourd'hui: 523-7706.
20878—12-2 (13-14-26-27-28-2) 90

Fermes à vendre

A VENDRE
PETITES FERMES
SITUEES près de Drummondville et Trans-Canada. Prix, $300. Conditions, $10. comptant, $5. par mois. Ne tardez pas, achetez aujourd'hui. Ecrivez: A. SENNEVILLE RANCH, La Baie, cté d'Yamaska, Qué.
20626—19-1 (1 ms) 91

Hommes demandés

POUVEZ-VOUS fournir automobile? Etes-vous intéressés à gagner $125. par semaine? Téléphonez à FULLER BRUSH CO. LTD, 522-8277.
21048—8-2 (1 ms) 105

DEMANDE IMMEDIATEMENT: — Homme travailleur, qui possède une automobile, pour distribuer à 1500 clients, les nouveaux produits UTILEX, si populaires partout. Pour renseignements, écrire à UTILEX INC., C.P. 39, Cap-de-la-Madeleine, Qué.
20894—5-2 (1 ms) 105

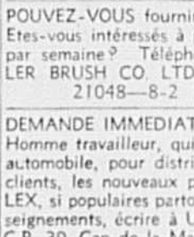
POSITION
PERMANENTE et bon revenu, pour jeunes hommes de 22 à 35 ans. Inutile de vous présenter si vous n'avez pas les qualifications suivantes: sérieux, ambitieux, sobre, honnête, bonne apparence, 9e année. Se présenter de 10h. à 12 heures a.m. et 2 à 4 p.m., 455, rue LEJEUNE à Chicoutimi et à 350, boul. CHAREST EST, chambre 212, ou si vous ne pouvez vous présenter, écrire CASIER 965, L'ACTION CATHOLIQUE, QUEBEC.
20553—16-1 (1 ms) 105

Hommes, femmes demandés

DOUBLEZ VOS REVENUS en vendant les Produits Bérubé. Ecrivez: PRODUITS BERUBE, St-Alexandre (B) Kamouraska, P.Q.
20906—2-2 (1 ms) 106

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Accordéons Horner, 1 2 et 3 rangées de notes. Aussi accordéons de marque "Sapin" et de notre marque "Gagné". Spécialité: réparations d'accordéons. TEL.: 525-8601
20306—8-1 (1.j.s. au 8-3) 115

Logements à louer

ST-THOMAS de Villeneuve, avenue Royale, 2e étage, 2 appartements plus chambre de bain, passage, près autobus, église, meublé ou non. — TEL.: 663-3881.
21023—7-2 (6 fs) 118

Immeubles

OCCASIONS

DE LA RONDE: Trois logements 4-5-5 pièces, plus salle de bain, à conditions
LORETTEVILLE: Quatre logements, placement à 14% net, à conditions
MONTREAL: Quartier Maisonneuve, magasin licencié d'alimentation, gros chiffre d'affaires, revenu net au-delà de $22,000.00, vendrait ou échangerait pour du commerce dans la Cité de Québec ou banlieue, pour du motel, hôtel, etc.
STE-FOY: Plusieurs plain-pied, libres à l'acheteur.
BLOC APPARTEMENTS: Plusieurs de différentes grandeurs.
CHARLES-HUOT: Joli plain-pied, six grandes pièces, avec foyer, garage, etc.
PRETS: Sur hypothèques.

ADMINISTRATION DE PROPRIETES

A VOTRE SERVICE DEPUIS 43 ANS

H.-P. CIMON

COURTIER EN IMMEUBLES ET ASSURANCES
895 PLACE D'AIGUILLON — TEL.: 525-5169
12-2 (l.mer.v. au 16-2) 111

AUTOMOBILE

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (GRUES) USAGEES — Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND, ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec, TEL.: 524-2920.
20791—27-1 (1 ms) A.A.

Autos à vendre

ACHETONS AUTOS
ARGENT COMPTANT, Hudon Auto Enr., 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769.
20831—30-1 (1 ms) A.V.

CENTRAL AUTO ENR., St-Anselme. Tél.: 135. Vendeur autorisé STUDEBAKER. Administration peu coûteuse, bas prix, service parfait.
20637—19-1 (1 ms) A.V.

AUBAINES
1957 VOLKSWAGEN "de Luxe", radio, $750. 1961, VOLVO "De luxe" $1975., 1960 CHEVROLET, coach $1675., 1960 FORD, $1575., 1960 DODGE, $1575., 1960 FORD V-8, $1650, 1958 VOLKSWAGEN, "De Luxe" $850. 1960 RENAULT "Dauphine" $895., 1958 CHEVROLET "Impala", convertible $1575.; 1954 NASH "Rambler" $475.; 1955 FORD Station-Wagon $275.; 1959 PICK-UP FORD 1 tonne $1450.; 1953 BUICK $375.; 1951 CHEVROLET sedan $175.; TURMEL AUTOS, 1385, Dorchester-Nord — TEL.: 529-5319.
21127—10-2 (3 fs) A.V.

MEILLEUR CHOIX
D'AUTOS USAGEES
LA PORTE
AUTOMOBILES LTEE
250 EST, BOUL. CHAREST
QUEBEC — TEL.: 529-4561
Vous satisfaire d'abord
10-2 (2 fs) A.V.

Ne marchez plus! Dès demain r-o-u-l-e-z!
VOLKSWAGEN
neuf 1962
$1720.
tout équipé
$75. COMPTANT
$14. PAR SEMAINE
(Assurances, intérêts et licence incluse). Taxe de vente payable lors de l'achat
JOS. LAHOUD
AUTOMOBILE LTEEE
34, Dorchester, Québec
Tél.: 529-9051
Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-2441
29-1 (l.mer.s. au 24-3) A.V.

Réparations Autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE
BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec — TEL.: 523-3370
20047—26-12 (l.mer.v. au 22-2) R.A.

Instruments de musique

ST-CYR & FRERE



SPECIAUX — VIOLON copie Stradivarius $9.95 — Guitare standard $12.50 - Batterie complète $99.50 - Accordéon deux clefs $9.95 - Tourne-disques (Pick-up) $29.95 - Trompette standard $58.85 pour $39.95.
754, ST-JOSEPH EST
Tél.: 522-1233 - 522-1234
10-2 (l.mer.s. au 7-3) 115

Machineries

SOUFFLEURS A NEIGE "SICARD" ACTIONNE PAR MOTEUR CATERPILLAR D-13,000. Camions avec charrue et aile de côté "marque Sicard" Camion Mack 7 tonnes, 3 différentiels. Chargeur sur chenilles, Caterpillar 1957, modèle 977. Grader Allys Chalmer, gros modèle.
MACHINERIE MAHEUX
500, avenue St-Sacrement
Québec. TEL.: 683-8940
21083—9-2 (6 fs) 120

Machines à coudre

SAMSON SEWING MACHINE
VENTE MACHINES à coudre, conditions faciles. Réparations garanties un an. 233, St-Vallier-Ouest, Québec. TEL.: 523-0011.
20893—5-2 (l.mer.s. au 4-4) 120-A

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — W. LEGARE, INC., 915, chemin Ste-Foy — TEL.: 683-4446, ou 527-8025 — Soir: 527-6939.
20762—27-1 (1 ms) 127

LIMOILOU STE-CLAIRE D'ASSISE, 3 logements, 3 pièces, non chauffée, maison neuve, plâtre et brique. Grand terrain, garage, direct du propriétaire. TEL.: 522-7236.
20830—30-1 (1 ms) 127

AVENUE ROYALE, Villeneuve, $3,000. comptant, 3 loyers, balance au mois. RENE PARADIS, 387, 47e Rue Ouest, St-Rodrigue. — TEL.: 623-3041.
21054—8-2 (6 fs) 127

CHARLESBOURG, grand plain-pied, 7 pièces, 4 chambres à coucher, terrain de 105 x 70, boulevard Henri-Bourassa. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY, Tom Monaghan, — 529-8456; soir: 623-5874.
21122—12-2 (15-2) 127

Maisons demandées

AVONS ACHETEURS pour maisons à revenus. Renseignements confidentiels. Coulombe, Veilleux & Lemieux, Inc., 1000, St-Jean Est, Québec 4. Tél.: 529-9429
20662—20-1 (1 ms) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS et COLPORTEURS
PREPAREZ-VOUS pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise dès maintenant. Notre assortiment est au complet, comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants, ainsi que coupons et marchandise à la verge. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétion. Demande catalogue illustré envoyé gratuitement. Montréal Jobbing Ltée, 857-859, St-Joseph est, Québec, P.Q.
20761—27-1 (1 ms) Mdses sèch

LINGERIE GENERALE
MARCHANDS — COLPORTEURS — JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver à la Cie Assh Inc. Maison responsable. 20 ans de bonne renommée. Habits, paletots, coupe-vents, pantalons de toilette, jeans, marchandises à la verge, coupons, chaussures, etc. Robes, manteaux, costumes. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph-Est Québec 2.
20645—22-1 (1 ms) Mdses sèch

Matériaux de construction

MATERIAUX usagés, tel que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. PAUL ST-AMAND, 74, BOUL. PIE XI, St-Gérard. TEL. 842-4465.
20548—16-1 (1 ms) 137

Matelas -- Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 1338, 3ème Avenue, Limoilou, Québec. TEL.: 524-1480
20790—27-1 (1 ms) 138

MATELAS FRONTENAC
TEL.: 525-5347 — MATELAS — Réparation matelas et ressorts, crin échiffé, lit plumes, sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux commandes. ULRIC POULIOT, prop., 237, rue ST-LUC, QUEBEC.
16956-16-8 (l.mer.v. au 15-8) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 h. le soir, lundi, mercredi, vendredi, de 7 à 8 heures. TEL.: 524-4061.
20793—27-1 (1 ms) 140

Philatélie

TIMBRES-POSTE
GRATIS — Demandez approbations recevez chaque fois, série neuve Choisissez Vatican, Israel, Ghana, Nations-Unies ou U.S.A. Joindre 0.25 pour frais poste. CENTRE CANADIEN DU TIMBRE, Case 1091, Québec 2, Qué.
20490—13-1 (1 ms) 163-B jno

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. TEL.: 522-7558.
21051—8-2 (1 ms) 189

Accessoires d'autos

RADIO D'AUTO 49.95 *tout installé*
Marque réputée — AUTOAIRE — Garantie de 6 mois
DROLET & FRERE ENR.
495, CARON — QUEBEC — TEL.: 523-7224
20874—1-2 (l.j.s. au 31-3) A.A.

Réparations de laveuses

NOUS RENTRONS DANS LES MOINDRES DETAILS



Ouvrage garanti
GROS ET DETAIL • PIECES POUR TOUTES MARQUES

CONFIEZ-NOUS VOS REPARATIONS
Tél.: 529-9648
SI OCCUPE 522-6651
Foyer des Laveuses & Meubles Inc.
239 St-Vallier ouest
QUEBEC
21017—12-2 (l. au 5-3) 188-A

Servantes demandées

BONNE DEMANDEE, paroisse St-Dominique, (Haute-Ville), aide familiale, dans famille petits enfants, laveuse et secheuse. Tél.: 681-1925
21157—12-2 (2 fs) 198

BONNE DEMANDEE, avec expérience, références exigées, 20 ans et plus, 4 enfants, très bon salaire. 1283, DE MERICI. Tél.: 681-4759
Si longue distance, appel renversé.
20966—6-2 (6 fs) 198

Télévision à vendre

LOT 60 TELEVISIONS $49. à $150; montant versé servira d'acompte si désireux d'acheter. Différentes grandeurs, modèles récents, garantie d'un an. R. M. ELECTRONIQUE, ENR., 460, St-Vallier-Ouest, Québec. TEL.: 529-3522.
21081—9-2 (1 ms) 209-B

Terrains à vendre

COURVILLE
LOTS RESIDENTIELS
DEVELOPPEMENT KENT — Choisissez dès maintenant le lot pour votre future résidence dans le plus beau site de la banlieue, situé près de la rivière et des chutes Montmorency. Aménagé selon un plan d'urbanisme incluant parcs, services municipaux et d'autobus. Conditions faciles de paiement. LA CIE D'IMMEUBLES COURVILLE LTEE, 2285, avenue Larue, Courville. TEL.: 663-9146.
20439—15-1 (1 ms) 210

Terres à vendre

ST-HENRI DE LEVIS, grande terre en culture, bonnes bâtisses, sans roulant à vendre, conditions faciles. Comptant requis $2,000. S'adresser A. Létourneau, 716, 4ième Avenue, Québec. Tél.: 529-2643 ou 523-5352.
21018—12-2 (1 ms) 212

Voyages

COMPAGNON demandé, accompagnerait monsieur plus 50 ans, Floride-Nassau, 14 jours, avion-bateau, $359. Devra payer voyage. S'adresser VOYAGES CHAMPLAIN, 2286, chemin Ste-Foy. Tél.: 527-1340.
21116—9-2 (3 fs) 216-A

PERSONNES SEULES, pourquoi manquer votre voyage, Floride-Nassau-Californie-Hawaii-Mexique? Nous recherchons compagnes, compagnons départ 17 février, 10 mars, VOYAGES CHAMPLAIN, 2286, ch. Ste-Foy — 527-1340.
20938—3-2 (1 ms) 216-A

Grand congrès

Le congrès eucharistique pour la région de Beauce et de Dorchester sera tenu à Beauceville, les 28, 29 et 30 juin et le 1er juillet.

Voici un résumé du programme:

Le 28 juin, au soir: Ouverture du Congrès par Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Primat de l'Eglise Canadienne.

Le 29 juin: Journée des enfants.

Le 30 juin: a.m. Cérémonie des mariages.

Le 30 juin: p.m. Bénédiction des malades.

Le 1er juillet, a.m.: Cérémonie d'Ordinations sacerdotales.

Le 1er juillet, p.m.: Cérémonie des Vocations de la région: prêtres, religieux, religieuses, missionnaires, accompagnés de leurs parents.

Le 1er juillet, au soir: Grand triomphe au Christ-Eucharistique. "A tous nos foyers, jardins de vocations: Vivons de l'Hostie".

Argent à prêter

PRET SUR première et deuxième hypothèques, $1,600. et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service rapide. SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne. Tél.: 523-8109 — 523-9829.
20596—18-1 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, achetons des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE, INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
20535—16-1 (1 ms) 15

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 7 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 466, de la Couronne, Ch. 220, Jour: 522-3968 — Soir 653-7908.
20875—1-2 (l.mar.mer.j.v. au 28-2) 15

1ère et 2ème HYPOTHEQUES
PRETONS sans limite, dans province de Québec, à taux très raisonnables, sur bâtisses commerciales et résidentielles, commerces. Spécialisons prêts de construction neuve, résidentielle et commerciale. S'adresser à PRETS DU QUEBEC, 425, rue de l'Eglise, suite 209. Tél.: 524-8604. XAVIER ANGERS, Alma, à bas prix. — 110, rue St-Paul. Tél.: NOrmandie 2-2480.
21076-9-2 (l.v.s. au 9-3) 15 ino

Argent à prêter

BESOIN D'ARGENT
VOTRE ARGENT en 8 jours ou moins, service à domicile. Confidentiel, notre spécialité: 2ième hypothèque. FRONTENAC INC., 1535, Garnier, Québec 6. Tél.: 681-2802. Soir, 523-9620 — 663-7663.
20682—23-1 (1 ms) 15

A vendre — Divers

ROBE DE MARIEE, grandeur 10 ans en peau de soie, couleur champagne, diadème et crinoline compris. Tél.: 661-1516.
21108—9-2 (3 fs) 21

COFFRES-FORTS pour bureaux et maisons privées, $67. et plus, aussi Filières 4 tiroirs $47.50 et plus, MONARCH SAFE, 475, St-Anselme, Québec — Tél.: 522-3306.
20809—29-1 (1 ms) 21

MACHINES A ECRIRE USAGEES EN PARFAITE CONDITION $35. ET PLUS, Clément & Clément, Inc. 511, est, boul. Charest (en face Cie Paquet), Québec. Tél.: 529-9244.
21001—6-2 (1 ms) 21

VENDONS et ACHETONS livres canadiens et français, bibelots et meubles antiques. M. GILBERT, 1096, St-Vallier-Est, Québec. TEL.: 522-0047.
20609—18-1 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue St-Paul. TEL.: 529-1741 — 529-7742.
20534—16-1 (1 ms) 21

Argent à prêter

PRETS

en première et deuxième hypothèque

consentis rapidement sur tous genres de propriétés résidentielles maisons à logements, édifices à revenus, établissements commerciaux, etc., etc.

Taux d'intérêt simple (non-composé). Vous payez l'intérêt seulement, ou vous remboursez le capital par mensualités convenant à votre revenu.

Aucun dépôt, aucun frais d'inspection, aucune commission à payer pour avoir votre prêt.

VILLES ET CAMPAGNES

THIBEAULT & ASSOCIES Inc.
285, St-Joseh est, Québec. Tél. 529-6464

21019—12-2 (12 fs) 15

Maisons à vendre

MAISONS MODÈLES

LIVRAISON POUR LE 1er MAI

Rue Place "Beau Site"

Entrée par la 81e rue est, Charlesbourg

Terrain 70 x 85; maison 25 x 42; Cave 8' hauteur; ext. pierre et brique; intérieur gyproc; plancher merisier cuisine, chambre de bain en vinyl mur en céramique.

ACOMPTE: $400.00, REMBOURSEMENT: 30 ANS — QUARTIER RESIDENTIEL

2 minutes église, école, centre d'achats, caisse populaire, autobus. Aucune charge additionnelle, etc.

A St-Pie X, 2 maisons à revenus de 3 et 4 logements.

GILLES DROUIN Entrepreneur-général

5180, 3e AVENUE EST — ST-RODRIGUE — TEL.: 623-1086
20759—26-1 (l.mer.v. au 26-3) 121

MERCREDI 21 FEV
THEATRE CAPITOL
sous le distingué patronage de l'honorable Premier Ministre et Madame Jean Lesage,
3ième concert de
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
chef d'orchestre :
WERNER TORKANOWSKY
soliste, le pianiste
LORIN HOLLANDER
Programme :
Egmont, ouverture, Beethoven
Prélude à l'après-midi d'un faune, Debussy
Concerto No 2, en sol mineur, Saint-Saëns
Symphonie No 4, en mi mineur, Brahms
Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat poste payable à l'Orchestre Symphonique de Montréal, et une enveloppe-retour affranchie.
LOCATION, Orch. $2.50, $3.00; Balc. $1.50, $2.00, $3.00; taxe incl.

APRES-DEMAIN
8 h. 30
THEATRE CAPITOL
récital par l'éminent pianiste polonais de renommée internationale
WITOLD MALCUZYNSKI
dans un programme Beethoven — Chopin
32 Variations en ut mineur, Beethoven
Sonate (Apassionata) Beethoven
Nocturne ne fa, op. 55, No 1, Chopin
Ballade No 3, en la bémol majeur Chopin
4 Mazurkas, Chopin
2 Valses, Chopin
Scherzo No 3 en do dièze mineur, Chopin
De juin 1960 à mai 1961, Malcuzynski a donné 104 concerts, dans 21 pays différents. Acclamé par plus de 175,000 personnes sur tous les coins du globe. Critiques unanimes pour souligner sa virtuosité qui assure la continuité de la légende Chopin. Un géant du clavier.
Loc.: $1.50 à $4.00; tax. inc.

CINÉ BULLETIN

Sous cette rubrique il est publié chaque jour une appréciation morale des films actuellement à l'écran dans les différents cinémas de Québec et, chaque fois que possible à la télévision locale

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public par des gros centres urbains.

Aucun compte n'est tenu ici des réclames et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(P) A PROSCRIRE: Films tranchement condamnables au point de vue religieux et moral.

(T) TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.

(Aa) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vue sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus)

(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

(D) A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

CAPITOL
The Big Gamble ..... A
Seven Women from Hell ..... A

CARTIER
Les Fausses Hontes ..... A
Je pense souvent à Piroschka A

Cinéma de PARIS
Phryné, Courtisane d'Orient D
Bouche cousue ..... AR

CLASSIC
Le Géant du Grand Nord ..... ?
Buisson ardent ..... ?

[illegible]
The Devil at 4 o'clock ..... A
Gidget goes Hawaian ..... A

[illegible]
L'espionne rousse ..... AR
La fin d'Al Capone ..... AR

LAIRET
Les Fausses Hontes ..... A
Je pense souvent à Piroschka A

LAURIER
Le Monde perdu ..... Aa
Les Vickings ..... A

PIGALLE
Des Femmes disparaissent .... D
Nagana ..... A

PRINCESSE
Un témoin dans la ville ..... A
La blonde et le shérif ..... A

RIALTO
La terreur des barbares ..... A
Les Paras attaquent ..... A

VICTORIA
Le Géant du Grand Nord ..... ?
Buisson ardent ..... ?

SILLERY
Une Vie ..... AR
Houla Houla ..... AR

BIENVILLE
Le Monde perdu ..... A
Espèce de Garce ..... AR

LEVIS
Serment d'amour ..... AR
La Brigade des bérets noirs .... A

Appréciation morale des films

CINEMA DE PARIS

Phryné courtisane d'Orient : Italien, avec Eléna Kleus, Pierre Lupi. Histoire basée sur l'histoire de Thèbes. Cette tentative de film historique sur la célèbre Phyné est empreinte d'une grande sensualité.

CARTIER & LAIRET

Les Fausses Hontes : documentaires romancé avec des interprètes allemands. Ce film conçu pour montrer les dangers de l'avortement et encourager la pratique de l'accouchement sans douleur, comporte des éléments moraux positifs et de réelle valeur mêlés à des naïvetés et des maladresses. — Film strictement réservé aux adultes.

CLASSIC & VICTORIA

Le Géant du Grand Nord : Lutte classique entre les Blancs et les Indiens. Entre ceux-ci, le héros sorte d'arbitre solitaire qui sera gagné par l'amour d'une Indienne, incarne le bon sens et le courage.

Buisson ardent : avec Barbara Rush, Richard Burton — La confusion qui règne dans les dernières séquences de ce film peut amener un spectateur influençable à conclure en faveur de l'ehthanasie, alors qu'elle est absolument condamnable au point de vue chrétien.

IMPERIAL

L'Espionne rousse: Film d'espionnage aux rebondissements classiques, opposant avec quelques violences anglais et allemands. Le double jeu de l'héroïne, sa liaison, appellent des réserves.

La Fin d'Al Capone : drame de gangstérisme avec Rod Steiger, James Gregory. La présentation complaisante de scènes brutales poussées jusqu'au sadisme motive des réserves.

LAURIER

Le Monde Perdu: Aventures, science, fiction; cette évocation des montres de l'époque jurassique dynosaures, batraciens et plantes géantes peut être terrifiante pour des jeunes spectateurs. Atmosphère saine et séquences humoristiques.

Les Vikings : drame avec Kirk Douglas, Tony Curtis, Ernest Borgine et Janet Leigh. Reconstitution historique et interprétation excellente. Film pour adultes.

PIGALLE

Des Femmes disparaissent : Film policier avec Robert Hossein, Magali Noel — Une escroquerie savamment montée de traite des blanches sert de support à une accumulation de brutalités excessives et à des scènes suggestives ou sadiques. Ces excès donnent au film un ton d'invraisemblance qui en atténue la portée.

Nagana : film d'aventures : Une randonnée de complices qui finissent par se manger et qu'on finit par trouver sympathiques parce qu'un certain amour nait entre les deux plus jeunes.

RIALTO

La Terreur des Barbares : Aventure pseudo historique que son style rocambolesque, ses invraisemblances, ses outrances, empêchent de prendre au sérieux mais indiquent des réserves.

Les Paras attaquent : drame de guerre : beaucoup d'images sont à réserver aux adultes....

PRINCESSE

Un Témoin dans la Ville : avec Lino Ventura, Dora Doll, Françoise Brion — Ce film relate l'exécution d'un crime puis la longue poursuite du criminel. Si force revient à la loi, ce film ne convient pourtant qu'aux adultes, en raison d'une ambiance pénible où la fatalité, la mort, tiennent une place trop importante.

La Blonde et le Shérif : parodie de western — La simple "présence" de la blonde héroïne, et ses attitudes, rendent ce film par ailleurs anodin, moins indiqué pour les enfants.

SILLERY

Une Vie : avec Maria Schell. Le naturalisme et l'anticléralisme de Maupassant ont été atténués dans ce film. Pour adultes en raison de l'impression d'ensemble.

Houla Houla : Cette comédie musicale dans une atmosphère légère. L'ensemble du film qui se déroule à Thaiti, ne peut nuire aux adultes, tant le thème du film est anodin et superficiel.

LEVIS

La Brigade des Bérets noirs: film de guerre avec Victor Mature, Leon Glenn. — L'opposition des intérêts personnels avec l'esprit d'équipe, la compréhension des chefs américains et allemands opposée aux méthodes de la Gestapo, la cruauté mentale du Polonais, le suicide d'honneur du chef allemand, posent des problèmes d'adulte, dans un style rude mais positif.

BIENVILLE

Espèce de garce : film sentimental — climat plutôt malsain. Un sursaut de sincérité tente de racheter cette immoralité.

SERVICES SPECIAUX
OFFREZ DES FLEURS CHOISIES!
Salon Fleuri
FLEURS TELEGRAPHIEES
dans le monde entier
135 Est St-Joseph
Québec
COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218
9-2 (l.mer.v. au 9-3) S.S.

Décès de la R. Sr Ste-Jeanne-de-Lorraine

Le 10 février dernier, à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, est décédée la R. S. Sainte-Anne de Lorraine, née Marie-Anna Rhéaume, fille de M. et Mme Louis Rhéaume. La défunte laisse, outre ses père et mère, un frère, M. Majella Rhéaume, trois soeurs, Mme Antime Simard, (Maria), Mlles Fabiola et Aurore Rhéaume; un beau-frère, M. Antime Simard, et une belle-soeur, Mme Majella Rhéaume (Simone Bilodeau). Le service aura lieu mardi, le 13 février, à 8 h.30 en la chapelle de la maison-mère de la Congrégation, au 3040 ouest rue Sherbrooke, Montréal.

Assises annuelles

OTTAWA. (P.C.). — L'Association des jeunes conservateurs progressistes tiendra ses assises annuelles à Ottawa, le 13 avril, a annoncé son président, M. John MacLean.

Me J.-W. Ste-Marie meurt à 85 ans

HULL (P.C.) — Me J.-Wilfrid Ste-Marie, doyen de l'Association du Barreau de Hull et conseiller juridique de cette municipalité depuis plus de 50 ans, est décédé à l'âge de 85 ans.

M. Ste-Marie était le père du juge Paul Ste-Marie, de la Cour supérieure de Québec. Son fils Joseph est un avocat de Hull et son fils Marcel est arpenteur-géomètre.

Le poste moderne et toujours de bonne compagnie
Ecoutez
SANS COMMENTAIRE
avec

ROC PROU
Lundi au Vendredi
1 h. 15 p.m.
Petite tribune de l'opinion publique où sont transmises les lettres d'éloge et de critique des auditeurs.
CHRC
35e ANNIVERSAIRE
toujours 80 à votre radio

Avis de décès

ALAIN — A St-Raymond, le 10 février 1962, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Louis Alain, époux de dame Alexina Bédard.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ des salons Raoul Alain, 101, rue St-Joseph, à 9 hres 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial.
12-2—2 fs

BELLEY — A Hull, le 10 février 1962, à l'âge de 62 ans et 4 mois, est décédé M. Pierre Belley, exgérant de la Banque de Montréal, époux de dame Kate Cashman, demeurant à 59, Moncton, Hull.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arth. Cloutier & Fils Ltée, 975, ave. Marguerite-Bourgeoys, à 8 hres 45, pour l'église de St-Charles-Garnier et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile. 12-2—2 fs

BOISVERT. — A l'Ange-Gardien, le 10 février 1962, à l'âge de 62 ans et sept mois, est décédé accidentellement M. Auguste Boisvert, époux de feu dame Aurore Abel, demeurant à 6781, rue Royale.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Wilbrod Robert, Enr., 844, ave. Royale, Beauport, à 8 h. 30, pour l'église de l'Ange-Gardien, et de là au cimetière paroissial.
21172—12-2 (3 fs)

BOISVERT — A l'Ange-Gardien, le 10 février 1962, à l'âge de 28 ans et 11 mois, est décédé accidentellement, M. Denis Boisvert, époux de dame Ghislain Bouchard, demeurant à 107, rue Bernatchez, Québec-Ouest.
Les funérailles auront lieu, jeudi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires, Wilbrod Robert, Enr., 844, avenue Royale, Beauport, à 8 h. 30, pour l'église de l'Ange-Gardien, et de là au cimetière paroissial.
21171 12-2 (3 fs)

BOURRET — A Montréal, le 10 février 1962, à l'âge de 89 ans et 11 mois, est décédée dame Marie Veilleux, épouse de feu M. Joseph-Hector Bourret, demeurant à 4735, boul. Lasalle, Verdun, Montréal.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8 hres 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 12-2—2 fs

BRETON — A Québec, le 11 février 1962, à l'âge de 93 ans et 8 mois, est décédé dame Philippine Lecours, épouse de feu M. J.-B. Breton, demeurant à 28 des Bouleaux est.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 8 hres 45, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 12-2—2 fs

DORION — A St-Alexandre de Kamouraska, le 11 février 1962, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Alphonse Dorion, autrefois cultivateur de Charlesbourg, époux de dame Anne-Marie Villeneuve, demeurant à 4880, 1ère Avenue, St-Rodrigue.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 hres 30.
Départ de la résidence funéraire Arth. Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 hres 10, pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière de Charlesbourg.
Le trajet se fera en automobile. 12-2—2 fs

DROUIN. — A Giffard, le 12 février 1962, à l'âge de 68 ans et 2 mois, est décédé M. Alphonse Drouin, maréchal ferrant, époux de dame Mérilda Michel, demeurant à 3055, avenue Royale.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Wilbrod Robert, Enr., 3221, avenue Royale, à 8 h. 35, pour l'église de Giffard, et de là au cimetière paroissial.
21170—12-2 (3 fs)

DUVAL — A Québec, le 9 février 1962, à l'âge de 76 ans et 11 mois, est décédé M. Joseph Duval, courtier en assurance, époux de feu dame Florida Darveau.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 113 ouest, St-Cyrille, à 8 hres 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Charles.
21134—9-2—2 fs

Mort de monsieur Georges Tondreau

M. Georges (Roméo) Tondreau, époux de dame Marguerite Dubé demeurant au 91, Petit Champlain est décédé le 10 février à l'âge de 64 ans et 7 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils: MM. Georges-Henri, René, Roland, Raymond, Lucien et Roger Tondreau; ses filles Mmes Georges-Henri Tondreau (Lucille Pouliot), René Tondreau (Claire Clouatre), Roland Tondreau (Hélène Nestor), Raymond Tondreau (Camille Pineault), Lucien Tondreau (Madeleine Breton), Roger Tondreau (Claudette Levoie); ses gendres: MM. Adelbert Pouliot, Armand Noël, Henri Galibois, Philippe Ringuet; ses frères: MM. Lorenzo et Albert Tondreau; ses soeurs: Mmes Eugène Tétreault et Ulderic Paquet; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Albert Tondreau, Mme Wilfrid Tondreau, M. Eugène Tétreault, M. Ulderic Paquet, M. et Mme J. B. Dubé, M. et Mme J. B. Desjardins, M. et Mme Adélard Bernard, Mme Vve Louis-Eugène Brisson, M. et Mme Eudore Dubé, M. et Mme Joffre Bacque, M. et Mme Alfred Dubé, M. et Mme Joseph Dubé.

Les restes mortels sont présentement exposés à la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 318, de la Canardière.

Les funérailles auront lieu mardi matin en l'église Notre-Dame des Victoires.

L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

"ASSIGNATION"
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No.: 113-832
DANS LA COUR SUPERIEURE
GABRIEL ST-GERMAIN, cultivateur, domicilié à St-Casimir, cté de Portneuf, district de Québec;
DEMANDEUR
VS
DAME RACHEL RAIL ROTHMAN, épouse de Emile Rothman, tous deux anciennement domiciliés à Montréal et maintenant domiciliés à Vancouver dans la province de la Colombie-Britannique, ce dernier étant mis en cause aux seules fins d'assister et autoriser son épouse aux fins des présentes.
DEFENDEURS
Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois à compter de la dernière publication du présent ordre;
QUEBEC, CE 9ième JOUR
DU MOIS DE FEVRIER 1962.
(Signé) J.-A. DROUIN, D.P.C.S.
VRAIE COPIE
Me LOUIS DUSSAULT, C.R., avocat,
376, rue Du Roi, suite 303, Québec (2).

FRECHETTE — A Sillery, le 9 février 1962, à l'âge de 55 ans et 2 mois, est décédé M. Lionel Fréchette, époux de dame Bibianne St-Hilaire, demeurant à 2405, Chemin des Foulons.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 1584, Chemin St-Louis, à 8 hres 45, pour l'église de St-Colomb, Sillery, et de là au cimetière paroissial. 21141—9-2—3 fs

GAGNON — A Québec, le 11 février 1962, à l'âge de 71 ans et 10 mois, est décédé M. Joseph Gagnon, époux de dame Crésante Blais, demeurant à 27 des Lilas ouest, app. 6.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 hres 45, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 12-2—2 fs

LAPIERRE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 février 1962, à l'âge de 84 ans et 3 mois, est décédé M. Amédée Lapierre, époux en premières noces de feu dame Malvina Dubois et en secondes noces de feu dame Démerise Dubois, demeurant à Breakeyville.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 hres 30.
Départ de la maison mortuaire, 60, rue St-Augustin, à 9 hres 15, pour l'église de Breakeyville et de là au cimetière paroissial.
12-2—2 fs

LAVERDIERE — Au Sanatorium Ste-Germaine, Dorchester, le 9 février 1962, à l'âge de 47 ans et 8 mois est décédé M. Armand Laverdière, célibataire, fils de feu M. Octave Laverdière et de feu dame Olivine Guillemette.
Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, 58 Avenue Bégin à 9 heures 45 pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.
10-2—2 fs

LEPINE. — A Québec, le 9 février 1962, à l'âge de 77 ans, est décédé M. J.-Gustave Lépine, époux de feu dame Florida Coulombe, demeurant à 143, rue Aberdeen.
Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Germain Lépine Ltée, 300 Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile. 10-2—2 fs

MASSON — A Québec, le 10 février 1962, à l'âge de 64 ans et 3 mois, est décédé M. Francis Masson, époux de dame Mathilda Gagnon, demeurant à 177, de l'Armée.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 7 hres 45, pour l'église de Notre-Dame-de-Pitié et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 12-2—2 fs

PERUSSE — A Lauzon, le 10 février 1962, à l'âge de 40 ans et 1 mois, est décédée Mlle Simone Pérusse, fille de feu M. Edmond Pérusse et de dame Marianne Gosselin, demeurant à 21A, rue Joliette, Lauzon.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Richard Gauthier Enr., 239, rue St-Joseph, Lauzon, à 8 hres 45, pour l'église de St-Joseph, Lauzon, et de là au cimetière paroissial. 12-2—2 fs

POITRAS — A Québec, le 8 février 1962, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Yvonne Poitras, épouse de feu M. Adélard Poitras, demeurant à 158, rue Richelieu.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arth. Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 8 hres 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile. 21139—9-2—3 fs

ROY — A l'Institut St-Joseph de la Délivrance, le 9 février 1962, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Albert Roy, célibataire.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.
21135—9-2—3 fs

SAMSON — A Québec, le 10 février 1962, à l'âge de 58 ans et 10 mois, est décédé subitement M. René Samson, célibataire, fils de feu M. Joseph Samson et de feu dame Hénédine Boutin, autrefois de Lévis.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, ave Bégin, à 8 hres 45, pour l'église de Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie.
12-2—2 fs

Sr MARIE DU DIVIN COEUR. — A Québec, le 8 février 1962, à l'âge de 89 ans et 4 mois, est décédée Sr Marie du Divin Coeur (née Anna Lepage) fille de feu Thomas Lepage, architecte, et de feu dame Julie Sylvestre, de St-Roch de Québec.
Les funérailles auront lieu à 9 heures et 30, en la chapelle du monastère des Révérendes Soeurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, 1045, Blvd St-Cyrille-ouest, et la sépulture se fera au cimetière de la communauté.
(1 fs)

SR STE-JEANNE-DE-LORRAINE — A Montréal, à la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame, le 10 février 1962, est décédée Soeur Ste-Jeanne-de-Lorraine (Marie-Anna Rhéaume), fille de feu M. Louis Rhéaume et de dame Rose-de-Lima Chevalier, de La Durantaye.
Les funérailles auront lieu mardi, à la maison-mère, à Montréal. 12-2—1 fs

SR STE-MARIE-CLAIRE — A Québec, le 10 février 1962, à l'âge de 60 ans, est décédée Soeur Ste-Marie-Claire, des Soeurs de la Charité, fille de feu M. et Mme Didier Landry.
Les funérailles auront lieu mardi, à 8 hres 30.
Départ du salon funéraire de la Maison Générale de La Charité, ave. d'Estimauville, à 8 h. 15, pour la chapelle de la communauté et de là au cimetière de l'institution. 12-2—1 fs

ST-LAURENT — A Québec, le 9 février 1962, à l'âge de 62 ans est décédé M. Raoul St-Laurent, époux de dame Irène Michaud, demeurant à 3291, 1ière Avenue.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 318, de la Canardière, à 8h. 45, pour l'église de St-Albert-le-Grand, et de là au cimetière St-Charles.
21152—10-2—2 fs

TONDREAU — A Québec, le 10 février 1962, à l'âge de 64 ans et 7 mois, est décédé M. Georges (Roméo) Tondreau, époux de dame Marguerite Dubé, demeurant à 91, Petit-Champlain.
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Germain Lépine Ltée, 318, de la Canardière, à 8 hres 40, pour l'église de Notre-Dame-des-Victoires et de là au cimetière Belmont. 21160—12-2—1 fs

TREMBLAY. — A Montmorency, le 11 février 1962, à l'âge de 42 ans, est décédée Mlle Luciana Tremblay, fille de M. Léopold Tremblay, et de feu dame Alberta Grenier, demeurant à 528, 114e Rue.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires F. X. Bouchard Enr., 4100, Boul. Ste-Anne, à 8 hres 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.
21169—12-2—2 fs

TURGEON — A Québec, le 10 février 1962, à l'âge de 67 ans et 9 mois, est décédé M. Numa Turgeon, ex-employé du C.N.R. Express, époux de dame Antoinette Brousseau, demeurant au no 50, Royale-Roussillon.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 hres 15.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 9 hres, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière Saint-Charles. 12-2—2 fs

L'instructeur Filchock chassé de Denver

DENVER (P.C.) — Frank Filchock, qui fut quart-arrière et instructeur au Canada, a été relevé hier de ses fonctions d'instructeur des Broncos de Denver dans la ligue Américaine de football.

Le président des Broncos, Calvin Kung, a déclaré que la direction de l'équipe a retenu les services de Dean Griffing comme gérant général.

Après avoir brillé dans le football collégial, Filchock a été quart-arrière dans la ligue Nationale de football américaine.

Sa carrière canadienne a commencé en 1947 alors qu'il devenait quart-arrière des Tiger-Cats de Hamilton. Il est passé plus tard aux Alouettes de Montréal.

POUR UN DEUIL FAITES TRIOMPHER PAR Supernet
LES EXPERTS TOUJOURS À VOTRE SERVICE
3245, 1ère avenue, Charlesbourg
TEL. 623-5466

Recette au jus de citron pour enrayer douleurs rhumatismales et arthritiques

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales ou arthritiques, essayez cette simple recette domestique, économique, employée par des milliers. Procurez-vous une boîte de composé RU-EX, quantité suffisante pour 2 semaines, aujourd'hui. Mélangez-le dans une pinte d'eau, ajoutez le jus de 5 citrons.

C'est simple, aucun trouble et agréable. Vous ne prenez que 3 cuillerées à table, 2 fois par jour. Souvent, dans les 48 heures, quelques fois dans une nuit, des résultats splendides sont obtenus. Si la douleur ne s'en va pas et que vous ne vous sentez pas mieux, retournez la boîte vide de RU-EX pour remboursement. Vous êtes le seul juge. RU-EX étant vendu par votre pharmacien avec garantie de remboursement. Au-delà de 7 millions de boîtes employées. Preuve de résultats merveilleux.

"L'Action Catholique" présente

Les loisirs à la maison

Lundi, 12 février 1962

A LA TELEVISION

CFCM-TV — Canal 4

LUNDI, 12 FEVRIER

10.30—Mire
11.30—Mire et musique
12.25—Horaire commenté
12.30—Les nouvelles
12.45—La jardinière
1.15—Siège réservé :
2.45—Ciné-roman
3.00—Revue de la maison
3.30—Fémini-thé
4.00—Bobine
4.30—Boîte à surprises
5.00—CF-RCK
5.30—Capitaine Tombalo
6.00—Les nouvelles
6.15—Vie de l'Eglise
6.30—Panorama et météo
6.50—Nouvelles sportives
7.00—Moment musical
7.15—Remous
7.45—Politique provinciale
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Mirez juste
10.00—Un, deux, trois, rideau
10.30—Au nom de la loi
11.00—Téléjournal
11.14—Le météo
11.19—Bulletin sportif
11.26—Commentaire
11.34—Le choix de :
"Merci Dr Walton"
12.03—Fin des émissions

MARDI, 13 FEVRIER

10.30—Mire
11.15—Mire et musique
12.10—Horaire commenté
12.15—Les nouvelles
12.30—La jardinière
1.00—Siège réservé
"Un pacte avec le diable"
2.45—Ciné-roman
3.00—Mlle de Paris
3.30—Duperit au carnaval
4.00—Bobino
4.30—Boîte à surprises
5.00—La vie qui bat
5.30—Amazone
5.45—Apprenez à dessiner
6.00—Les nouvelles
6.15—La bonne étoile
6.30—Vie de l'Eglise
6.35—Panorama et météo
6.50—Nouvelles sportives
7.00—Savoir vivre
7.15—Télé-sport
7.30—Temps présent :
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Votre courrier
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Le 3e homme
10.30—L'homme devant la science
11.00—Téléjournal
11.13—La météo
11.18—Bulletin sportif
11.26—Commentaire
11.34—Les couche-tard
12.04—Fin des émissions

CKMI-TV — Canal 5

LUNDI, 12 FEVRIER

1.30—Test Pattern
1.35—Opening
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School
2.30—Open House
3.00—The Dickie Henderson Show
3.30—The Verdict is Yours
3.55—Cross Section
4.00—The Three Stooges
4.30—Friendly Giant
4.45—Sing Ring Around
5.01—Razzle Dazzle
5.30—Bob Roy
6.00—Laurel et Hardy
6.30—Dateline Québec
7.30—Don Messer
8.00—Danny Thomas
8.30—Live a Borrowed Life
9.30—Festival Elizabeth the Queen
11.00—CBC-TV News
11.14—Playhouse U. K. :
12.45—Sign Off

MARDI, 13 FEVRIER

1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School
2.30—Open House
3.00—National Schools
3.30—The Verdict is Yours
3.55—Cross Section
4.30—Adventures of Blinkey
4.45—Flower Pot Men
5.01—Razzle Dazzle
5.30—Western Theatre
6.30—Dateline Québec
6.50—Cartoons
7.00—7 0 1
7.30—Manhunt
8.00—Garry Moore
9.00—Sykesand a Bath
9.30—Front Page Challenge
10.00—Inquiry
10.30—Lively Arts
11.00—CBC News
11.14—View-point
11.20—Sign Off

CHLT — Canal 7

LUNDI, 12 FEVRIER

10.00—Le coq au 7
11.00—L'heure de Pierrot
12.00—Variétés Paul Lemire
12.30—Première édition
12.45—Midi sport
1.00—Pot-pourri
2.00—TV-roman
2.30—Be My Guest
2.45—Téléphone sonne
3.00—Revue de la maison
3.30—Vedettes d'aujourd'hui
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprises
5.00—CF-RCK
5.30—Man Without a Gun
6.00—Melody Ranch
6.15—Sur demande
6.30—Télé-bulletin
6.45—La météo
6.50—Edition sportive
7.00—La boîte aux chansons
7.15—De haut en bas
7.30—Vers Demain
7.45—Les affaires de l'Etat
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Les quatre justiciers
10.00—Un, deux, trois, rideau
10.30—Concert intime
11.00—Téléjournal
11.00—Téléjournal
11.15—Dernière édition
11.30—Théâtre au coin du feu
12.30—Fermeture

MARDI, 13 FEVRIER

6.30—Causerie sportive
6.45—A tous les échos
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Chapelet en famille
7.15—Studio d'audition
7.30—Québec aujourd'hui
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Concert CHRC : Symphonie no 3 en do mineur (Beethoven)
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Le théâtre français
9.30—En avant première
9.55—Bulletin de nouvelles
10.00—Club Rendez-vous
10.30—Résumé des nouvelles
10.45—Club Rendez-vous
11.55—Bulletin de nouvelles

MARDI, 13 FEVRIER

A.M.
6.99—Messe du jour
6.35—Bulletin de nouvelles
6.40—Frère Jacques
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Frère Jacques
7.30—Bulletin de nouvelles
7.35—Frère Jacques
7.45—Avis divers
8.00—Résumé des nouvelles
8.10—Le monde sportif
8.15—Jacques Boulanger et vos demandes spéciales
8.30—Bulletin de nouvelles
8.35—Jacques Boulanger et vos demandes spéciales
8.45—Votre horoscope
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Jacques Boulanger et vos demandes spéciales
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Bulletin de nouvelles
11.00—Matinée CHRC
11.55—Bulletin de nouvelles
P.M.
12.00—Bleu, blanc, rouge
12.25—Midi sport
12.50—Guy Lombardo
12.45—Un autre couvert
1.00—Rérumé de nouvelles
1.15—Sans commentaire avec Roc Prou
1.30—Palmarès international
1.55—Bulletin de nouvelles
2.00—Roc Prou — De fil en aiguille
2.30—Souvenirs
2.45—Paysages
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—Succès de l'heure
3.55—Bulletin de nouvelles
4.00—Radio Sacré-Coeur
4.15—Avis divers
4.25—Avis de naissances
4.30—Avis de décès
4.45—Voix de Québec
4.55—Bulletin de nouvelles
5.00—Pourquoi pas ?
5.30—Ciné-revue avec Georgette Lacroix
5.40—Pourquoi pas ?
5.55—Résumé de nouvelles

CKTM-TV — Canal 13

LUNDI, 12 FEVRIER

12.00—Sherlock Holmes
12.25—Edition du Midi
12.40—Ciné-matinée
2.15—Pour vous, Madame
3.00—Revue de la maison
3.30—Vedettes d'aujourd'hui
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprises
5.00—CF-RCK
5.30—A la pointe de l'exploration
6.00—Caméra 13
7.30—Sur demande
7.45—Les affaires de l'Etat
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Les quatre justiciers
10.00—Un, deux, trois, rideau
10.30—Tribune libre
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—La météo
11.30—Le 13 vous informe
11.35—Le choix de . . .

MARDI, 13 FEVRIER

6.30—Causerie sportive
6.45—A tous les échos
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Chapelet en famille
7.15—Studio d'audition
7.30—Québec aujourd'hui
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Concert CHRC : Symphonie no 3 en do mineur (Beethoven)
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Le théâtre français
9.30—En avant première
9.55—Bulletin de nouvelles
10.00—Club Rendez-vous
10.30—Résumé des nouvelles
10.45—Club Rendez-vous
11.55—Bulletin de nouvelles

MARDI, 13 FEVRIER

A.M.
6.99—Messe du jour
6.35—Bulletin de nouvelles
6.40—Frère Jacques
6.55—Bulletin de nouvelles
7.00—Frère Jacques
7.30—Bulletin de nouvelles
7.35—Frère Jacques
7.45—Avis divers
8.00—Résumé des nouvelles
8.10—Le monde sportif
8.15—Jacques Boulanger et vos demandes spéciales
8.30—Bulletin de nouvelles
8.35—Jacques Boulanger et vos demandes spéciales
8.45—Votre horoscope
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Jacques Boulanger et vos demandes spéciales
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Bulletin

Au congrès des architectes on propose :

Le réaménagement de Québec

MONTREAL — (P.C.) — M. André Robitaille, architecte, a déclaré devant le congrès de l'Association des architectes de la province de Québec, qu'il était essentiel de lutter contre la "désintégration de Québec, pour que Québec ne devienne pas une loque économique et intellectuelle."

Après avoir retracé l'histoire de la capitale provinciale, M. Robitaille a rappelé qu'au début du siècle, Québec n'avait plus guère d'autre raison d'existence que la présence en ces murs de la Législature provinciale. Les transformations contemporaines, a ajouté M. Robitaille, ont fait que les environs de Québec se sont développés bien davantage que la ville elle-même, à tel point que quelque 500,000 habitants vivent hors de la capitale provinciale qui n'abrite plus que 170,000 personnes.

Des transformations s'imposent et les architectes proposent trois solutions : la concentration des édifices administratifs sur la colline parlementaire; réaménagement complet de la ville ou encore décentralisation.

D'autre part, M. Robitaille estime que "conserver le vieux Québec" est un problème qui s'impose et doit se situer à l'échelle provinciale.

Incendie près de Rouyn-Noranda

Cinq morts et cinq blessés

ROUYN - NORANDA (P.C.) — Cinq personnes ont été mortellement brûlées hier à la suite d'un incendie qui a détruit une maison qui abritait deux familles à Cloutier, situé à 250 milles d'Ottawa.

Cinq autres personnes ont été gravement blessées et deux autres l'ont été plus légèrement.

Les morts sont : Mme Maria Charbonneau, 39 ans, et trois de ses enfants, Michel, 10 ans, Rachel, 6 ans, et Angèle, 5 ans; et Yves Diamond, bébé de six mois.

Le mari de Mme Charbonneau, Raphael, 45 ans, a été conduit à l'hôpital, dans un état critique, en même temps que trois de ses enfants, Lucielle, 20 ans, Marie-Claire, un an et demi, et Raphael fils, cinq mois.

Mme Clarence Diamond, 18 ans, mère de Yves, a été également gravement brûlée.

André Charbonneau, 13 ans, et son frère Marcel, 12 ans, ont été brûlés mais leur état est satisfaisant.

Les pompiers ont déclaré que le sinistre a été provoqué par l'explosion d'une chaudière. L'incendie s'est immédiatement répandu dans toute la maison.

Le prince Charles opéré d'urgence

LONDRES, (Reuters). — Le prince Charles, âgé de 13 ans, a été opéré d'urgence pour une appendicectomie la nuit dernière. L'héritier présomptif de la couronne britannique a été conduit à Londres en ambulance après avoir ressenti de vives douleurs à l'abdomen au début de la soirée au collège de Chaem es Surrey où il est en pension.

L'opération a été pratiquée par le chirurgien en chef de l'Hôpital pour les enfants malades de Londres. Il était assisté de quatre autres chirurgiens.

Le jeune prince est arrivé à l'hôpital peu après minuit, accompagné du médecin du collège et du pédiâtre de la reine. Après une brève consultation, les chirurgiens de l'hôpital ont décidé de procéder immédiatement à l'opération.

Un bulletin officiel a été publié à 2h. 30 ce matin pour annoncer que: "Son Altesse royale le prince Charles a subi une opération d'urgence pour une appendicestomie aiguë, tôt ce matin. Son état est satisfaisant".

Selon M. Maurice Lamontagne à St-Jean

Canadiens-Français et Anglo-Canadiens doivent être réunis sur une nouvelle base—Il suggère un programme concret

SAINT-JEAN, Québec. — (P.C.) — M. Maurice Lamontagne a affirmé hier que la coexistence des Canadiens français et des Anglo-Canadiens n'est plus satisfaisante et qu'il faut refaire l'unio des deux groupes sur une base nouvelle. Le parti libéral veut travailler à refaire l'unité nationale "en évitant à la fois la démagogie et le fanatisme", a ajouté le conseiller économique de M. L.-B. Pearson, leader du parti libéral.

Adressant la parole à l'issue de la convention pour le choix du candidat libéral officiel dans le comté de St-Jean-Iberville - Napierreville, l'économiste a déclaré que "les prochaines élections fédérales seront parmi les plus importantes de notre histoire, car les problèmes qu'affrontent les Canadiens présentement sont nombreux et graves; il y a notamment l'anémie de notre économie, un profond malaise au niveau de l'unité nationale et de nouvelles manifestations d'insécurité sociale".

Unité nationale

En ce qui a trait à l'unité nationale, M. Lamontagne affirme qu'elle traverse une autre crise. Cette fois, a-t-il dit, en tant que Canadiens, nous sommes à la croisée des chemins. Nous faisons face à deux séparatismes opposés, qui sont tous les deux inacceptables.

Il a déclaré que le parti libéral veut travailler à refaire l'unité nationale. A cette fin, il propose un programme concret et réaliste, destiné à remédier aux sources mêmes du malaise actuel.

Les quatre points de ce programme sont les suivants: 1) doter le pays d'un drapeau exclusivement canadien et proclamer "O Canada" somme hymne nationale; 2) étendre les réseaux francais et anglais de Radio-Canada d'un océan à l'autre; 3) voir à ce que tous les fonctionnaires fédéraux qui sont au service de la population du Québec parlent couramment le français; 4) prendre des mesures concrètes pour encourager le bilinguisme au sein de l'administration fédérale, en organisant des cours spéciaux, et, au besoin, en fournissant des avantages financiers.

Sécurité sociale

Pour ce qui est de la sécurité sociale, M. Lamontagne signale que trois groupes importants de notre population souffrent encore trop d'insécurité; les vieillards, les jeunes et les malades. Pour les vieillards, le parti libéral préconise le plan controbutoire de pensions de vieillesse, dont M. Pearson a lancé l'idée au début de panvier. Pour les jeune, il s'engage à augmenter, si les provinces le désirent; les subventions fédérales pour la construction d'écoles et l'organisation de cours dans le domaine de l'enseignement spécialisé; à prolonger le paiement des allocations familiales; à offrir, au niveau de l'enseignement universitaire, 10,000 bourses d'étude par année, qui seraient attribuées à chaque province au pro-rata de la population et à établir un fonds de prêts pour les étudiants, qui sont admis à une université et qui subissent leurs examens avec succès.

Assurance-santé

Au chapitre de la maladie, le parti libéral propose que les provinces assument toute la responsabilité de l'assurance-hospitalisttion et que la contribution fédérale actuelle leur soit xersée dorénavant sous forme de droits additionnels de taxation et de péréquation accrue.

A propos de l'assurance-santé, M. Lamontagne a déclaré : "Un plan complet de santé devra couvrir éventuellement le prix des remèdes au-delà d'un certain minimum".

Le parti libéral propose également l'adoption d'un plan tendant à couvrir les frais du médecin, qu'ils soient encourus à son bureau, à l'hôpital ou à domicile.

Comme on s'y attendait, M. Yvon Dupuis a été choisi à nouveau comme le candidat libéral officiel dans le comté de St-Jean - Iberville-Napierreville.

30 VICTIMES

(Par la Presse Canadienne)

La route, le feu et l'onde se sont ligués au cours de la fin de semaine pour faire 30 victimes au Canada. Un relevé de la Presse Canadienne indique de 6 heures vendredi soir à minuit hier soir, 15 Canadiens ont été victimes de tragédies routières; 10 autres ont té brûlés vifs tandis que deux personnes ont été victimes de l'onde. Trois personnes sont mortes de causes accidentelles diverses.

Dix des 15 tragédies routières sont survenues en Ontario. Des 10 victimes des flammes, sept d'entre elles résidaient au Québec. Cinq membres d'une même famille ont été brûlés vifs dans l'incendie de leur demeure à Rouyn. Une famille de trois membres a subi le même triste sort en Colombie-Britannique.

M. Gaitskell à la Maison Blanche

Wahsington — (P.A.) — La Maison Blanche a annoncé que M. Hugh Gaitskell, chef du parti travailliste britannique, rendra visite le 19 février au président Kennedy.

M. Pierre Salinger, chef du service de presse de la Maison Blanche, a déclaré ignorer de quoi discuteraient les deux dirigeants.

Elections en Inde

Delhi — (P.A.) — La campagne électorale qui se déroule actuellement en Inde ressemble de plus en plus à une bataille pour la seconde place tant il est vrai que le Parti du Congrès de M. Nehru est assuré d'emporter la majorité. Aucune autre faction ne vise plus de 40 pour cent des sièges dans les élections qui se dérouleront du 16 au 25 février.

A sa retraite

Ottawa — (P.C.) — M. A. Gordon Murphy, ingénieur chef de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent depuis 1954, prendra sa retraite le 1er mars après 37 ans de service au gouvernement fédéral.

Calendrier

LUNDI, LE 12 FEVRIER 1962

Les Sept Fondateurs Servites

Demain :

Ste Catherine de Ricci, vierge

SOLEIL :	Lever :	6.52
	Coucher :	[illegible]
LUNE :	Lever :	8.0.24
	Coucher :	2.36

MAREES DE DEMAIN

Hautes : 1.06 a.m. — 1.33 p.m.

Basses : 8.10 a.m. — 9.06 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN FEVRIER

Nouvelle lune	le 4 à 7.10 p.m.
Premier quartier	le 11 à 10.43 a.m.
Pleine lune	le 19 à 8.18 a.m.
Dernier quartier	le 27 à 10.50 a.m.

N.B.—L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Un festival à Saint-Rodrigue de Charlesbourg



● Le Bonhomme Carnaval de Québec et la duchesse Gigi Bédard 1ère se sont rendus, dimanche après-midi à la paroisse de St-Rodrigue dans la ville de Charlesbourg pour rehausser le festival local. Les différentes manifestations sportives avaient été organisées conjointement par le Comité des loisirs de St-Rodrigue dont le président est M. Joseph Têtu et le Comité des parents dont le président est M. Georges Hamelin. Les autres responsables de cette fête magnifiquement réussie sont: MM. Jacques Arteau, directeur de l'Ecole St-Rodrigue; Léon Racine, vice-président du Comité des parents; Charles Renaud, organisateur de la visite du Bonhomme Carnaval et de S. A. Gigi 1ère, Paul Thomassin, trésorier; G.-E. St-Onge, président de la commission scolaire; les abbés Poulin et Gaumond, vicaire à St-Rodrigue; J.-Edouard Perron, assistant-directeur à l'Ecole St-Rodrigue; Claude Légaré, Phil. Simard, Robert Guy, P.-H. Gagnon, Maurice Dinel et Charles Dion. Soulignons que tous les professeurs de l'Ecole St-Rodrigue ont apporté leur bénévole et généreuse collaboration à cette fête si magnifiquement réussie. Un grand défilé dans lequel figurait le Bonhomme Carnaval et S. A. Gigi 1ère, les jeunes de différents patros et autres groupes de jeunes, les officiels de St-Rodrigue et de Charlesbourg a parcouru les rues de la ville de Charlesbourg, dimanche après-midi. A la patinoire de St-Rodrigue les jeunes joueurs de hockey se sont livrés de chaudes parties. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Un incinérateur métropolitain ?

(par Gérard LANGLOIS)

Les autorités municipales de Beauport et de Beauport-Ouest se sont rencontrées, en fin de semaine, pour discuter de plusieurs problèmes d'intérêt commun, dont le plus important serait celui d'un incinérateur métropolitain qui desservirait une population de 50,000 âmes.

L'assemblée, à laquelle assistaient les maires Gaston Tremblay et Gilbert Savard, des municipalités-soeurs de Beauport et Beauport-Ouest, a été marquée de plusieurs échanges de vue sur des sujets épineux concernant cette région de la banlieue de Québec, en particulier le cas du ruisseau Bédard qui sert à recueillir les eaux de Beauport-Ouest et qui surchargerait le tuyau principal des égoûts à Beauport. Le problème de protection contre les incendies a également été soulevé au cours de l'assemblée.

Incinérateur métropolitain

Les problèmes d'eau, d'égouts et de vidanges sont communs à toutes les municipalités, mais ils sont plus difficiles à solutionner quand certains municipalités se développent à un rythme trop rapide.

Dans une douzaine de municipalités de la banlieue nord-ouest de Québec, le problème d'approvisionnement en eau potable est devenu si critique que la seule solution pratique serait un projet d'aqueduc métropolitain qui fournirait de l'eau potable en quantité suffisante à toutes les municipalités intéressées.

Si un projet d'aqueduc métropolitain s'impose de toute urgence à certains endroits, ailleurs c'est le problème des vidanges qui demande une attention immédiate. Comme l'a fait remarquer le Dr Gaston Tremblay, maire de Beauport, le dépotoir actuel dans cette ville est sursaturé et ne peut plus être toléré. Des hommes d'affaires ont déjà proposé de construire un incinérateur pour remplacer ce dépotoir situé sur les rives de la rivière Beauport.

Le maire Tremblay a laissé entendre que l'entreprise privée pourrait s'occuper avantageusement d'un incinérateur métropolitain desservant une population d'enviton 50,000 âmes de trois ou quatre municipalités de la banlieue. Le maire Savard de son côté a déclaré qu'un tel projet était sérieux et pourrait intéresser aussi les villes de Giffard et de Charlesbourg par exemple.

Quoi qu'il en soit du projet d'un incinérateur métropolitain, il semble bien que l'idée va maintenant faire son tour d'horizon dans la banlieue, et que Beauport, qui souffre le plus actuellement du problème de vidanges avec son dépotoir, va tenter de le solutionner avec la collaboration d'autrès municipalités voisines susceptibles un jour ou l'autre de se trouver en face d'un même problème.

Autre problème métropolitain ?

La ville de Beauport est très bien servie en fait de poste de police et de pompiers, mais à Beauport-Ouest la situation n'est pas la même puisque cette dernière municipalité doit faire sans cesse appel à l'autres pour assurer sa protection publique et sa protection contre le feu.

Tout en reconnaissant que sa ville a une organisation à la page, le Dr Tremblay a déclaré qu'il faudra aussi, un jour, songer à un système métropolitain de police et de protection contre les incendies, dont toute une région ferait les frais tout en bénéficiant d'une meilleure protection.

L'assemblée conjointe des autorités de Beauport et de Beauport-Ouest, tout en ayant un caractère intime et non officiel, a permis des entretiens efficaces que l'on voudra sans doute renouveler occasionnellement afin d'aborder les problèmes d'intérêt commun.

A la Commission des Loisirs de Kénogami

La section des Arts de la Commission des loisirs de Kénogami rencontrait ces jours derniers des officiers du groupe "Les Amis des Arts" pour discuter de problèmes d'intérêt commun. M. J.-J. Thériault, président des Amis, était accompagné de Mme Rolland Elefsen qui expliqua les buts de cet organisme qui sont avant tout la connaissance et la vulgarisation du chant de haute qualité. Le principale problème auquel fait face actuellement les Amis des Arts est qu'il leur manque quelques Caruso et quelques Callas pour compléter leur troupe.

Etait invité spécial à cette réunion, M. le professeur Nitrof, spécialiste dans la correction du bégaiement et professeur de diction. Le professeur Nitrof, de son vrai nom Henri Fortin, est connu pour des pièces de théâtre composées par son épouse dont quelques-unes ont été jouées des douzaines de fois sous la direction de M. Fortin. De plus M. Fortin a mis un jeu de lumières qui fut fort goûté lors des fêtes indiennes de Pointe-Bleue, l'an dernier.

Deux membres de la Commission des loisirs, M. Pierre-Paul Bouchard, président, et Mlle Françoise Couillard, laquelle représente l'élément féminin de Kénogami, assistaient également à cette réunion. Au nombre des possibilités à réaliser il fut question d'un spectacle à être donné par les Amis des Arts au Memorial Hall de Kénogami dans un avenir rapproché ainsi que d'un grand jeux en plein air pour les fêtes du cinquantenaire de Kénogami, l'an prochain.

Association des bijoutiers de Québec



● L'Association des bijoutiers de Québec a tenu son assemblée annuelle, à Québec, au Cambrai Curling Club. Le président du groupement, M. Roch Moisan a souhaité la bienvenue à ses collègues. Sur la photo, on remarque, dans l'ordre habituel: M. Robert Rochon, vice-président, et Mme Rochon, M. R. Moisan et Mme Moisan. (Photo, l'"Action Catholique", Roger Bédard).

Conférence



● Les différentes formes de l'électricité possèdent des forces d'attraction et de répulsion. Il en est de même dans tout ménage. Au cours d'une conférence intitulée: "L'électricité positive et négative au foyer conjugal", le R. P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., a indiqué samedi soir, aux participants à la Semaine Nationale de l'Electricité, comment "l'électricité" bien maîtrisée peut produire chaleur et lumière dans un ménage. Se prêtant à des réflexions à la fois humoristiques et sérieuses, à des considérations à la fois amusantes et bienfaisantes, le R. P. Desmarais a montré comment les époux doivent se comporter en face des tentations de l'infidélité, et a rappelé que de part et d'autre une mutuelle compréhension est nécessaire.

Une erreur, dit-on

Montréal — (P.C.) — La décision gouvernementale de mettre sur pied une seule école supérieure d'enseingement agricole pour les Canadiens français du Québec et d'ériger cette institution unique sur le campus de l'Université Laval, à Québec, est une "erreur fantastique", a affirmé le directeur général de la Chambre de Commerce de Montréal.



Les évêques catholiques de l'Alberta, les octrois et le sort des hôpitaux

CALGARY, (P.C.). — Le journal The Albertan déclare que les évêques catholiques de l'Alberta ont rencontré il y a deux semaines les membres du cabinet de cette province pour discuter des craintes qu'ont les prélats au sujet des subventions gouvernementales aux hôpitaux. Ils ont peur que ces octroits obligent les hôpitaux catholiques à fermer leurs portes.

Le journal ajoute que c'est la première fois dans l'histoire de cette province que les archevêques font des représentations directes auprès du gouvernement.

M. A. D. Alborg, ministre de l'Education de l'Alberta, a, selon, le journal, confirmé cette nouvelle en ajoutant que les évêques avaient présenté au cabinet une requête exprimant leurs doléances et faisant des recommandations précises.

The Albertan affirme que cette requête parle surtout des problèmes de l'hôpital Général d'Edmonton qui est catholique. les autres hôpitaux de cette confession sont l'hôpital de la Miséricorde, à Edmonton, l'hôpital de la Sainte-Croix, à Calgary, et une dizaine d'autres hôpitaux moins importants répartis dans l'Alberta.

Le journal déclare que les évêques ont déploré auprès du gouvernement le fait que les octrois aux hôpitaux catholiques étaient insuffisants pour leur permettre de faire face à l'augmentation des frais d'administration et ont ajouté que, si ces subventions n'étaient pas augmentées, les hôpitaux catholiques seraient peut-être obligés de fermer leurs portes.

Le Dr J. Donovan, ministre de la Santé de cette province, n'était pas disponible pour faire des commentaires sur cette affaire.

Pèlerinage au sanctuaire du Cap

Samedi soir, 17 février, il y aura une nuit de prières, au sanctuaire du Cap sous la direction du Rév. Père Emile Morin, sup., du Patro Laval.

Le départ s'effectuera à 7 h., du soir devant l'église St-Sauveur avenue des Oblats.

Billet ou réservation chez les organisateurs : Mme P. Plante, 185, rue d'Argenson, 522-3595; M. G. Pouliot, 325, rue Montmartre, 522-2512. Bienvenue à tous.

LE CANADIEN PACIFIQUE ANNONCE SES NOUVEAUX TARIFS DE GROUPES POUR

ÉCONOMISEZ JUSQU'À $227.50*

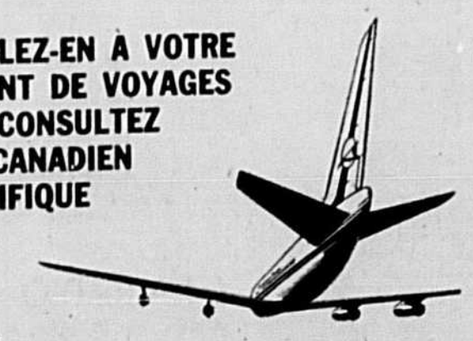
GRÂCE AUX ÉCONOMIQUES TARIFS DE GROUPES POUR

L'EUROPE

Soyez parmi les premiers à vous rendre en Europe et à profiter des plus bas prix jamais vus! Si vous faites partie d'un groupe de 25 personnes ou plus voyageant ensemble, vous pouvez réaliser ces grandes économies, en vigueur à compter du 1er mars.

*Sous réserve de l'approbation du gouvernement.

PARLEZ-EN À VOTRE AGENT DE VOYAGES OU CONSULTEZ LE CANADIEN PACIFIQUE



VOYAGEZ avec le Canadien Pacifique